



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

BUDGET DE LA CPS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

TABLE DES MATIÈRES

Tableaux synoptiques

Répartition des recettes et des dépenses budgétaires	1
Budget des dépenses	2
CHAPITRE I	
DIVISION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	4
Département énergie	4
Département transports	7
CHAPITRE II	
PROGRAMME POUR L'ÉVALUATION ET LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT	9
Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	9
CHAPITRE III	
DIVISION PÊCHE, AQUACULTURE ET ÉCOSYSTÈMES MARINS	11
Bureau du Directeur	11
Programme pêche côtière	14
Programme pêche hauturière	18
CHAPITRE IV	
DIVISION GÉOSCIENCES	21
Bureau du Directeur	21
Département réduction des risques de catastrophe	24
Département géosciences pour le développement	26
Département eau et assainissement	29
CHAPITRE V	
DIVISION RESSOURCES TERRESTRES	31
Bureau du Directeur	31
Ressources génétiques	31
Gestion durable des forêts et des paysages	31
Agriculture durable pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle	31
Marchés pour assurer les moyens de subsistance et chaînes de valeur	31
CHAPITRE VI	
DIVISION SANTÉ PUBLIQUE	36
Bureau du Directeur	36
Programme recherche, preuves et information scientifiques	36
Programme politiques, planification et réglementation	36
Programme océanien de perfectionnement des services cliniques et des personnels de santé	36
CHAPITRE VII	
DIVISION DÉVELOPPEMENT SOCIAL	41
Genre, culture et jeunesse	41
Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	43
CHAPITRE VIII	
STATISTIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT	45
Statistique pour le développement	45
CHAPITRE IX	
Programme durabilité environnementale et changement climatique	48
Programme durabilité environnementale et changement climatique	48

CHAPITRE X	
BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS	51
Bureau du Directeur général	51
Directeur général adjoint (Nouméa)	52
Directeur général adjoint (Suva)	54
Cellule stratégie, programmation et amélioration continue	55
Cellule communication et information du public	57
CHAPITRE XI	
DIRECTION OPÉRATIONS ET GESTION	58
Bureaux décentralisés	58
Bureau régional pour la Micronésie	58
Bureau régional pour la Mélanésie et bureau de pays des Îles Salomon	59
Département des finances, achats, voyages et installations	61
Section achats	61
Cellule voyages	61
Section finances	61
Département des ressources humaines	63
Département des services d'information	64
Archives	64
Bibliothèque	64
Équipe publications	64
Équipe traduction et interprétation	64
CHAPITRE XII	
UNITÉS AUTOFINANCÉES	66
Technologies de l'information et de la communication	66
Gestion des installations	66
Unité logement et Économat	67
Annexes	
Annexe 1 – Contributions statutaires et subventions spéciales des pays hôtes	68
Annexe 2 – Recettes prévisionnelles – par type et par source de financement pour 2018-2020	69
Annexe 3 – Ventilation des recettes (fonds ordinaires affectés)	70
Annexe 4 – Recettes par type et par source de financement – par pays ou organisation d'aide au développement (en pourcentage)	71
Annexe 5 – Paramètres budgétaires	75

RÉPARTITION DES RECETTES ET DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES (en euros)

	Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	2019	2020
RECETTES				
FONDS GLOBALISÉS (ORDINAIRES)				
Contributions statutaires				
Australie	2 681 600	2 681 600	2 681 600	2 681 600
France	2 095 000	2 095 000	2 095 000	2 095 000
Nouvelle-Zélande	1 717 900	1 717 900	1 717 900	1 717 900
États-Unis d'Amérique	1 188 000	1 188 000	1 188 000	1 188 000
Membres métropolitains	7 682 500	7 682 500	7 682 500	7 682 500
Membres insulaires	1 771 200	1 771 200	1 771 200	1 771 200
Sous-total	9 453 700	9 453 700	9 453 700	9 453 700
Subventions spéciales des pays hôtes :				
Fidji	33 500	33 500	33 500	33 500
Nouvelle-Calédonie	209 500	209 500	209 500	209 500
Îles Salomon	41 900	41 900	41 900	41 900
États fédérés de Micronésie	167 600			
Sous-total	452 500	284 900	284 900	284 900
Fonds programme				
Australie	7 039 200	6 096 500	6 096 500	6 096 500
France	305 000	305 000	305 000	305 000
Sous-total	7 344 200	6 401 500	6 401 500	6 401 500
Recettes générales				
Intérêts bancaires	83 800	20 000		
Sous-total	83 800	20 000	-	-
TOTAL RECETTES FONDS GLOBALISÉS	17 334 200	16 160 100	16 140 100	16 140 100
FONDS FLÉCHÉS				
Fonds programme				
Australie	4 260 600	3 587 700	3 516 400	2 656 600
Nouvelle-Zélande	2 107 600	2 925 800	2 235 000	622 000
Sous-total	6 368 200	6 513 500	5 751 400	3 278 600
Fonds projet	60 855 000	49 992 900	29 277 100	11 576 500
TOTAL RECETTES FONDS FLÉCHÉS	67 223 200	56 506 400	35 028 500	14 855 100
TOTAL RECETTES	84 557 400	72 666 500	51 168 600	30 995 200
DÉPENSES				
Montant net des dépenses (fonds globalisés - ordinaires)	17 277 400	17 032 900	17 861 500	19 179 500
Montant des dépenses (fonds programme fléchés)	6 368 200	6 513 500	5 751 400	3 278 600
Montant des dépenses (fonds projet fléchés)	60 855 000	49 992 900	29 277 100	11 576 500
TOTAL DÉPENSES	84 500 600	73 539 300	52 890 000	34 034 600
EXCÉDENT/(DÉFICIT)	56 800	(872 800)	(1 721 400)	(3 039 400)

Le Département énergie s'emploie à aider les pays insulaires océaniques à parvenir à un approvisionnement et à une consommation d'énergie sûrs, abordables, propres et performants à l'appui du développement durable.

Objectif

L'objectif du Département est de renforcer la capacité des pays océaniques à gérer efficacement leur secteur énergétique, de sorte que leur population ait à tout moment accès à des sources et à des services suffisants et durables d'énergie propre et abordable, pour accroître leur bien-être social et économique.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds ordinaires

Australie : Programme d'aide du ministère des Affaires étrangères et du Commerce

- Soutien au Centre océanique pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (PCREEE).
- Renforcement des partenariats existants avec les organisations membres du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP), l'Agence allemande de coopération technique (GIZ), l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), le Fonds d'infrastructure régional océanique (PRIF), SIDS Dock, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONU DI), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), des universités et d'autres pôles d'excellence sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, et établissement de relations avec de nouveaux partenaires.
- Alignement des projets menés en Océanie dans le secteur de l'énergie sur l'initiative « Énergie durable pour tous » des Nations Unies, le plan de mise en œuvre du Forum Asie-Pacifique de l'énergie, l'Accord de Paris et le Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique.
- Élaboration et diffusion du bulletin d'information *Pacific Energiser* trois fois par an.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds projet

Australie : Programme océanique d'étiquetage et de normes énergétiques pour les appareils électriques (PALS)

- Approbation et/ou application de projets de loi sur les normes et étiquettes de rendement énergétique minimal dans les pays océaniques participants.
- Réalisation de campagnes d'information citoyenne sur les normes et étiquettes énergétiques dans les pays océaniques participants.
- Organisation de formations nationales et régionales pour aider les pays océaniques à gérer efficacement leurs programmes d'étiquetage et de normes énergétiques.
- Création d'une base de données régionale concernant l'homologation des produits.
- Maintien en poste de coordonnateurs nationaux émergeant au budget de projets et organisation de formations pratiques à leur intention dans certains pays océaniques.

Australie : Programme d'aide du ministère des Affaires étrangères et du Commerce

Rôle d'impulsion dans le secteur de l'énergie

- Organisation des réunions périodiques du Groupe océanique de surveillance du secteur énergétique, du Groupe consultatif océanique sur l'énergie et du comité de pilotage du Centre océanique pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Feuilles de route, cadres réglementaires et politiques énergétiques

- Assistance technique à la rédaction et l'examen des Contributions prévues déterminées au plan national (CPDN), ainsi qu'à leur intégration aux politiques, feuilles de route et stratégies énergétiques ou bas carbone nationales.
- Assistance technique à la rédaction et l'examen des cadres législatifs et réglementaires relatifs au secteur de l'énergie.
- Assistance technique à l'établissement de l'Association océanique des régulateurs de l'énergie.

Service de conseil pétrolier

- Apport de conseils techniques relatifs à l'examen des pratiques et des méthodes de tarification des produits pétroliers.
- Actualisation du Guide de tarification des produits pétroliers dans le Pacifique.
- Recueil, analyse et communication régulière aux pays océaniques d'informations sur le marché des produits pétroliers en Asie-Pacifique et de comparatifs des prix appliqués dans les différents pays de la région.
- Réalisation de l'étude sur les subventions aux carburants dans deux pays océaniques.
- Étude et suivi d'une transition vers un carburant diesel plus propre.

Énergies renouvelables

- Suivi et consignation des expériences associées au projet Énergies renouvelables et efficacité énergétique dans les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) du Pacifique Nord (North-REP).
- Suivi et consignation des expériences tirées du programme relatif aux petits projets sur l'énergie : *Melanesia's Million Miracle* (M3P), *Cooking for Life* (CFL) et *Bicycles for Capitals* (BfC).
- Soutien à la mise en œuvre du programme Microprojets Fidji, financé par l'Union européenne.

Gestion des connaissances

- Mise à jour des profils de sécurité énergétique des pays océaniques.
- Mise à jour de l'inventaire des politiques et des règlements énergétiques en vigueur dans les pays océaniques.
- Actualisation du tableau des activités du secteur de l'énergie dans les pays océaniques.
- Mise en œuvre de la stratégie de l'Observatoire océanique de l'énergie.
- Atelier régional de suivi consacré aux perspectives d'offre et de demande énergétiques dans les pays océaniques, organisé conjointement avec l'IEEJ (Institute of Energy Economics of Japan).
- Création d'un profil pétrolier pour les pays océaniques.

Union européenne : Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP) dans le Pacifique (PACTVET) sur l'énergie durable et l'adaptation au changement climatique

- Réalisation d'une analyse des besoins et des manques, analyse qui a permis d'élaborer des qualifications formelles dans les domaines des énergies durables et de l'adaptation au changement climatique.
- Mise au point de référentiels, de normes de compétence et de descriptifs de modules EFTP.
- Élaboration de ressources pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation.
- Élaboration d'une stratégie d'accréditation EFTP régionale et formation d'un vivier d'agents d'accréditation.
- Élaboration et mise en place de passerelles d'apprentissage.
- Mise en place et lancement de communautés d'apprentissage et de réseaux de spécialistes, reconnaissance de la « résilience » comme « secteur d'activité » pour les PEID océaniques et création d'une association professionnelle (Fédération océanique des professionnels de la résilience) qui s'emploiera à promouvoir le perfectionnement professionnel continu et la pérennité des qualifications et initiatives issues de ce projet.
- Identification des insuffisances des réseaux en vue de renforcer les échanges entre les prestataires nationaux d'EFTP.
- Formation destinée aux formateurs et aux éducateurs des établissements de formation.
- Élaboration, au niveau régional, de certificats de niveau 1 à 4 en Énergies renouvelables et Résilience (adaptation au changement climatique et gestion des risques de catastrophe) au sein du Cadre océanique de qualifications. Élaboration de qualifications EFTP dans le domaine du changement climatique, une première mondiale adoptée par les 15 pays ACP du Pacifique.
- Accréditation régionale des certificats de niveau 1 et 2 en Énergies renouvelables.
- Identification des prestataires nationaux et préparation des pays pour qu'ils puissent proposer les différents aspects des qualifications (compétences, ensemble de compétences ou qualifications complètes) en fonction de leurs besoins.
- Accréditation nationale et remise du tout premier certificat de niveau 1 en Adaptation au changement climatique et réduction des risques de catastrophe (Vanuatu Qualifications Authority et Vanuatu Institute of Technology).

Programme UE-GIZ relatif à l'adaptation au changement climatique et aux énergies durables

- Renforcement des investissements dans les technologies d'exploitation des énergies renouvelables à petite échelle dans les États fédérés de Micronésie.
- Mise en place du programme *Protecting Islands through Learning and Leading in Adaptation and Renewable Energy Education*.
- Installation de systèmes solaires hybrides dans les pensionnats de Kiribati.
- Installation de centrales biomasses communautaires à Tuvalu et formation en partenariat avec le projet européen EFTP.

Centre océanien pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (PCREEE/ONUDI)

- Adoption du plan d'activité du PCREEE.
- Adoption des objectifs régionaux en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.
- Renforcement des partenariats avec les autres centres régionaux, pôles thématiques, partenaires et établissements de référence nationaux.
- Organisation de formations ciblées à destination d'acteurs du secteur privé et d'activités de renforcement des capacités axées sur l'esprit d'entreprise.
- Renforcement de l'accès du secteur privé aux données, à l'information et au financement relatifs aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.
- Sensibilisation et soutien financier aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique dans le transport terrestre.
- Obtention de 11 financements au titre du FED pour des activités dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les États ACP du Pacifique.
- Sensibilisation aux questions d'énergie et d'égalité des sexes.

CHAPITRE I – DIVISION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	DÉPARTEMENT ÉNERGIE	2019	2020
---	------	---------------------	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
172 400	599 800	Fonds globalisés (ordinaires)	309 300	233 700
188 300		Fonds programme fléchés Australie		
360 700	599 800	Sous-total fonds globalisés (ordinaires et fonds programme fléchés)	309 300	233 700
630 500		Fonds projet fléchés		
617 700	443 000	Australie	312 700	205 800
1 220 100	1 127 400	Union européenne	62 100	
	245 500	GIZ		
71 800	66 100	ONUDI	36 600	
		Autre		
2 540 100	1 882 000	Sous-total fonds projet fléchés	411 400	205 800
2 900 800	2 481 800	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	720 700	439 500

Ambition

Le Département transports œuvre en faveur de services de transport performants et propres, dont la sécurité et la sûreté sont garanties, à l'appui du développement durable.

Objectif

L'objectif du Département est de renforcer la capacité des pays insulaires océaniques à gérer efficacement leur secteur des transports de sorte que leur population ait à tout moment accès à des services de transport abordables, fiables et performants, dont la sécurité et la sûreté sont garanties.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds ordinaires et fonds projet

Australie : Programme d'aide du ministère des Affaires étrangères et du Commerce

- Assistance aux pays océaniques en vue de l'élaboration, de l'examen et de l'actualisation des cadres réglementaires et législatifs dans le secteur maritime :
 - Poursuite de la révision et de l'actualisation des législations et réglementations types applicables aux transports maritimes, et assistance en vue de l'adoption.
 - Préparation au Programme d'audit des États membres de l'Organisation maritime internationale (OMI).
 - Élaboration d'une politique et d'une stratégie sur les transports maritimes en vue de la mise en œuvre des instruments et directives internes applicables.
- Soutien à la mise en place de la Conférence maritime océanique (PIMC) par le biais de sous-comités spécialisés dans la formation et la sécurité maritimes ainsi que dans l'audit.
- Contribution à la Conférence régionale de l'Association des Océaniques du secteur maritime (PacWIMA), coordination de la conférence et soutien aux sections nationales.
- Soutien approprié et continu aux pays océaniques dans le domaine des transports maritimes :
 - Soutien administratif et technique aux commissions des transports maritimes (États membres de la Commission des transports maritimes du Pacifique central, pays du Pacifique oriental et pays membres du Groupe du fer de lance mélanésien).
 - Évaluation de l'efficacité des opérations portuaires des pays océaniques, fourniture d'une assistance en vue d'une amélioration.
 - Réalisation d'au moins dix audits relatifs à la sûreté et à la sécurité maritimes ainsi qu'à l'efficacité énergétique (audits internes inclus), dans les administrations maritimes, les établissements de formation aux métiers de la mer et les ports des pays océaniques.
 - Assistance à la préparation du Programme d'audit des États membres de l'OMI dans au moins deux pays océaniques.
 - Réalisation d'au moins deux audits relatifs à la sécurité des navires dans deux pays océaniques.
- Organisation de cours et d'ateliers de formation au niveau national ou régional :
 - Organisation d'au moins une formation au pilotage.
 - Organisation d'au moins une formation sur la sécurité du travail portuaire.
 - Organisation d'au moins une formation destinée aux inspecteurs de l'État du pavillon.
 - Organisation d'au moins une formation sur la sécurité des navires nationaux et soutien à la mise en œuvre du protocole d'accord relatif aux obligations de l'État du pavillon.
 - Organisation d'une réunion de l'organe directeur de la PIMC et d'une réunion du sous-comité afin de faire avancer les travaux sur la formation, la sécurité et les audits.
- Mise à jour des référentiels de données régionaux sur les transports :
 - Alimentation des bases de données internes, accessibles à tous les pays océaniques.
 - Poursuite de la collecte et de l'analyse de données relatives au commerce maritime.
 - Poursuite de la collecte et de l'analyse de données relatives à la sécurité de la navigation.
- Production et diffusion d'importantes publications techniques relatives au secteur des transports :
 - Élaboration et diffusion de trois numéros du bulletin d'information *Pacific Maritime Watch*.
 - Production d'au moins deux publications dans les domaines suivants : sécurité et sûreté maritimes, questions portuaires, techniques et juridiques.
- Communication concertée d'informations relatives au travail du Département transports.
- Actions de mobilisation de ressources (intégrant les principes de l'approche programme et du

recouvrement des coûts), élaboration de projets et réponse aux exigences de l'Organisation.

- Assurance d'un niveau d'efficacité suffisant du lancement des projets et du suivi de leur mise en œuvre pour que les activités prévues puissent être menées dans le respect du budget et du calendrier approuvés.
- Coordination avec le Département énergie et la Division géosciences afin de profiter des synergies dans la réalisation des activités et l'obtention des résultats attendus.
- En coordination avec le Département énergie, maintien d'une approche consultative et qualitative de la gestion des deux divisions, finances, communication, suivi-évaluation et amélioration continue y compris.
- Coordination du travail du Département afin qu'il s'inscrive dans la droite ligne du plan d'activité et du Plan stratégique de la CPS.

International Foundation for Aid to Navigation (IFAN) – Projet régional relatif à la sécurité de la navigation

- Accréditation de la CPS en tant qu'organisme de formation agréé par une autorité compétente, conformément aux recommandations et aux directives de l'Association internationale de signalisation maritime (IALA).
- Diagnostic des besoins en matière de systèmes de sécurité de la navigation (évaluation économique y compris) dans au moins quatre pays océaniques.
- Réalisation d'au moins quatre analyses des vides juridiques en matière de sécurité de la navigation.
- Mise en œuvre de la totalité du budget pour la phase I du projet et transmission des rapports aux bailleurs de fonds.
- Validation, par l'IFAN, de la phase II du projet et du financement pour 2018.

Centre de coopération de technologie maritime pour le Pacifique (MTCC-Pacifique) - projet mondial financé par l'Union européenne et exécuté par l'OMI

- Création et lancement du MTCC-Pacifique, lancement et réalisation à 70 % de projets pilotes sur l'efficacité énergétique et la collecte de données.
- Organisation d'activités de renforcement des capacités au niveau national et transmission des rapports aux bailleurs.
- Mise en œuvre de la totalité du budget du projet pour l'année 1 et l'année 2.

CHAPITRE I – DIVISION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	DÉPARTEMENT TRANSPORTS	2019	2020
---	------	------------------------	------	------

BUDGET DES DÉPENSES				
171 500	560 400	Fonds globalisés (ordinaires)	232 700	232 800
440 500		Fonds programme fléchés Australie		
612 000	560 400	Sous-total fonds globalisés (ordinaires et fonds programme fléchés)	232 700	232 800
249 000		Fonds projet fléchés Australie		
	645 000	Organisation maritime internationale	611 000	161 000
	1 830 400	UE	125 300	
386 300	263 400	IFAN		
235 300		KfW (Allemagne)		
	334 300	Fonds octroyés par divers bailleurs	126 400	
870 600	3 073 100	Sous-total fonds projet fléchés	862 700	161 000
1 482 600	3 633 500	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	1 095 400	393 800

But

Améliorer la qualité de l'éducation en Océanie.

Vision

L'organisme responsable de la qualité de l'enseignement en Océanie.

Mission

Améliorer la qualité de l'éducation et de la formation au profit des apprenants du Pacifique de manière à concrétiser les avantages procurés par l'apprentissage tout au long de la vie.

Objectifs

1. Relever le niveau d'aptitude à la lecture, à l'écriture et au calcul ainsi que l'autonomie fonctionnelle à l'échelle régionale et nationale.
2. Renforcer la capacité du système d'évaluation pédagogique des pays insulaires océaniques à fournir une éducation élémentaire de meilleure qualité.
3. Améliorer la gouvernance des systèmes éducatifs des pays océaniques.
4. Renforcer la capacité des systèmes éducatifs des pays océaniques à gérer et utiliser des données de qualité, valables et fiables pour étayer la planification et la prise de décision.
5. Mettre en place un système régional facilitant la reconnaissance des qualifications océaniques à l'international, la mobilité professionnelle ainsi que les processus nationaux et régionaux d'assurance de la qualité.
6. Renforcer la capacité de l'EQAP à soutenir les efforts des systèmes éducatifs pour améliorer la qualité de l'enseignement.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds ordinaires et fonds projet

Relever le niveau d'aptitude à la lecture, à l'écriture et au calcul ainsi que l'autonomie fonctionnelle à l'échelle régionale et nationale.

- Élaborer et utiliser, au niveau régional, des outils fiables pour recueillir des données sur la situation actuelle en matière de lecture, d'écriture et de calcul.
- Mettre en place un outil d'évaluation régional durable, valable et fiable (PILNA) qui porte sur l'ensemble de la région.
- Concevoir des cadres pour la notation, le codage, l'analyse et la synthèse des informations relatives aux aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul.
- Faciliter une approche régionale commune de l'élaboration et de la mise en place de politiques et programmes d'intervention pertinents, appropriés et reposant sur des données factuelles dans chaque pays afin d'améliorer les aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul.
- Proposer des formations et offrir des conseils en ce qui concerne les interventions destinées à traiter de défis propres à la lecture, à l'écriture et au calcul.

Renforcer la capacité du système d'évaluation pédagogique des pays insulaires océaniques à fournir une éducation élémentaire de meilleure qualité.

- Faciliter la mise en œuvre de normes professionnelles applicables aux enseignants et aux dirigeants des établissements scolaires par le biais de conseils et d'une assistance technique.
- Concevoir et gérer des outils, logiciels et instruments appropriés pour assurer un suivi des performances des enseignants et des dirigeants.
- Faciliter l'utilisation des données factuelles sur les performances des enseignants et des dirigeants comme base de leur perfectionnement professionnel continu.
- Dispenser des conseils et une assistance technique aux ministères et prestataires de service pour veiller à l'utilisation d'une évaluation fondée sur les résultats dans les établissements de formation des enseignants et dans le cadre de l'examen et de l'élaboration des programmes d'études.
- Proposer des formations et offrir des conseils afin d'améliorer et d'assurer la qualité des qualifications régionales et de soutenir le processus d'évaluation national.
- Proposer des formations et offrir des conseils en matière de conception des programmes d'évaluation en classe afin de guider l'enseignement avant (diagnostic) et pendant (pour) l'apprentissage et la réalisation de l'évaluation en classe, l'objectif étant de contribuer à l'évolution de l'enseignement à des fins d'intervention, d'analyse et de synthèse.

Améliorer la gouvernance des systèmes éducatifs des pays océaniques.

- Mener une évaluation comparative des politiques d'éducation à l'échelle du système dans les domaines suivants : compétences des enseignants, administration et gestion des établissements, programmes et supports pédagogiques, systèmes d'évaluation, systèmes d'information sur la gestion de l'éducation et services d'enseignement et de formation techniques et professionnelles (EFTP).
- Proposer des analyses systématiques, étalonnées et comparatives des politiques et des systèmes éducatifs, ainsi que les leçons qui en sont tirées, afin qu'elles puissent être reproduites dans la région.

- Soutenir le développement des capacités en matière d'élaboration des politiques dans les domaines de compétence de l'EQAP grâce à une base de données et un inventaire des politiques.
- Évaluer les capacités institutionnelles des ministères à élaborer des politiques, et soutenir l'élaboration de politiques éducatives.
- Proposer des formations et offrir des conseils en matière de suivi et d'évaluation des systèmes éducatifs.

Renforcer la capacité des systèmes éducatifs des pays océaniques à gérer et utiliser des données de qualité, valables et fiables pour étayer la planification et la prise de décision.

- Renforcer la culture institutionnelle au sein des ministères de l'Éducation afin de favoriser l'utilisation de l'information pour étayer les politiques éducatives et leur mise en place.
- Améliorer l'accessibilité de l'information pour les décideurs, les responsables de la mise en œuvre des politiques et les sources d'information.
- Aider les unités chargées des politiques stratégiques et de la planification pour qu'elles proposent une information pertinente, de meilleure qualité et plus opportune.

Mettre en place un système régional facilitant la reconnaissance des qualifications océaniques à l'international, la mobilité professionnelle ainsi que les processus nationaux et régionaux d'assurance de la qualité.

- Soutenir l'accréditation d'organismes ainsi que d'établissements d'enseignement et de formation qui respectent les normes d'assurance-qualité dans la région.
- Soutenir l'élaboration de critères régionaux pour l'octroi de licences à des professionnels, en concertation avec les organismes chargés de l'octroi de licences des pays membres.
- Améliorer la qualité du *South Pacific Form Seven Certificate (SPFSC)* en renforçant les processus, les outils, l'assurance-qualité et l'établissement de rapports.
- Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes d'assurance-qualité dans l'enseignement supérieur.
- Proposer des conseils et un soutien technique aux organismes nationaux chargés des qualifications et autres parties prenantes.

Renforcer la capacité de l'EQAP à soutenir les efforts des systèmes éducatifs pour améliorer la qualité de l'enseignement.

- Élaborer et présenter des travaux de qualité et d'importance régionale, afin que l'unité de recherche de l'EQAP soit reconnue par la communauté internationale des chercheurs.
- Apporter aux systèmes éducatifs nationaux les conseils et l'assistance technique nécessaires pour qu'ils améliorent leurs capacités de recherche.

CHAPITRE II – PROGRAMME POUR L'ÉVALUATION ET LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	PROGRAMME POUR L'ÉVALUATION ET LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT	2019	2020
		BUDGET DES DÉPENSES		
414 400	414 200	Fonds globalisés (ordinaires)	414 200	414 200
		Fonds projet fléchés		
315 300	349 100	Australie		
51 300	317 400	Nouvelle-Zélande		
244 200	247 500	Autre	247 500	
610 800	914 000	Sous-total fonds projet fléchés	247 500	
1 025 200	1 328 200	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	661 700	414 200

La Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins se compose de deux grands programmes : le Programme pêche hauturière et le Programme pêche côtière. Le nouveau plan d'activité de la Division présente le but et les objectifs de la Division comme suit :

Objectifs fixés et résultats visés par la Division	Sections responsables*						
	FEMA	DM	SAM	AQ	NFD	CFSM	IS
<i>Des données scientifiques de qualité étayant la gestion halieutique aux échelons régional, infrarégional, national et infranational</i>							
1. Renforcer la collecte de données et assurer des services de gestion des données relatives aux ressources halieutiques et aux écosystèmes marins							
1.1 Améliorer les données biologiques, halieutiques et écosystémiques disponibles pour les espèces clés	■					■	
1.2 Acquérir, gérer et diffuser des données ayant notamment fait l'objet d'un traitement, d'une évaluation et d'une consolidation dans une base de données	■	■				■	
1.3 Mettre au point des systèmes, des outils et des services de soutien pour la collecte, la gestion et la déclaration normalisées des données	■	■			■	■	
2. Fournir des analyses et des conseils à l'appui d'une gestion halieutique étayée par des éléments probants							
2.1 Réaliser des évaluations des stocks de qualité pour les principales ressources hauturières renouvelables, afin d'étayer les analyses de données	■	■	■				
2.2 Produire des analyses, des modèles et des évaluations dans les domaines suivants : écosystèmes, changement climatique, biodiversité, écologie des ressources marines et pêcheries	■	■	■			■	
2.3 Élaborer de nouvelles méthodes de modélisation afin d'étayer les conseils et les analyses scientifiques	■		■				
2.4 Appuyer la mise en œuvre de la stratégie « Une nouvelle partition pour les pêches côtières » et de l'approche écosystémique et communautaire de l'halieutique				■	■	■	
2.5 Soutenir la révision et la mise en œuvre de lois, de politiques, de plans ainsi que de dispositifs de suivi, de contrôle, de surveillance et d'application de la réglementation en matière de gestion halieutique	■	■	■			■	
2.6 Fournir des conseils et des analyses économiques afin d'étayer la prise de décisions			■	■	■		
Une assistance technique de qualité contribue au développement durable							
3. Appuyer le développement durable de l'aquaculture							
3.1 Aux échelons régional et national, améliorer les politiques, les plans, les lois, ainsi que les dispositifs de suivi, de contrôle, de surveillance et d'application de la réglementation dans le secteur de l'aquaculture				■		■	
3.2 Procurer une assistance technique dans le domaine de l'aquaculture				■			
3.3 Améliorer la gestion des risques en matière de biosécurité aquatique				■			
4. Déterminer de nouveaux moyens de subsistance durables dans les pêcheries côtières							
4.1 Imaginer et tester des solutions novatrices et durables pour ce qui est de la pêche vivrière, artisanale, professionnelle et récréative					■		
4.2 Améliorer les pratiques de manutention du poisson et promouvoir la valorisation des produits de la mer				■	■		
4.3 Appuyer la réalisation d'évaluations des besoins post-catastrophe dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture				■	■	■	
L'accès à l'information et le renforcement des capacités donnent aux peuples océaniques les moyens de gérer leurs ressources halieutiques							
5. Fournir des informations halieutiques et en faciliter l'accès							
5.1 Élaborer des produits d'information et de savoir	■	■	■	■	■	■	■
5.2 Faciliter la gestion et la circulation de l'information							■
6. Appuyer le renforcement des capacités dans les États et Territoires insulaires océaniques dans les secteurs des							

pêches et de l'aquaculture							
6.1	Mettre au point et animer des formations professionnelles régionales dans le secteur de la pêche, et en assurer le contrôle qualité	■				■	
6.2	Contribuer au renforcement des compétences halieutiques dans les domaines suivants : sciences halieutiques, techniques, gestion des données, analyse et conseil	■	■	■	■	■	■

*FEMA = Suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème ; DM = Gestion des données ; SAM = Évaluation et modélisation des stocks ; AQ = Aquaculture ; NFD = Développement de la pêche côtière ; CFSM = Science et gestion halieutiques côtières ; IS = Information halieutique.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds ordinaires

- Coordination de la mise en œuvre des recommandations et conclusions issues de l'évaluation de la Division, notamment la décision prise par le CRGA de faire des sciences halieutiques un domaine d'excellence.
- Des économies à réaliser dans le budget ordinaire de la Division (Bureau du Directeur, Programme pêche côtière et Programme pêche hauturière) grâce au processus de priorisation et de révision du budget pour 2018.
- Obtention de 95 % des résultats prévus dans le programme de travail de la Division en 2017.
- Mise en œuvre du plan d'activité de la Division et l'adapter en fonction des besoins.
- La Division établit des plans et conduit des activités qui répondent aux besoins et aux priorités des membres, et sont mis en œuvre en intégrant systématiquement les dimensions jeunesse et genre à une approche programme intégrée.
- Impulser l'élan nécessaire à la stratégie définie dans *la Nouvelle partition pour la pêche côtière – Trajectoire de changement* de la CPS à l'échelle nationale et régionale, et appuyer, faciliter et préparer l'évaluation périodique des progrès accomplis au titre de cette « nouvelle partition ».
- Feuille de route sur l'avenir des pêches en Océanie – établissement du rapport de situation sur les pêches côtières 2018.
- Mise en place de mécanismes visant à suivre les progrès accomplis au regard de la Déclaration des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des Îles du Pacifique en faveur du renforcement, par la Division pêche de la CPS, de la gestion des pêcheries côtières, et présentation de rapports connexes aux dirigeants océaniques.
- Maintien de solides relations de travail avec les directeurs des services des pêches des États et Territoires membres, les bailleurs de fonds, les autres organisations régionales et les organisations non gouvernementales.
- Les décideurs nationaux et régionaux et le grand public sont mieux informés des problèmes relatifs aux ressources halieutiques, des effets du changement climatique, de la contribution majeure de la pêche aux économies nationales, à la concrétisation des aspirations nationales au développement, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et de la nécessité d'améliorer les mesures de gestion des pêches.
- Participation constructive aux réunions des hauts responsables de l'Agence des pêches du Forum (FFA) et aux réunions ministérielles du Comité des pêches du Forum en vue de l'examen de questions importantes qui touchent à la gestion des pêches et appellent l'attention et l'engagement des pays.
- Avancement des travaux du Groupe de travail du secteur marin, assisté de l'Alliance du Pacifique, sur les projets relatifs à la politique régionale pour les océans.
- Évaluation des projets et programmes de la Division financés par des bailleurs et diffusion des rapports connexes dans les délais prévus.
- Renforcement des procédures et des systèmes de suivi-évaluation et d'amélioration continue au sein de la Division, en particulier pour ce qui est de l'établissement de rapports destinés aux bailleurs de fonds.
- Deux *notes d'orientation sur les pêches* rédigées et diffusées auprès des pays océaniques membres de la CPS.
- *Annuaire des pêches* 2018 établi et diffusé, et élaboration du projet d'Annuaire des pêches 2019.
- Production de nouveaux supports pédagogiques sur les ressources marines à l'intention des établissements scolaires d'un pays océanique membre de la CPS.
- Production et diffusion auprès des pays océaniques membres de la CPS de documents de sensibilisation et d'information sur les questions halieutiques.

- Formation d'un fonctionnaire des pêches océanien à l'information et la communication.
- Sensibilisation efficace des parties prenantes dans les pays océaniques quant aux résultats des activités menées par la Division, et partage d'expériences et de connaissances dans l'ensemble de la région.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds projet fléchés

- Renforcement des composantes suivi-évaluation, amélioration continue de la Division en mettant l'accent sur la collecte de données à des fins d'établissement de rapport dans le cadre de la Nouvelle partition et du rapport de situation sur les pêches côtières.
- Amélioration et renforcement des systèmes et processus de suivi-évaluation en place pour la Nouvelle partition.
- Création et mise en place de mécanismes de communication, de coordination et de collaboration intersectorielles efficaces au titre de la Nouvelle partition.

CHAPITRE III – DIVISION PÊCHE, AQUACULTURE ET ÉCOSYSTÈMES MARINS

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	BUREAU DU DIRECTEUR	2019	2020
---	------	---------------------	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
235 800	243 500	Sous-total fonds globalisés (ordinaires)	243 500	243 500
		Fonds programme fléchés		
	193 000	Australie	121 700	16 100
112 900	163 900	Nouvelle-Zélande	164 800	181 300
348 700	600 400	Sous-total fonds globalisés (ordinaires et fonds programme fléchés)	530 000	440 900
		Fonds projet fléchés		
79 100	10 800	World Fish		
		Australie	11 000	11 400
26 300	10 800	Nouvelle-Zélande	11 000	11 400
105 400	21 600	Sous-total fonds projet fléchés	22 000	22 800
454 100	622 000	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	552 000	463 700

Le but et les objectifs du Programme pêche côtière sont présentés dans le cadre du Bureau du Directeur de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, dans la mesure où le nouveau plan d'activité les intègre sur toute de la Division.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds ordinaires

- Superviser la mise en œuvre de plusieurs projets, notamment dans le domaine des finances et de la rédaction annuelle de rapports aux bailleurs de fonds.
- Trois pêcheries côtières nationales de poissons ou invertébrés gérées de manière durable sur la base d'un plan de gestion.
- Gestion d'une base de données régionale sur l'aquaculture, ainsi que d'un outil de formation en ligne pour l'identification des poissons.
- Réalisation de campagnes régulières de suivi des pêches côtières et établissement de rapports de suivi à l'appui des plans de gestion des pêches dans trois pays.
- Formation de quinze personnes dans deux pays aux méthodes d'enquête auprès des pêcheurs et/ou en bassin.
- Quatre stages en détachement afin d'effectuer une formation à l'analyse de données et à la rédaction de rapports à Nouméa, afin de présenter les résultats à la hiérarchie.
- Formation de cinq agents des services des pêches au suivi des pêches côtières et à l'élaboration de plans de gestion.
- Mise en place de deux programmes durables de mouillage de dispositifs de concentration du poisson (DCP), avec collecte, suivi et analyse des données en continu.
- Formation de vingt petits pêcheurs à l'application de méthodes de pêche utilisant les DCP afin d'accroître leurs prises.
- Évaluation de la viabilité économique de deux projets de développement à petite échelle.
- Formation de dix personnes à la gestion de petites entreprises dans les États et Territoires insulaires océaniques.
- Organisation de deux stages de formation en détachement à Nouméa en vue de la réalisation d'analyses économiques des activités de pêche.
- Création d'une entreprise de pêche sportive rentable et gérée de manière durable.
- Création d'une entreprise rentable de recyclage de déchets de poissons.
- Mise en œuvre de deux projets de diversification de la pêche en vue d'essais de viabilité commerciale.
- Actualisation ou établissement de plans de développement de l'aquaculture dans deux pays.
- Évaluation de deux pays à l'appui du renforcement institutionnel du secteur de l'aquaculture.
- Développement d'une stratégie régionale de collecte de données et de statistiques aquacoles.
- Évaluation de l'efficacité et de la mise à profit des formations en aquaculture.
- Formation de trente agents aux techniques d'aquaculture pour plusieurs produits, notamment les algues et le tilapia.
- Réponse à deux à trois demandes ponctuelles dans le domaine de l'aquaculture et/ou de la mariculture.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds projet

Australie : Mise en place de programmes de gestion communautaire à Kiribati et à Vanuatu (en collaboration avec ANCORS et WorldFish)

- Aider les populations des sites pilotes du projet de gestion écosystémique et communautaire de l'halieutique à définir les enjeux, les problèmes et les solutions (diagnostic participatif) dans les deux pays.
- Élaborer et mettre en œuvre des plans de gestion écosystémique et communautaire de l'halieutique dans trois nouveaux sites de chaque pays.
- Aider les populations à assurer le suivi de leurs activités de gestion écosystémique et communautaire de l'halieutique, en remaniant la démarche en continu.

- Choisir des supports de sensibilisation adaptés et traduire ces documents en langues vernaculaires.

Australie : Amélioration de l'aquaculture communautaire aux Fidji, à Kiribati, au Samoa et à Vanuatu

- Mettre la dernière main aux activités propres à chaque pays en vue de l'achèvement du projet en juin 2018
- Rédiger une évaluation finale de la faisabilité technique et économique de la production d'holothuries de sable à Kiribati, et publier des informations.
- Rédiger un rapport sur les principaux résultats, conclusions et enseignements des projets, et notamment un rapport final à l'ACIAR comprenant des états financiers.

Australie : Mise en œuvre de la « nouvelle partition » par le renforcement de la gestion écosystémique et communautaire de l'halieutique dans la région

- Examiner et analyser les activités de gestion écosystémique et communautaire de l'halieutique en cours dans la région en collaboration avec les organisations membres du CORP et les ONG, les cartographier à l'aide du SIG et les relier à la « nouvelle partition ».
- Mettre en place et entretenir un mécanisme de partage de l'information entre les acteurs de la gestion écosystémique et communautaire de l'halieutique afin de mettre à jour en continu les activités en cours dans la région.
- Élaborer une stratégie globale de renforcement des capacités pour la gestion écosystémique et communautaire de l'halieutique en collaboration avec les partenaires.
- Contribuer à la création du groupe de travail sur les pêches côtières ainsi qu'à la sélection de ses membres, et lui fournir des services de secrétariat.
- Rédiger un guide et/ou une note pratique de mise en œuvre afin de fournir des conseils sur l'application des stratégies et des politiques de gestion des pêches côtières déterminées en lien avec la « nouvelle partition ».

Union européenne : Projet de partenariat marin Union européenne-Pacifique (PEUMP), composante côtière

- Recruter du personnel pour la composante côtière.
- Effectuer des formations et des évaluations sur les invertébrés, et plus spécifiquement les holothuries, dans deux pays, et fournir à ces pays des conseils de gestion.
- Faire suivre une formation pratique aux méthodes d'inventaire des invertébrés à dix membres du personnel.
- Réaliser des évaluations socioéconomiques dans deux pays, en mettant l'accent sur l'obtention de chiffres plus précis de consommation de produits de la mer par habitant dans les pays en question.
- Consolider les bases de données nationales de deux pays pour les poissons et les invertébrés, en mettant l'accent sur l'utilisation des nouvelles technologies (tablettes et applications pour téléphone).
- Mettre sur pied des réseaux de gestion écosystémique et communautaire de l'halieutique dans quatre pays par l'intermédiaire du réseau des aires marines sous gestion locale (LMMA).
- Mettre en place un cadre et une stratégie de communication à appliquer dans trois à quatre pays, dans le cadre d'un appel d'offres destiné à trouver un prestataire.
- Réaliser des activités de gestion écosystémique et communautaire de l'halieutique à l'échelon infranational et/ou local dans trois à quatre pays, en mettant l'accent sur le partage des informations sur différents supports de façon à toucher le plus grand nombre de personnes ou de communautés dans les pays en question.
- Organiser dix stages de formation en détachement sur l'analyse de données, la fourniture de conseils de gestion à partir de données scientifiques et/ou l'analyse de données socioéconomiques.
- Réaliser trois nouveaux produits d'information ou de connaissance à l'appui de la gestion écosystémique et communautaire de l'halieutique, et les distribuer dans deux pays.

Union européenne : Projet de partenariat marin Union européenne-Pacifique (PEUMP), unité de gestion de programme

- Recruter du personnel pour l'unité de gestion de programme.
- Élaborer une stratégie de communication pour l'ensemble du projet PEUMP.
- Publier six communiqués de presse sur différents aspects du projet PEUMP ainsi que les premiers résultats.

- Réaliser des évaluations sur le genre et les droits de la personne dans le secteur marin de trois pays.
- Mettre en place des systèmes et des exigences dans le domaine des finances et des rapports.
- Organiser un atelier de lancement afin d'obtenir la contribution des parties prenantes au plan de travail du projet PEUMP.
- Rédiger et conclure des accords de subvention avec les partenaires pour la mise en œuvre d'activités spécifiques dans le cadre du projet.

Nouvelle-Zélande : Programme océanien de formation halieutique

- Formation de dix agents des services des pêches dans le cadre du cours annuel organisé à Santo (Vanuatu).
- Formation de quinze pêcheurs de Palau à la navigation et à la sécurité en mer.
- Formation de quarante pêcheurs et agents de transformation du poisson à la sécurité sanitaire des produits de la mer et aux techniques de manutention du poisson (principalement du thon) à Palau.

Nouvelle-Zélande : Améliorer la gestion halieutique au profit de la sécurité alimentaire et de la pérennisation des moyens de subsistance des populations océaniques

- Évaluation des lois et/ou des réglementations nationales et infranationales sur l'aquaculture et la pêche côtière dans au moins quatre pays, et fourniture d'une aide en vue de leur révision et de leur actualisation (début de la rédaction dans au moins trois pays).
- Évaluation des politiques et/ou des plans de gestion nationaux et infranationaux sur l'aquaculture et la pêche côtière dans au moins cinq pays, et fourniture d'une aide en vue de leur révision et de leur actualisation dans au moins trois pays.
- Élaboration de modules de formation sur les dispositifs de suivi, de contrôle, de surveillance et de police (SCS-P) dans les domaines de l'aquaculture et de la pêche côtière, en concertation avec l'Agence des pêches du Forum (FFA), le ministère néo-zélandais des Industries primaires et l'Université du Pacifique Sud (USP).
- Évaluation des besoins en SCS-P aux échelons national et infranational en matière d'aquaculture et de pêche côtière dans au moins quatre pays, et fourniture d'une aide et de formation à cet égard, ainsi que révision et actualisation des approches dans au moins deux pays.
- Participation à des évaluations sur le genre et les droits de la personne dans les pêches et le secteur marin avec les partenaires dans au moins trois pays, et analyse des données recueillies afin de définir les secteurs à problèmes et les obstacles, ainsi que de les traiter lors de la mise en œuvre de toutes les activités du projet.
- Renforcement des systèmes et des procédures de suivi-évaluation applicables au projet.
- Organisation d'une réunion de planification annuelle avec le ministère néo-zélandais des Industries primaires, la FFA et les pays, si possible, en vue de l'élaboration de plans de travail annuels pour le projet.
- Renforcement des capacités nationales et infranationales en organisant au moins huit stages de formation en détachement à la CPS, des formations dans les pays et l'embauche d'un Auxiliaire océanien au sein de la CPS pendant douze mois.
- Élaboration de documents de sensibilisation aux questions et à la réglementation de la gestion des pêches côtières dans au moins deux pays, visant plus spécifiquement le secteur privé et les populations littorales.

Nouvelle-Zélande : Développer une aquaculture océanique durable pour assurer la sécurité alimentaire et la croissance économique

- Évaluation des besoins en matière de sécurité aquatique dans au moins quatre pays, et définition et élaboration d'une grille d'évaluation des risques se rapportant à la circulation des produits ou marchandises aquacoles aux échelons national ou régional pour les pays en question.
- Organisation d'un atelier infrarégional sur la surveillance, l'évaluation et les rapports des maladies aux échelons national et régional.
- Évaluation des enjeux en matière de droits de la personne et d'égalité hommes-femmes par la réalisation d'analyses sociales et sexospécifiques dans au moins trois pays, en collaboration avec des partenaires, afin de cerner des approches viables pour appuyer les plans de biosécurité aquatique nationaux ou par espèces et le partage équitable des avantages retirés.
- Organisation d'une réunion de planification annuelle avec le ministère néo-zélandais des Industries

primaires, la FAO et les pays, si possible, en vue de l'élaboration de plans de travail annuels pour le projet.

- Évaluation des besoins d'au moins quatre pays dans le domaine de l'aquaculture, et mentorat et appui technique à au moins cinq sociétés ou exploitants aquacoles (secteur privé, populations locales, ONG) en vue de répondre à leurs besoins en information, en connaissances et en compétences en gestion d'entreprise.
- Appel à manifestations d'intérêt de la part du secteur privé pour une assistance technique à l'élaboration ou à l'extension de la production aquacole, et fourniture d'une étude de cas pour cette assistance.
- Renforcement des systèmes et des procédures de suivi-évaluation applicables au projet.
- Renforcement des capacités avec le secteur privé et les populations locales en organisant au moins cinq stages de formation en détachement à la CPS, des formations dans les pays et des formations spécifiques sur la biosécurité aquatique au profit du secteur public.
- Tenue à jour d'un registre d'experts à contacter de préférence pour la réalisation de travaux de recherche sur les options appropriées en matière d'alimentation, et/ou la reproduction et la gestion du stock de géniteurs, et début des premières missions d'expertise.

Banque mondiale et Agence des pêches du Forum : programme régional océanien Oceanscape (PROP), composante côtière

- Travail avec le comité consultatif technique sur les pêches du Groupe du fer de lance mélanésien (GFLM) afin d'appliquer les mesures de gestion convenues pour la pêche de l'holothurie dans les pays membres du Groupe.
- Travail avec les trois autres pays partenaires (Tuvalu, Îles Marshall et États fédérés de Micronésie) pour mettre en œuvre les dispositions de gestion des stocks d'holothuries qui complètent ceux des pays membres du GFLM.
- Travail avec tous les pays membres du GFLM et les pays partenaires en vue de l'harmonisation des conditions tarifaires et des conditions d'octroi de licences, notamment tenue d'une base de données régionale comprenant des informations détaillées sur toutes les exportations d'holothuries.
- Rédaction d'un rapport d'avancement sur les activités à l'intention des bailleurs de fonds.

CHAPITRE III – DIVISION PÊCHE, AQUACULTURE ET ÉCOSYSTÈMES MARINS

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	PÊCHE CÔTIÈRE	2019	2020
		BUDGET DES DÉPENSES		
989 800	1 070 700	Sous-total fonds globalisés (ordinaires)	1 070 700	1 070 700
		Fonds programme fléchés		
878 700	755 000	Australie	755 000	755 000
230 200	260 700	Nouvelle-Zélande	140 700	140 700
2 098 700	2 086 400	Sous-total fonds globalisés (ordinaires et fonds programme fléchés)	1 966 400	1 966 400
		Fonds projet fléchés		
266 800	277 300	Australie	62 700	
	5 613 800	Union européenne	5 183 200	4 990 700
293 000		KfW (Allemagne)		
1 682 600	1 913 000	Nouvelle-Zélande	1 981 600	1 494 400
96 500	139 800	WorldFish	222 300	103 000
224 400	337 500	Autre	127 500	
2 563 300	8 281 400	Sous-total fonds projet fléchés	7 577 300	6 588 100
4 662 000	10 367 800	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	9 543 700	8 554 500

Le but et les objectifs du Programme pêche hauturière relèvent du Bureau du Directeur de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, car le nouveau plan d'activité de la Division intègre ces éléments dans l'ensemble de la Division.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds globalisés (ordinaires)

- Gestion efficace des activités du Programme pêche hauturière et établissement de rapports y afférents, conformément au plan d'activité de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins.
- Administration du Programme pêche hauturière, y compris gestion des bureaux, organisation des déplacements, ateliers, achats et sous-traitance, information des bailleurs de fonds et gestion financière.
- Amélioration de la visibilité des travaux du Programme pêche hauturière sous diverses formes et pour divers publics (scientifiques, gestionnaires des pêches, décideurs et grand public) – trois articles publiés dans des revues scientifiques à comité de lecture, un rapport d'évaluation sur la pêche thonière, une note d'orientation, des contributions à trois numéros de la Lettre d'information sur les pêches, deux communiqués de presse et actualisation du site Web du Programme pêche hauturière pour enrichir les pages Internet nationales.
- Offre de conseils à trois pays océaniques sur la répartition potentielle des prises de thonidés ou sur la durabilité des niveaux d'effort.
- Informations et conseils scientifiques dispensés à l'Agence des pêches du Forum (FFA), aux États parties à l'Accord de Nauru et à la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC) sur leurs dispositions en matière de gestion de la pêche.
- Gestion des bases de données régionales sur la pêche thonière afin de fournir des informations d'excellente qualité pour les évaluations et la gestion des stocks de thonidés à la CPS, à d'autres organisations et aux membres.
- Trois stages en détachement d'une durée de 12 mois offerts à des auxiliaires océaniques.

Principaux produits escomptés en 2018 – sélection de fonds projet fléchés

Nouvelle-Zélande : évaluation de la stratégie de gestion des stocks de thonidés dans le Pacifique

- Élaboration d'une stratégie de mobilisation des parties prenantes et d'un plan de renforcement des capacités pour le projet, et mise en œuvre de ces orientations dans l'ensemble des pays membres de la CPS.
- Définition de règles expérimentales de contrôle des captures pour la gestion des pêcheries thonières océaniques.
- Mise au point et à l'essai d'un cadre de modélisation de l'évaluation de la stratégie de gestion, et réalisation d'une évaluation initiale des règles expérimentales de contrôle des captures.
- Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de suivi des performances des règles de contrôle des captures.

Nouvelle-Zélande : amélioration de la politique et de la gestion de la pêche thonière à la palangre dans le Pacifique Sud

- Offre d'informations et de conseils scientifiques afin d'étayer une gestion améliorée des stocks de germon du sud.
- Soutien apporté à la FFA pour mettre au point un système régional de gestion des prises qui soit en adéquation avec la stratégie d'exploitation des ressources de la WCPFC.
- De concert avec la FFA, accompagnement des pays participant à l'Accord de Tokelau pour la révision et l'élaboration, à l'échelon national, de politiques et de cadres réglementaires sur les pêches en vue de mettre en œuvre les engagements pris au titre de ce texte.
- Soutien apporté à la FFA pour élaborer et mettre en œuvre des dispositifs d'appui au système de gestion des prises.
- De concert avec la FFA, actions de développement des capacités des pays participant à l'Accord de Tokelau pour leur permettre de s'acquitter de leurs obligations sous-régionales et de maximiser les retombées nationales.

Nouvelle-Zélande : assistance néo-zélandaise au Pacifique occidental – projet Asie de l'Est

- En coopération avec la WCPFC, soutien apporté aux pays bénéficiaires (Indonésie, Philippines et Vietnam) pour les aider à élaborer et à mettre en œuvre, à l'échelon national, des plans d'échantillonnage, des analyses de données, des estimations et des déclarations de prises.
- Assistance à la conception de bases de données d'observation, entre autres bases nationales.
- Offre d'un appui à la mise en œuvre de fonctions de gestion des données.

Nouvelle-Zélande : banque océanique d'échantillons marins

- Réflexion sur l'établissement d'une banque régionale d'échantillons marins et des infrastructures scientifiques associées dans le cadre de l'élaboration d'une analyse exhaustive.

Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC) : services scientifiques

Fournir les meilleures informations scientifiques possibles à l'appui des décisions relevant de la WCPFC, et ce, par les moyens suivants :

- Évaluations régionales des stocks de thonidés et espèces associées, et analyses y afférentes.
- Poursuite de l'analyse des données opérationnelles sur la pêche palangrière en vue d'améliorer les estimations de l'abondance relative des espèces ciblées.
- Analyse de la dynamique et des activités de la pêche à la senne liées aux dispositifs de concentration du poisson (DCP).
- Analyse des données biologiques en vue de futures évaluations des stocks.
- Prélèvement et conservation d'échantillons biologiques de thon aux fins d'analyses biologiques.
- Essais d'échantillonnage en mer, en vue d'améliorer l'évaluation des prises à la senne par espèce.
- Marquage de thons obèses à l'aide de marques conventionnelles et enregistreuses, en vue d'améliorer l'évaluation des stocks.
- Analyse des données de prise et d'effort pour la pêche à la senne, à l'appui de l'élaboration de mesures de gestion visant à réduire les captures de thons obèses juvéniles.
- Amélioration de l'évaluation des stocks par la mise en œuvre des recommandations relatives aux thons obèses (et à d'autres espèces de thons tropicaux) issues de l'examen par les pairs.
- Conseils techniques pour l'élaboration de stratégies d'exploitation par l'intermédiaire du plan de travail de la WCPFC, notamment l'apport de conseils techniques et d'une analyse de potentiels points de référence cibles, la définition de règles de contrôle des captures, les stratégies de surveillance et les approches en matière d'évaluation de la stratégie de gestion.
- Alimentation des bases de données régionales sur la pêche thonière par tous les pays membres de la CPS pour leurs activités de pêche les plus récentes, ainsi que par les pays non océaniques pratiquant la pêche à grande distance et les pays adjacents d'Asie du Sud-Est.
- Traitement des données sur les activités de pêche recueillies ces dernières années dans le cadre de quelque 1 500 missions d'observation.
- Application des normes régionales en matière de rapports électroniques.
- Réponse des pays membres à leurs obligations de communication de données scientifiques à l'égard de la WCPFC grâce à l'atelier régional sur les statistiques thonières organisé par la CPS.
- Appui fourni au Secrétariat de la WCPFC en vue de l'établissement du rapport 2018 de suivi de la conformité.
- Estimations des prises annuelles de thonidés publiées dans l'Annuaire des statistiques annuelles sur la pêche thonière.

Projet océanique de gestion de la pêche hauturière II

- Meilleure compréhension des impacts potentiels du changement climatique sur les pêcheries thonières du Pacifique grâce à la simulation par modèle de plusieurs scénarios climatiques appliqués au thon.
- Meilleure compréhension de la structure trophique de l'écosystème de la warm pool du Pacifique occidental.
- Amélioration du suivi et des audits des données nationales sur la pêche thonière en utilisant TUFMAN 2 dans au moins 14 pays et à l'échelon du Secrétariat de la FFA.
- Lancement de la collecte de données saisies à bord des navires sous la forme de rapports électroniques dans la pêche palangrière d'au moins trois pays.
- Aide à l'utilisation de l'application TAILS pour la collecte de données sur la pêche artisanale fournie à au moins trois pays.
- Analyse de la collecte de relevés de débarquement et plans d'amélioration élaborés dans au moins trois pays.

- Aide apportée aux pays membres en prévision de leur participation aux réunions 2018 de la WCPFC.
- Analyses réalisées à l'appui de la gestion des pêcheries thonières nationales pour trois pays.
- Formation à l'évaluation des stocks et à l'analyse des écosystèmes dispensée à 20 agents de services nationaux des pêches lors de l'atelier d'évaluation des stocks organisé en 2018.

Recouvrement des coûts des programmes régionaux d'observation – administré par la FFA

- Renforcement des programmes d'observation aux échelons national et régional en appuyant et en coordonnant la formation dispensée aux observateurs, aux débriefeurs et aux formateurs des observateurs.

UE : programme de partenariat marin Union européenne-Pacifique (PEUMP), volet thonidés

- Recrutement de personnel pour le volet thonidés.
- Élaboration et application de méthodes aux fins d'estimation des prises et des séries chronologiques d'abondance relative des principales espèces accessoires.
- Utilisation des produits des analyses des indicateurs/modélisations écosystémiques pour mettre à la disposition des pays membres des outils destinés à la gestion de leurs ressources halieutiques.
- Réalisation de recherches sur les aspects biologiques des thonidés entrant en ligne de compte dans l'évaluation et la gestion des stocks, y compris sur la dynamique des bancs de thonidés associés aux DCP, sur leur âge et leur croissance, sur la structure des stocks et sur la mixité spatiale.
- Réalisation de recherches destinées à améliorer l'évaluation des prises à la senne par espèce.
- Mise au point d'indices d'abondance relative améliorés pour les thonidés à partir des données pour la pêche à la senne et à la palangre.
- Offre d'un poste d'auxiliaire à pourvoir au sein du Programme pêche hauturière par un Océanien d'un pays ACP du Pacifique.

CHAPITRE III – DIVISION PÊCHE, AQUACULTURE ET ÉCOSYSTÈMES MARINS

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	PÊCHE HAUTURIÈRE	2019	2020
---	------	------------------	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
858 100	1 072 500	Fonds globalisés (ordinaires)	1 072 500	1 076 900
		Fonds programme fléchés		
978 400	754 200	Australie	754 200	
354 900	387 200	Nouvelle-Zélande	214 000	
2 191 400	2 213 900	Sous-total fonds globalisés (ordinaires et fonds programme fléchés)	2 040 700	1 076 900
		Fonds projet fléchés		
	1 123 200	Union européenne	1 231 800	
	476 300	Australie	479 200	
668 600	556 500	FAO	291 900	
452 700	335 700	ISSF	409 000	
	861 400	Nouvelle-Zélande	989 600	
2 756 100	2 521 400	WCPFC	2 635 000	
126 200	1 016 600	Autre	288 100	
4 003 600	6 891 100	Sous-total fonds projet fléchés	6 324 600	
6 195 000	9 105 000	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	8 365 300	1 076 900

Budget	Chapitre IV
Bureau/division	Division géosciences
Composante	Bureau du Directeur

La Division géosciences comprend trois composantes : Département géosciences pour le développement, Département réduction des risques de catastrophe et Département eau et assainissement.

La vision de la Division est la suivante :

- Développer les géosciences, les sciences sociales et les politiques connexes et les mettre au service de la réalisation des objectifs de développement prioritaires des pays insulaires océaniques, en particulier la lutte contre la pauvreté, la protection et l'amélioration de l'environnement, et un développement urbain et rural durable et inclusif.

1. Bureau du Directeur

Le Bureau du Directeur supervise et appuie le travail de l'ensemble des programmes et projets de la Division géosciences.

Objectifs

- Développement et maintien des capacités scientifiques et des autres capacités nécessaires à la concrétisation de la vision de la Division.
- Adoption de mesures visant à ce que les actions de la Division répondent aux objectifs de développement du Pacifique, s'appuient sur les meilleures pratiques en vigueur dans les organisations internationales et tiennent compte des tendances et des besoins émergents.
- Amélioration des infrastructures et de la qualité de vie, et attraction d'investissements de qualité socialement et écologiquement responsables.
- Création d'un environnement institutionnel ouvert propice à l'innovation et favorisant la fidélisation et la motivation des agents.
- Apporter un soutien aux domaines prioritaires liés au Plan stratégique de la CPS.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds globalisés (ordinaires) et fonds projet fléchés

- Révision continue du plan de travail de la Division, afin de garantir une mise en adéquation avec le Plan stratégique de la CPS.
- Réalisation d'au moins 80 % des résultats inscrits dans le programme de travail de la Division.
- Organisation d'une consultation des directeurs des services géosciences.
- Poursuite de la coordination du Réseau STAR (« Sciences, Technology and Resources Network »).
- Facilitation du travail du groupe de suivi et d'évaluation des programmes.
- Gestion générale et prise de responsabilité concernant le programme de travail et le budget de la Division, y compris en organisant des réunions mensuelles de l'équipe dirigeante de la Division.
- Représentation de l'Organisation et de la Division aux grandes réunions nationales, régionales et internationales.
- Promotion de partenariats, de liens et de synergies au sein de la CPS et avec des partenaires extérieurs.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds projet fléchés

Union européenne, Australie, Nouvelle-Zélande, Projet « de la montagne au récif » du FEM, Programme océanique de soutien climat et océans (COSPPac), projets de GRC de la Banque mondiale.

- Présentation aux parties prenantes des rapports sur les projets et des autres documents requis dans des délais raisonnables.
- Contribution aux différents plans lors des réunions des comités de pilotage des projets.
- Communication efficace des résultats des projets aux parties prenantes.
- Critères de visibilité des projets remplis.
- Acquisition des biens et services nécessaires aux projets de manière efficace et conforme aux politiques de la CPS.
- Vérification satisfaisante des comptes des projets.

2. Équipe de soutien de la Division géosciences

L'Équipe de soutien de la Division géosciences apporte un soutien financier et administratif à l'ensemble des programmes et projets de la Division géosciences.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds globalisés (ordinaires)

- Aide à la gestion financière et soutien administratif apportés à l'ensemble des programmes et projets de la Division.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds projet fléchés/coordination de grands projets

Union européenne, Australie, Nouvelle-Zélande, Projet « de la montagne au récif » du FEM, Programme océanien de soutien climat et océans (COSPPac), projets de GRC de la Banque mondiale, projet ISACC soutenu par l'USAID.

- Conférence sur les SIG organisée chaque année à l'intention de la Division, en la présence des partenaires et des parties prenantes.
- Projet de catalogage de données maintenu pour toutes les activités menées en collaboration avec les membres de la CPS et les programmes/projets de la Division.
- Présentation aux parties prenantes des rapports sur les projets et des autres documents requis, dans les délais impartis.
- Contribution aux différents plans lors des réunions des comités de pilotage des projets.
- Communication efficace des résultats des projets aux parties prenantes.
- Critères de visibilité des projets remplis.
- Acquisition des biens et services nécessaires aux projets de manière efficace et conforme aux politiques de la CPS.
- Vérification satisfaisante des comptes des projets.

3. Projet « de la montagne au récif » du FEM

Fonds pour l'environnement mondial (FEM) : Le Projet régional océanien « de la montagne au récif » est le fruit d'une collaboration interinstitutionnelle entre le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en leur qualité d'organismes d'exécution du FEM. La CPS appuie la coordination des efforts.

Principaux objectifs pour 2018

Le Programme « de la montagne au récif » du FEM vise à préserver et à renforcer les biens et les services de l'écosystème des États et Territoires insulaires océaniques (approvisionnement, réglementation, soutien et activités culturelles) par des approches intégrées de la gestion des terres, de l'eau, des forêts, de la biodiversité et des ressources côtières, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté, à la pérennisation des moyens de subsistance et à la résilience face aux changements climatiques. Les activités du projet s'articulent autour de cinq domaines d'intervention : conservation de la biodiversité, dégradation des sols, changements climatiques, gestion durable des forêts et eaux internationales.

La mise en œuvre du programme s'appuie sur différents volets d'activité : planification étayée par la science, perfectionnement du capital humain, élaboration de politiques et de plans stratégiques, gestion axée sur les résultats et partage de connaissances (voir projet Eaux internationales exécuté dans la région par la CPS, sous l'égide du Programme). Les projets pilotes « de la montagne au récif », mis en œuvre dans le cadre du projet Eaux internationales, visent à renforcer l'intégration des pratiques « de la montagne au récif ». Il s'agit de créer des synergies entre le travail des organisations sectorielles et les projets nationaux « de la montagne au récif », financés via le Système transparent d'allocation des ressources (STAR) du FEM, ainsi qu'entre les pouvoirs publics et les communautés, et entre la société civile et le secteur privé.

Principaux produits escomptés en 2018

Projets témoins au niveau national mettant en avant les démarches de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au service de la résilience et de la durabilité en milieu insulaire.

- Expérimentation de solutions novatrices alliant GIZC, GIRE et adaptation au changement climatique [lien avec les projets STAR de niveau national via le réseau élargi du Projet régional « de la montagne au

récif »].

- Diagnostics nationaux de la GIZC en vue de la hiérarchisation et de l'extension à plus grande échelle des principales réformes et investissements majeurs en matière de GIZC/GIRE.
- Création de réseaux multipartites fédérant les tables rondes de dirigeants en vue du renforcement de la GIZC/GIRE « des collectivités locales au gouvernement ».

Développement insulaire de l'investissement dans le capital humain et le savoir afin de renforcer les capacités nationales et locales de mise en œuvre de la GIZC/GIRE, conjuguée à l'adaptation au changement climatique.

- Renforcement des capacités nationales et locales de mise en œuvre de la GIZC et de la GIRE afin de favoriser l'application de bonnes pratiques en matière de gestion intégrée des ressources terrestres, hydriques, forestières et côtières et d'adaptation au changement climatique.
- Mécanismes d'incitation destinés à capter durablement des compétences locales spécialisées dans les approches « de la montagne au récif » et ouverture d'un dialogue intergouvernemental sur les besoins en ressources humaines pour la GIZC/GIRE.

Prise en compte systématique des approches de GIZC/GIRE « de la montagne au récif » dans les plans nationaux de développement.

- Validation des cadres d'action stratégique nationaux et régionaux pour la GIZC/GIRE.
- Élaboration de démarches coordonnées pour la gestion intégrée des ressources terrestres, hydriques, forestières et côtières et l'adaptation au changement climatique « de la montagne au récif ».

Indicateurs régionaux et nationaux « de la montagne au récif » pour le suivi, l'établissement de rapports, la gestion adaptative et la gestion des connaissances.

- Formulation et adoption de cadres de résultats intégrés et simplifiés pour des projets plurisectoriels intégrés à l'échelon national et régional.
- Création de plateformes nationales et régionales pour la gestion de l'information et la diffusion des meilleures pratiques et des enseignements tirés des approches « de la montagne au récif ».

CHAPITRE IV – DIVISION GÉOSCIENCES

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	BUREAU DU DIRECTEUR	2019	2020
---	------	---------------------	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
685 700	633 400	Fonds globalisés (ordinaires)	725 900	712 200
		Fonds projet fléchés		
		Union européenne		
2 313 200	1 637 600	FEM	1 503 800	801 900
	44 400	GIZ	44 400	
1 031 200		USAID		
144 300	353 800	Autre	423 400	253 500
3 488 700	2 035 800	Sous-total fonds projet fléchés	1 971 600	1 055 400
4 174 400	2 669 200	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	2 697 500	1 767 600

Le Département réduction des risques de catastrophe a pour rôle d'apporter aux États et Territoires insulaires océaniques un concours et des conseils techniques et stratégiques en vue du renforcement des pratiques en matière de gestion des risques de catastrophe (GRC). Pour ce faire, il collabore avec les autres départements techniques de la Division et de la CPS, ainsi qu'avec un large éventail de partenaires du développement et de bailleurs de fonds régionaux et internationaux.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds globalisés (ordinaires)

- Conseils et soutien techniques en vue de la mise en œuvre des priorités régionales et nationales. Les projets et initiatives menés autour de ces enjeux prioritaires seront mis en œuvre par le Département réduction des risques de catastrophe et la Division géosciences, en collaboration avec d'autres services de la CPS et divers partenaires.
- Conseils et soutien techniques en vue de la mise en place, à la CPS, d'une approche programme interdivision sur la GRC et le changement climatique.
- Conseils et soutien techniques en vue de l'élaboration de nouvelles solutions de renforcement des institutions et des capacités des pays océaniques en matière de GRC.
- Élaboration de propositions de projets.
- Assistance et soutien techniques à l'appui de la formulation/finalisation de stratégies régionales pour un développement résilient au climat et aux catastrophes dans le Pacifique et de l'élaboration de supports de communication, et soutien aux institutions compétentes (à l'exemple du futur Partenariat océanique pour la résilience).
- Activités liées à la gestion du Département.
- Soutien continu à l'appui des activités de l'Alliance océanique pour la gestion des situations d'urgence (PIEMA) en Océanie.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds projet fléchés

Projet ACP-UE de renforcement de la sécurité et de la résilience dans le Pacifique (10^e FED)

Le projet a pour objet de réduire la vulnérabilité, ainsi que les coûts sociaux, économiques et écologiques des catastrophes dues aux aléas naturels, pour permettre la réalisation des objectifs nationaux et régionaux de développement durable et d'atténuation de la pauvreté dans les États ACP du Pacifique. Le projet s'appuie sur les moyens suivants :

Préparation efficace en vue de la réponse et du relèvement

- Aider les organisations nationales et régionales, de même que les pouvoirs publics, à élaborer des plans de réponse, à mettre en œuvre des systèmes d'alerte précoce de bout en bout, à mettre en place des centres de secours et d'évacuation et à améliorer l'accès à l'eau potable afin d'atténuer les sécheresses.

Modalités institutionnelles renforcées en matière de GRC et d'adaptation au changement climatique

- Collaborer avec les principales parties prenantes à l'élaboration de plans d'action concertés nationaux, prévoyant notamment l'intégration de la gestion des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique dans les stratégies, plans et budgets nationaux et sectoriels.

Amélioration des connaissances, de l'information, de la sensibilisation de la population, de la formation et de l'éducation

- Contribuer à l'information des populations sur les risques, à l'aide de bases de données régionales et locales. L'objectif est de renforcer les capacités humaines et techniques nécessaires à l'identification des zones prioritaires, tout en créant des produits de connaissance et des supports de sensibilisation.

Meilleure compréhension des aléas naturels et réduction des risques sous-jacents

- Comblent les lacunes dans la compréhension fondamentale des dimensions scientifique, technique, sociale et économique des impacts des aléas et gérer les risques sous-jacents posés par l'évolution des conditions et ressources sociales, économiques et écologiques.

Renforcement des partenariats dans le domaine de la GRC et de l'action climatique

- Répondre à la nécessité de mettre en place une stratégie régionale intégrée pour la GRC et l'action climatique : renforcement de l'Alliance océanique pour la gestion des situations d'urgence (PIEMA), gestion renforcée des risques associés aux aléas, gestion optimisée de l'information, facilitation de l'accès au financement et intégration de la réduction des risques de catastrophe dans les programmes de travail du Conseil des organisations régionales du Pacifique.

Projet régional océanique d'outil d'évaluation des risques au service de la résilience

- Ce projet, piloté par la NIWA (Institut néo-zélandais de recherche sur l'eau et l'atmosphère) en concertation avec GNS Science et la CPS, permettra de mettre à l'essai les stratégies d'adaptation du paysage de risques régional au Samoa et à Vanuatu. Les vastes consultations se poursuivront avec les parties prenantes dans les pays afin de définir les priorités de mise en œuvre du projet.

Base de données sur les pertes consécutives aux catastrophes dans le Pacifique

- La base de données régionale sur les pertes consécutives aux catastrophes comprend des statistiques sur les pays océaniques. Très peu de données sont diffusées par la région, et il convient d'encourager les pays océaniques à diffuser leurs statistiques sur les catastrophes, en vue de leur inclusion dans la base de données.

Programme pour la résilience du Pacifique

L'objectif global du Programme est de renforcer les systèmes d'alerte précoce, les investissements résilients et la protection financière des pays participants, à savoir les Îles Marshall, le Samoa, les Tonga et Vanuatu. Il s'articule autour des quatre volets suivants :

Renforcement de l'alerte précoce et de la préparation

- Renforcer la résilience des pays participant à la phase I et de la région Pacifique dans son ensemble face aux aléas naturels, par exemple, les cyclones, les inondations côtières, les crues, les éruptions volcaniques, les tsunamis et les séismes, en améliorant la qualité des services de prévision et d'alerte ainsi que la préparation aux catastrophes.

Réduction des risques et investissements résilients

- Financer des investissements résilients à faible coût, destinés par exemple à la mise en conformité des bâtiments publics (écoles, centres de soins, etc.) avec les normes de construction dite résiliente acceptées au plan international (tout en répondant de manière appropriée aux exigences de prise en compte des questions de genre). Le Programme vise à soutenir et à optimiser le processus de planification plurisectoriel destiné à intégrer dans les plans de développement la notion de résilience, ainsi que les risques climatiques et de catastrophe. Cette planification concertée contribuera à réduire le phénomène actuel de fragmentation des financements, de rationaliser l'allocation des ressources disponibles pour répondre aux besoins identifiés et de favoriser la mise en cohérence avec les processus budgétaires et de développement des pays.

Financement du risque de catastrophe

- Renforcer la résilience financière des pays océaniques participants face aux calamités en leur garantissant un accès immédiat à des liquidités en cas de catastrophe, selon trois niveaux de risque : risque faible, moyen et élevé. À ce titre, ce volet d'activités soutient l'élaboration et la mise en œuvre dans les pays participants d'une stratégie intégrée pour le financement des risques de catastrophe, alliant de manière optimale les stratégies de rétention du risque (événements très fréquents et de faible gravité) et les stratégies de transfert du risque (événements peu fréquents et très graves). Ce volet, qui englobe les instruments nationaux et régionaux, s'inscrira dans le prolongement du dispositif d'assurance pilote du PCRAFI (Projet d'évaluation et de financement des risques de catastrophe), qui en est à sa troisième et dernière année de mise en œuvre et a bénéficié de financements japonais, ainsi que de certains fonds affectés par les gouvernements bénéficiaires.

Gestion des projets et du Programme

- Appuyer avec efficacité et efficience la mise en œuvre des projets dans chaque pays, pour couvrir les frais de personnel, de fonctionnement, du suivi-évaluation et le coût des audits. Ce volet appuiera l'élaboration de plans intégrés et renforcera les capacités fiduciaires et d'autres garanties. Il s'agira également d'assurer avec efficacité la coordination régionale des projets menés à l'échelle des pays participants, la conduite des activités de niveau régional et la coordination de haut niveau des projets et initiatives axés sur la résilience aux risques climatiques et de catastrophe dans le Pacifique.

CHAPITRE IV – DIVISION GÉOSCIENCES

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE	2019	2020
---	------	--------------------------------------	------	------

BUDGET DES DÉPENSES				
275 200	332 900	Fonds globalisés (ordinaires)	375 600	306 000
3 665 200	1 532 000	Fonds projet fléchés		
2 078 000	1 637 100	Union européenne	2 915 500	
	1 500 000	Banque mondiale	1 204 500	441 300
		Autre		
5 743 200	4 669 100	Sous-total fonds projet fléchés	4 120 000	441 300
6 018 400	5 002 000	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	4 495 600	747 300

Le Département géosciences pour le développement œuvre dans des secteurs très divers liés à l'exploitation des ressources marines, côtières et insulaires, à la géologie et aux sciences appliquées, ainsi qu'aux problématiques de la vulnérabilité et de l'adaptation au changement climatique. Il propose une large gamme de moyens, de compétences et d'outils techniques spécialisés en réponse aux besoins des pays membres. Le Département offre ces services aux membres et à d'autres divisions de la CPS. Plus précisément, sa mission technique consiste à collecter et à analyser des données de référence (données sur les ressources terrestres et marines non biologiques, produits bathymétriques, limites maritimes, données océanographiques et géophysiques, données topographiques, études géologiques et géomorphologiques, données environnementales de référence, et données de cartographie). Le Département prodigue également des conseils stratégiques et environnementaux ciblés sur la gestion des ressources non biologiques.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds globalisés (ordinaires)

- Services de l'Atelier technique (cofinancés par l'Australie et la Nouvelle-Zélande).
 - Offre d'un soutien technique spécialisé pour l'achat, la maintenance, l'étalonnage et la mobilisation/démobilisation des équipements et instruments océanographiques, hydrographiques, géophysiques, hydrologiques et géologiques notamment.
- Mobilisation de ressources, gestion des programmes, administration et gestion des consommables.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds projet fléchés

Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce : Programme océanien de soutien climat et océans (COSPPac)

- À intervalles réguliers programmés, vérification et entretien des marégraphes et des dispositifs d'observation de la Terre.
- Amélioration de la conception, de la publication et de la diffusion des calendriers des marées.
- Création d'un portail sur l'océan Pacifique, entretien et formation sur les produits et les savoirs relatifs à l'océan et aux marées.
- Cartographie des capacités des services du registre foncier et du cadastre.
- Réalisation d'actions destinées à ce que les médias et les utilisateurs finaux comprennent et utilisent les produits COSPPac.
- Formation de personnes diplômées et perfectionnement de professionnels par le biais de stages et de détachements.
- Établissement du Conseil océanien des données géospatiales et des levés, et élaboration d'une stratégie régionale visant à importer dans le Pacifique des services de levés et des informations géospatiales de calibre mondial.

KfW (banque allemande de développement) : Relèvement et renforcement de la résilience suite au passage du cyclone tropical Pam

- Prévision des submersions marines afin d'étayer les actions de renforcement de la résilience des communautés côtières à Tuvalu (avec le soutien du Département développement social).
- Installations maritimes et aides à la navigation à Vanuatu (avec le soutien de la Division développement économique).
- Cartographie de plusieurs aléas afin d'étayer les actions de renforcement de la résilience des communautés côtières (Lenakel).

Ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce : Projet régional Ocean Sciences (ROSP)

- Tenue à jour de la base de données pétrolière pour tous les pays membres concernés.
- Analyses de minéraux prélevés en milieu terrestre et marin grâce au recrutement d'un géologue diplômé.
- Fourniture d'un accès aisé et sécurisé, par le biais de l'Observatoire océanien en accès libre (PacGeo), aux données d'observation et produits issus d'études géoscientifiques et géospatiales menées par le Département et d'autres organisations.

Section frontières maritimes (grâce au concours financier des ministères australien et néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce)

- Offre de conseils techniques aux pays océaniques sur la délimitation maritime.
- Réalisation de levés géodésiques pour déterminer les lignes de base.

- Analyse et calcul informatique des lignes de base, zones et limites maritimes et des solutions pour les limites communes.
- Coordination du travail des équipes techniques nationales chargées de la délimitation maritime et du partenariat technique international, avec notamment l'organisation d'un atelier sous-régional sur les limites maritimes destiné à certains pays.
- Administration du système océanien d'information sur les limites maritimes.
- Facilitation des négociations entre États et Territoires insulaires océaniques, y compris accompagnement des pays lors de la préparation des négociations techniques et juridiques avec d'autres pays.
- Formation des équipes techniques nationales chargées de la délimitation maritime lors de séances de travail consacrées à cette thématique.
- Renforcement des capacités en vue du dépôt des demandes d'extension du plateau continental aux Nations Unies.
- Présentation d'informations sur le tracé des limites maritimes aux directeurs des pêches.

Activités des géosciences appliquées aux milieux océaniques et côtiers (grâce au concours financier des ministères australien et néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce, et à d'autres bailleurs)

- Consultations et évaluation des données de référence en vue de travaux de remblaiement en mer (y compris l'évaluation des ressources en granulats du lagon), de la protection des zones côtières et de l'étude des solutions migratoires et de réinstallation envisageables dans les atolls (Kiribati, Îles Marshall, Tuvalu et Tokelau) afin d'appuyer les processus d'adaptation au changement climatique, en collaboration avec d'autres bailleurs potentiels.
- Collecte de données de référence en vue de l'évaluation et de la modélisation des risques d'inondation côtière à partir de données bathymétriques et topographiques et d'autres types de données océanographiques (à la demande du gouvernement des Îles Marshall).
- Relevés de contrôle géodésiques et redéfinition du cadre ou du système de référence de Tuvalu (à la demande du gouvernement de Tuvalu).
- Réalisation d'une évaluation des risques et des aléas côtiers en vue de l'aménagement de l'île de Kiritimati (à la demande des autorités de Kiribati).
- Réalisation d'une enquête post-catastrophe si un phénomène extrême se produit en Océanie.

Activités liées aux études et aux ressources géologiques (grâce au concours financier des ministères australien et néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce, et à d'autres bailleurs)

- Étude des données de référence relatives à la surveillance environnementale ex post des travaux d'assèchement des zones d'excavation de Funafuti (Tuvalu). Mené entre 2014 et 2016 avec le soutien du ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce, le chantier d'assèchement de Funafuti est l'un des plus grands projets d'assèchement réalisés ces dernières années dans un atoll du Pacifique, peut-être même le plus grand. La surveillance environnementale ex post des travaux de dragage et de remblaiement est ainsi jugée essentielle si l'on veut comprendre les futures propriétés comportementales des matériaux de remblais, l'évolution de la lentille d'eau et les réponses du site lagonaire où ont eu lieu les opérations de dragage aux processus naturels de réhabilitation.
- Inventaires des granulats terrestres et marins dans certains pays.
- Promotion et élaboration de propositions de projets, et conduite d'activités clés dans le domaine des ressources géothermiques au sein de certains pays de la région.
- Soutien consultatif et technique adapté aux opérations de dragage des granulats menées par la société TACL (« Te Atinimarawa Company Limited ») à Tarawa, suite au projet ESAT (« Environmentally Safe Aggregates for Tarawa »), en concertation avec le gouvernement de Kiribati. Cet appui sera fourni pendant une période de transition et aidera sensiblement la société TACL à devenir une entreprise d'État prospère.
- Collecte de données marines géophysiques et géologiques de base en vue de l'aménagement d'infrastructures portuaires aux Fidji.
- Poursuite des travaux de localisation des munitions militaires non explosées dans la zone de dragage des granulats de Tarawa (Kiribati), s'il y a lieu.
- Offre de conseils et d'un soutien technique pertinents à certains pays insulaires océaniques s'agissant de l'exploitation de leurs ressources minérales, notamment celles des grands fonds marins.
- S'il y a lieu, soutenir les activités prioritaires menées par le Centre océanien pour la responsabilité sociale et les ressources naturelles (PacSen) dans la région.

Projet régional Ocean Sciences (ROSP) financé par la Nouvelle-Zélande – Programme d'aide du ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce / ESAT

- Soutien à l'Initiative régionale sur la navigation en Océanie du ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce : recherche, dans toute la région, et évaluation, à la Division géosciences, de données de grande qualité et renforcement des capacités en matière d'élaboration de législations, de politiques nationales et de réglementations, d'une part, et de création de bases de données sur la navigation et les aides améliorées à la navigation, d'autre part, pour certains pays océaniques.

Initiative régionale sur la navigation en Océanie – Programme régional d'assistance hydrographique du ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce

- Recherche, dans toute la région, et évaluation, à la Division géosciences, de données de grande qualité à l'appui des objectifs généraux de l'Initiative.
- Renforcement des capacités en matière d'élaboration de législations, de politiques nationales et de réglementations, d'une part, et de création de bases de données sur la navigation et les aides améliorées à la navigation, d'autre part, pour certains pays océaniques.
- Élaboration d'une stratégie régionale sur la sécurité de la navigation afin d'aider les États et Territoires de la région à s'acquitter de leurs obligations internationales.

Organisation météorologique mondiale (OMM) – Projet de démonstration concernant la prévision des inondations côtières pour Fidji (CIFDP-F)

- Création de fonctionnalités relatives aux causes des inondations dans les modèles informatiques.
- Instauration et mise à l'essai du système de prévision opérationnel, en collaboration avec le service météorologique des Fidji.

CHAPITRE IV – DIVISION GÉOSCIENCES

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	GÉOSCIENCES POUR LE DÉVELOPPEMENT	2019	2020
---	------	-----------------------------------	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
288 700	156 400	Fonds globalisés (ordinaires)	190 000	269 500
627 900	735 500	Fonds programme fléchés Nouvelle-Zélande	637 400	
916 600	891 900	Sous-total fonds globalisés (ordinaires) et fonds programme fléchés	827 400	269 500
905 000		Fonds projet fléchés		
430 300	79 400	Bureau australien de météorologie		
81 500	93 100	Kfw (Allemagne)	131 700	
127 600	1 259 200	Nouvelle-Zélande	578 600	480 300
		Autre		
1 544 400	1 431 700	Sous-total fonds projet fléchés	710 300	480 300
2 461 000	2 323 600	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	1 537 700	749 800

Budget	Chapitre IV
Bureau/division	Division géosciences
Programme/section	Programme eau et assainissement

Le Programme eau et assainissement favorise une meilleure gestion des ressources en eau et une expansion des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les pays membres de la CPS par un renforcement de leurs capacités, des actions de sensibilisation et de plaidoyer.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds globalisés (ordinaires)

- Soutien aux évaluations hydrologiques et météorologiques après une catastrophe et contribution, par des ressources et un suivi, à la coordination et aux interventions en cas de catastrophe.
- Coordination de la Coalition WASH (approvisionnement en eau, assainissement et hygiène) pour le Pacifique.
- Distribution de supports WASH aux pays océaniques et aux partenaires.
- Poursuite de la distribution des lignes directrices et du manuel relatif à la collecte des eaux pluviales, en coopération avec des acteurs du secteur de l'eau.
- Renforcement des efforts déployés en matière de sécurité hydrique à travers les différents projets, notamment par la mutualisation des informations et des enseignements tirés entre les pays et à l'échelle de la région.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds projet fléchés

UE : projet eau/assainissement dans les îles périphériques de Kiribati – Kiriwatsan II (deuxième phase)

- Mise en place du projet et équipe pleinement opérationnelle à Tarawa.
- Approbation par les communautés de la construction d'installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement améliorées, et fin des travaux de construction dans plusieurs des 35 communautés visées, réparties dans huit îles de l'archipel des Gilbert.
- Réalisation d'études d'impact sur l'environnement selon les besoins, et obtention des approbations requises pour les travaux proposés auprès des ministères concernés.
- Réalisation d'évaluations des capacités nationales et mise au point d'un programme de formations, dont certaines sont en cours, notamment l'atelier de formation annuel des fontainiers des îles périphériques.
- Lancement d'un programme de communication et de sensibilisation conforme à la stratégie de communication adoptée.

UE : projet d'amélioration de l'approvisionnement en eau potable à Kiritimati

- Achèvement des travaux sur l'ensemble des pompes éoliennes des lentilles de Decca et de Four Wells, avec notamment la mise en place de six nouvelles pompes à eau solaires.
- Achèvement des travaux de modernisation du réseau d'eau Decca-London, notamment installation d'une canalisation de 3,5 km de long, de 12 systèmes de pompage solaires, de deux chlorateurs solaires, ainsi que d'une citerne de 250 000 litres et des pompes correspondantes.
- Installation de nouveaux compteurs d'eau et réintroduction d'un système de facturation de l'eau.
- Installation de débitmètres sur toutes les pompes à eau de Decca et de Four Wells.
- Collecte trimestrielle des données des forages et collecte mensuelle des données de la station météorologique automatique, notamment à partir des pluviomètres manuels. De plus, relevés quotidiens des données sur l'ensemble des pompes à eau.
- Campagnes de sensibilisation sur l'eau dans les salles communautaires, dans les établissements scolaires et à la radio.
- Travaux de réparation des fuites, essentiellement à l'échelon des ménages.
- En étroite collaboration avec le service de l'eau et de l'assainissement du ministère du Développement des îles Line et Phoenix, préparation des importants travaux de modernisation du réseau de distribution d'eau.
- Élaboration du plan de formation destiné au service de l'eau et de l'assainissement, ainsi que du plan de gestion durable de l'eau pour l'île Christmas.

Nouvelle-Zélande : projet de renforcement de la sécurité hydrique dans les États insulaires vulnérables

- Mise en place et opérationnalisation de dispositifs et de plans nationaux de mise en œuvre pour les Îles Cook, Kiribati, les Îles Marshall, Tokelau et Tuvalu.
- Organisation d'une réunion du comité directeur du projet en 2018, parallèlement à des activités de formation et à la mise en place du Partenariat océanien pour la sécurité hydrique dans les atolls.
- Opérations d'assistance technique au profit des pays participants, en particulier ceux connaissant des pénuries d'eau en phase El Niño.

KfW : soutien au relèvement après le passage du cyclone tropical Pam (Tuvalu)

- Investigations hydrogéologiques, notamment études géophysiques et forages dans des lieux précis.
- Évaluations sociales et culturelles, avec la participation des communautés, destinées à déterminer les sites les plus adaptés et à comprendre les systèmes traditionnels permettant de protéger la sécurité hydrique et de faire face en cas de sécheresse.
- Recherche de solutions avec les communautés sinistrées en vue de l'amélioration de l'adduction d'eau et de l'assainissement, et élaboration de plans conceptuels détaillant les systèmes d'adduction d'eau renforcés pour examen par les communautés et le gouvernement.
- Implication des ONG locales et des membres des communautés, dont les jeunes et les femmes, dans le recueil de données et la conception de plans d'installation, notamment pour l'identification des sites d'importance du patrimoine naturel et culturel et la mise au point d'un cadre d'évaluation *ex post*.
- Réhabilitation/construction de systèmes d'adduction d'eau, y compris livraison de systèmes de pompage et de conduites adaptés pour les bornes-fontaines des villages.
- Assistance technique au profit du gouvernement de Vanuatu pendant toute la durée du projet.

UE : mise en œuvre du programme de microprojets (Fiji WASH)

- Inventaire et évaluation des nouvelles ressources en eau potable.
- Choix d'écoles témoins en vue de l'installation de nouveaux blocs sanitaires et de systèmes d'adduction d'eau.
- Élaboration du cahier des charges et du dossier d'appel d'offres.
- Publication des appels d'offres et passation des marchés.
- Organisation d'activités de formation, sensibilisation et développement des compétences.
- Critères de visibilité des projets remplis.

CHAPITRE IV – DIVISION GÉOSCIENCES

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	DÉPARTEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT	2019	2020
---	------	-----------------------------------	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
325 500	421 200	Fonds globalisés (ordinaires)	254 000	248 100
		Fonds projet fléchés		
3 884 800	1 662 300	UE		
899 300	85 200	Nouvelle-Zélande	662 700	258 800
	1 218 500	Autres	53 300	11 500
4 784 100	2 966 000	Sous-total fonds projet fléchés	716 000	270 300
5 109 600	3 387 200	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	970 000	518 400

Budget
Bureau/division
Composante

Chapitre V
Division ressources terrestres
Bureau du Directeur, Ressources génétiques, Gestion durable des forêts et des paysages, Agriculture durable pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, Marchés pour assurer les moyens de subsistance et chaînes de valeur

But

Le but de la Division est de faire en sorte que les pays membres puissent améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, pérenniser leurs sources de revenus, et gérer de façon durable leurs ressources terrestres, agricoles et forestières.

Objectifs

- Renforcer la gestion durable des ressources naturelles.
- Améliorer les filières d'exportation vers les marchés internationaux.
- Soutenir les pays insulaires océaniques pour qu'ils s'appuient sur des statistiques agricoles pour mettre en œuvre des activités et suivre les progrès qu'ils accomplissent au regard des cadres normatifs régionaux et internationaux.
- Améliorer les réponses plurisectorielles au changement climatique et aux catastrophes.
- Améliorer le développement social grâce à la promotion des droits de la personne, de l'égalité entre les sexes, de la diversité culturelle et des débouchés pour les jeunes.
- Améliorer les réponses plurisectorielles aux maladies non transmissibles et à l'insécurité alimentaire.

La structure de la Division repose sur quatre piliers opérationnels et quatre services de conseils qui fonctionnent de manière intégrée :

- Piliers opérationnels
 - Ressources génétiques
 - Gestion durable des forêts et des terres
 - Agriculture durable
 - Marchés pour assurer les moyens de subsistance
- Services de conseil
 - Agriculture climato-intelligente
 - Recherche pour le développement
 - Santé des végétaux et biosécurité
 - Santé et productions animales

L'exercice de hiérarchisation des priorités mené en 2016 a permis de réduire le budget ordinaire de la Division de 500 000 UCOM en 2017. Les actions en faveur des pays membres ont été affectées, certains plans de travail étant réorganisés (et certaines actions, réduites) pour faire face à cette perte de fonds significative. La Division continuera de faire évoluer et de réorganiser ses programmes de travail pour qu'ils soient en parfaite cohérence avec les priorités des pays membres et de la CPS, et pour qu'elle puisse fournir efficacement les services techniques promis aux partenaires.

Le nouveau plan d'activité de la Division pour 2017-2020 fournit davantage de détails sur les aspects organisationnels du fonctionnement en piliers opérationnels et services de conseil, fonctionnement qui permettra d'obtenir de meilleurs résultats en parfaite cohérence avec les priorités de développement de la Division. Cette dernière poursuit le renforcement des fonctions de soutien à la direction afin d'améliorer la communication, le suivi-évaluation et l'amélioration continue, la planification stratégique et le soutien opérationnel, avec l'aide pérenne de la Nouvelle-Zélande et du Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR).

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds ordinaires et fonds projet

Le Programme intra-ACP de promotion des politiques agricoles, financé par l'UE, continue de soutenir l'ensemble des programmes des piliers en faveur de l'élaboration de politiques nationales, des systèmes de collecte de statistiques agricoles, de la recherche sur les méthodes participatives, de l'amélioration de résilience au changement climatique des petits exploitants, du réseautage et de la gestion de l'information et des connaissances.

1. *Pilier Ressources génétiques*

- Renforcement de l'accessibilité des variétés végétales et animales traditionnelles ou améliorées (agrobiodiversité préservée, enrichie et promue).
- Élaboration et renforcement des protocoles visant à assurer l'efficacité de la fourniture de matériel végétal aux réseaux semenciers nationaux.
- Poursuite des recherches avec les partenaires internationaux (CIRAD, AIEA, GCRAI, ACIAR et centres nationaux de recherche) pour renforcer les capacités nationales et régionales dans des domaines clés tels que les banques de gènes et les pépinières, et élaborer des protocoles pour la reproduction en masse, le développement, l'évaluation et la sélection des cultures, ainsi que pour le dépistage et l'éradication des organismes nuisibles et maladies.

Principaux projets du pilier :

- Étude du centre d'excellence CePaCT (ministère des Affaires étrangères et du Commerce)
- Traité de la FAO pour le changement climatique - Partage des avantages
- Renforcement de la conservation des récoltes post-cycle tropical Winston (FAO)
- Fonds de soutien à long terme Crop Trust
- Amélioration des systèmes de gestion de la production fruitière et de gestion post-récoltes aux Fidji, au Samoa et aux Tonga (ACIAR)
- Banque régionale de gènes du cocotier (Darwin initiative)

2. *Pilier Gestion durable des forêts et des terres*

- Capacités renforcées en matière de gestion durable des forêts et des terres, mais aussi de pratiques agricoles durables.
- Développement et renforcement des capacités nationales et régionales en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses impacts, et de réponse aux conséquences des catastrophes sur les ressources terrestres, agricoles et forestières.
- Augmentation des capacités pour mettre en œuvre les concepts des Directives volontaires en matière de gouvernance responsable des régimes fonciers et de planification de l'utilisation des terres, notamment en Mélanésie, où la plupart des terres sont coutumières, et pour répondre aux demandes des pays membres, qui souhaitent bénéficier d'une assistance pour l'élaboration de politiques et de plans d'utilisation efficace des terres.
- Dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, élaboration, introduction et généralisation des modèles agroforestiers en Micronésie et dans les petits atolls de Mélanésie et de Polynésie, modèles qui favoriseront la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'efficacité de la production agricole et végétale, ainsi que la promotion de marchés pour les produits forestiers à forte valeur marchande.

Principaux projets du pilier :

- Ouverture de nouveaux débouchés pour des produits à valeur ajoutée issus de systèmes agroforestiers en Océanie (ACIAR)
- Domestication et culture du bois de santal aux Fidji et aux Tonga (ACIAR)
- Assistance technique et services (FAO)
- Coopération à long terme entre la CPS et les Jardins botaniques royaux de Kew pour la préservation et la restauration de la diversité végétale en Océanie
- Projet mondial de banque de semences arboricoles
- Projet REDD+ de surveillance et inventaire des forêts (FAO)

3. *Pilier Agriculture durable*

- Mise au point participative de techniques visant à améliorer la productivité dans les domaines de l'agroforesterie, de l'agriculture et de l'élevage (développement de cultures salino- et climato-résilientes, adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets, amélioration de la santé des sols, systèmes d'agroforesterie et d'élevage, gestion intégrée des cultures, renforcement de la vulgarisation, de la recherche et du transfert de technologies).
- Prise de conscience et compréhension améliorées de la Division à l'égard du changement climatique et des autres grandes problématiques touchant à l'agriculture et à la foresterie.
- Accroissement de la diffusion et de l'adoption des nouvelles techniques de production agricole.
- Renforcement de l'aptitude de la Division à prendre des décisions stratégiques fondées sur des éléments concrets en matière de sécurité alimentaire, de gestion durable des ressources et de croissance économique.

Principaux projets du pilier :

- Convergence des ressources génétiques et des débouchés commerciaux pour le cacao océanien et australien (ACIAR)
- *Pacific Biological Control* (Nouvelle-Zélande)
- Systèmes de gestion intégrée des cultures (ACIAR)
- Stratégies de gestion intégrée des cultures pour les plantes racines et tubercules (ACIAR)
- Recherche en matière de gestion intégrée des cultures dans le Pacifique (ACIAR)
- Soutien technique à l'agriculture dans les atolls du Pacifique (FAO)

4. *Pilier Marchés pour assurer les moyens de subsistance*

- Capacité renforcée des pays océaniques à satisfaire aux normes, directives et conditions internationales en matière d'exportation et de commerce intérieur, informations améliorées sur le statut phyto- et zoosanitaire des pays.
- Présence accrue des petits exploitants (notamment les femmes et les jeunes) sur les marchés locaux, nationaux et internationaux, mise au point et valorisation de techniques post-récoltes durables et viables, augmentation de la production et de la consommation d'aliments locaux nutritifs, mise au point, promotion et expansion des approches participatives et des technologies visant à améliorer durablement la productivité animale.
- Élaboration de protocoles permettant aux familles d'agriculteurs de mettre en place des cultures alimentaires durables (aussi bien en termes de qualité que de quantité), aide aux pays membres pour la création d'un capital social dans la production alimentaire, éthique commerciale, promotion des systèmes participatifs de garantie et groupements.
- Encadrement d'un programme en faveur de l'emploi des jeunes et de l'*agri-preneur*iat, en veillant à la parité hommes-femmes et à ce que les jeunes, les femmes et les minorités aient équitablement accès aux ressources existantes et aux débouchés professionnels.

Principaux projets du pilier :

- Valorisation de la filière cocotier (UE)
- Développement des compétences pour une agriculture résiliente dans le Pacifique (FIDA)
- Les jeunes aux commandes de l'apprentissage dans les chaînes de valeur climato-résilientes du Pacifique (CTA)
- Rallier les jeunes à l'agriculture biologique et approche « du champ à l'assiette » (PNUD)
- Projet sur l'accès aux marchés des produits horticoles et agricoles du Pacifique (PNUD)

CHAPITRE V – DIVISION RESSOURCES TERRESTRES

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	BUREAU DU DIRECTEUR	2019	2020
--	------	---------------------	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
284 700	819 200	Fonds globalisés (ordinaires)	906 000	931 600
		Fonds programme fléchés		
305 300	288 500	Nouvelle-Zélande	288 100	
590 000	1 107 700	Sous-total fonds globalisés (ordinaires) et fonds programme fléchés	1 194 100	931 600
		Fonds projet fléchés		
1 782 400	178 500	ACIAR	162 000	
39 500	493 800	Union européenne		
30 800		KfW (Allemagne)		
		Autre		
1 852 700	672 300	Sous-total fonds projet fléchés	162 000	
2 442 700	1 780 000	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	1 356 100	931 600

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	RESSOURCES GÉNÉTIQUES	2019	2020
--	------	-----------------------	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
	200 500	Fonds globalisés (ordinaires)	178 600	221 700
		Fonds projet fléchés		
	31 100	ACIAR	33 900	
	72 000	Australie		
	82 300	Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures	46 900	45 600
	185 400	Sous-total fonds projet fléchés	80 800	45 600
	385 900	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	259 400	267 300

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	GESTION DURABLE DES FORÊTS ET DES PAYSAGES	2019	2020
--	------	--	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
272 600	119 200	Fonds globalisés (ordinaires)	71 400	45 500
		Fonds projet fléchés		
187 300	53 100	ACIAR	13 200	
133 200	34 500	AFPNet	14 100	
6 014 300	3 175 400	Union européenne	14 200	
78 900	15 800	FAO		
23 800		Autre		
6 437 500	3 278 800	Sous-total fonds projet fléchés	41 500	
6 710 100	3 398 000	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	112 900	45 500

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	AGRICULTURE DURABLE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	2019	2020
---	------	--	------	------

BUDGET DES DÉPENSES				
332 900	248 300	Fonds globalisés (ordinaires)	121 600	56 400
394 400	134 000	Fonds projet fléchés		
175 100		ACIAR	67 000	59 300
	80 900	FAO		
43 600		FIDA	29 300	
52 400		Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures		
		Autre		
665 500	214 900	Sous-total fonds projet fléchés	96 300	59 300
998 400	463 200	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	217 900	115 700

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	MARCHÉS POUR ASSURER LES MOYENS DE SUBSISTANCE ET CHAÎNES DE VALEUR	2019	2020
---	------	---	------	------

BUDGET DES DÉPENSES				
374 200	54 400	Fonds globalisés (ordinaires)	16 600	39 000
147 000		Fonds projet fléchés		
283 300	92 800	ACIAR		
504 100	1 956 500	Australie		
44 200		Union européenne	1 030 600	
312 500	47 800	FAO		
127 700	34 400	FIDA		
29 900		PNUD		
		Autre		
1 448 700	2 131 500	Sous-total fonds projet fléchés	1 030 600	
1 822 900	2 185 900	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	1 047 200	39 000

Budget
Division
Composante

Chapitre VI
Santé publique
Bureau du Directeur ; Programme recherche, preuves et information scientifiques ; Programme politiques, planification et réglementation, Programme océanien de perfectionnement des services cliniques et des personnels de santé

Le plan stratégique de la Division santé publique pour la période 2013-2022, intitulé « Îles-santé – pour une région Pacifique en pleine santé », énonce la mission de la Division, qui consiste à :

1. Proposer une assistance scientifique et technique de qualité afin d'aider les pays insulaires océaniques à assurer les fonctions essentielles de santé publique ;
2. Fournir des services régionaux d'intérêt général de qualité.

Le plan stratégique et le plan d'activité de la Division sont liés au Plan stratégique de la CPS, et plus particulièrement à l'objectif de développement 3, à savoir : « Les Océaniques réalisent leur plein potentiel, tout en vivant longtemps et en bonne santé ». Ils sont rattachés directement à l'objectif 7 (« Améliorer les interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire ») et à l'objectif 8 (« Renforcer la surveillance et la réponse en santé publique à l'échelle régionale »), et indirectement aux objectifs 4, 5 et 6. En 2017, l'objectif 10 (« Renforcer la collaboration entre les pays océaniques sur les problématiques régionales touchant aux services cliniques et aux personnels de santé »), propre à la Division, a été inclus.

La Division comprend le Bureau du Directeur et deux programmes : le Programme recherche, preuves et information scientifiques, et le Programme politiques, planification et réglementation. Ses domaines d'action prioritaires sont les suivants :

1. Bureau du Directeur : renforcement de l'architecture sanitaire régionale et de la collaboration plurisectorielle.
2. Programme recherche, preuves et information scientifiques : surveillance des maladies transmissibles et recherche opérationnelle, renforcement des capacités des laboratoires et communication sur les risques associés aux maladies transmissibles.
3. Programme politiques, planification et réglementation : maladies non transmissibles et santé sexuelle et reproductive (VIH/IST). À compter de 2017, la Division interviendra moins dans le domaine du VIH et des IST.

L'exercice de hiérarchisation des priorités a permis à la Division de dégager des économies de 401 000 UCOM, répercutées dans le budget rectificatif de la CPS pour l'exercice 2017. La prestation de services aux membres en 2017 ne devrait pas en être affectée.

1. Bureau du Directeur

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds globalisés (ordinaires), fonds programme fléchés et fonds projet fléchés

Les programmes de la CPS bénéficient du fort engagement des membres et des liens de collaboration plus étroits qui unissent la CPS et ses partenaires, ce qui accroît l'utilité et l'efficacité de l'action menée par la CPS :

- Le programme de développement du secteur de la santé dans le Pacifique est contrôlé et supervisé par les pays océaniques.
- La collaboration et la coordination entre la Division et les partenaires du développement spécialisés en santé donnent toute satisfaction.

L'expertise technique et scientifique de la CPS est développée plus avant afin d'accroître l'utilité et l'efficacité de son action au service des objectifs de développement des membres :

- La Division dispose des effectifs requis, dotés des compétences techniques nécessaires, pour atteindre ses objectifs.
- Le Groupe d'experts scientifiques et techniques aide la Division à embrasser des méthodes novatrices pour résoudre des problèmes locaux, en s'appuyant sur des stratégies et méthodes internationales et régionales éprouvées.

L'application d'un système optimisé de gestion des performances de l'Organisation, axé sur une meilleure articulation entre planification, hiérarchisation des priorités, suivi-évaluation et amélioration continue, vient renforcer l'efficacité de l'action menée par la CPS aux côtés de ses membres :

- La Division est capable de mettre en place un système efficace de gestion des résultats permettant d'améliorer le suivi-évaluation, l'amélioration continue et la planification.

Les pays océaniques s'investissent davantage dans les programmes d'amélioration des services cliniques, qu'ils s'approprient mieux :

- Organisation de la réunion annuelle des directeurs océaniques des services cliniques.
- Soutien/coordination pour la mise en œuvre des recommandations des directeurs océaniques de la santé adoptées par la réunion des directeurs de la santé/ministres de la Santé des pays océaniques.

Les pays océaniques améliorent leurs réseaux et leurs capacités à mobiliser les ressources nécessaires :

- Offre d'un « service d'assistance » et d'un point focal en ligne pour aider les pays océaniques à trouver et coordonner des ressources régionales/internationales, à la fois en leur sein et entre pays océaniques et bailleurs internationaux.
- Liaison entre les pays océaniques et les partenaires/fournisseurs potentiels, et diffusion de l'information sur les offres d'emploi/débouchés dans la région.

La collaboration régionale en matière d'approches plus économiques s'appuyant sur les économies d'échelles est améliorée :

- Recherche/mise à l'essai/élaboration d'approches régionales ou sous-régionales qui, d'après les directeurs des services cliniques et les directeurs de la santé, devraient être plus rentables grâce aux économies d'échelle réalisées.
- Élaboration de normes minimales régionales en vue a) d'aider les pays océaniques à transposer les meilleures pratiques internationales, b) de faciliter les comparaisons régionales ainsi que le suivi de la qualité des services cliniques, et c) de favoriser la collaboration régionale.
- Aide aux pays océaniques afin qu'ils s'emploient à mieux satisfaire aux normes biomédicales océaniques.
- Gestion et alimentation de l'actuelle base de données d'experts qui indique le parcours, la localisation et la formation de spécialistes de toute la région.
- Réalisation de travaux d'analyse et de recherche jugés utiles par les directeurs des services cliniques/les directeurs de la santé.
- Offre d'un « service d'assistance » sur la biomédecine, notamment en maintenant l'actuelle base de données sur les technologies de santé.

2. Programme recherche, preuves et information scientifiques

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds globalisés (ordinaires), fonds programme fléchés et fonds projet fléchés

La surveillance de la santé publique et la réponse dans les pays océaniques est soutenue par des politiques et plans actualisés et de qualité :

- Élaboration/actualisation et mise en œuvre des systèmes nationaux de surveillance et des plans d'action nationaux de préparation et de réponse aux épidémies/catastrophes.
- Collaboration avec les membres statutaires et associés pour l'élaboration/actualisation du plan stratégique du Réseau océanique de surveillance de la santé publique (ROSSP).
- Élaboration/actualisation des politiques des pays océaniques en matière de maladies transmissibles.
- Actualisation des recommandations des pays océaniques en matière de prévention et lutte anti-infectieuse (en adéquation avec les recommandations régionales du ROSSP).

La précision, la fiabilité et la ponctualité des résultats d'analyses biologiques sont améliorées :

- Évaluation des systèmes de gestion de la qualité en laboratoire et formation sur le sujet réalisées chaque année dans trois pays océaniques.
- Soutien au diagnostic et à l'orientation vers les laboratoires.
- Formation IATA dispensée chaque année dans trois pays océaniques.
- Assistance technique en faveur d'activités de renforcement des laboratoires.

Les pays océaniques améliorent leur capacité à suivre les événements/menaces de santé publique au niveau régional :

- Gestion/amélioration d'un système de renseignements épidémiologiques fonctionnel et actualisé.
- Gestion/amélioration de PacNet.
- Campagne de publication et de communication pertinente, dans les médias adéquats.

La qualité de la surveillance et des rapports établis s'améliore au niveau national :

- Gestion de la formation à l'utilisation des données pour la prise de décision (DDM).
- Soutien à la mise en place de systèmes de surveillance de la santé publique (surveillance des grands rassemblements, surveillance biologique, alerte précoce).
- Soutien au renforcement des systèmes de surveillance existants par le biais d'évaluations.

Les pays océaniques confrontés à des urgences de santé publique et des urgences climatiques liées à la santé bénéficient de mécanismes de soutien améliorés :

- Fourniture de documents de référence pertinents aux pays océaniques confrontés à des urgences de santé publique.
- Aide à la surveillance de la santé publique et à la réponse sur demande officielle des pays océaniques.

La coordination et le réseautage en matière d'initiatives régionales de santé publique sont renforcés :

- Rôle de point de contact et soutien administratif au ROSSP dans le cadre de réunions et d'initiatives.
- Soutien administratif à des réunions et initiatives régionales et internationales pertinentes, ou participation à ces dernières.

3. Programme politiques, planification et réglementation

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds globalisés (ordinaires), fonds programme fléchés et fonds projet fléchés

Le leadership politique et l'appropriation des programmes est renforcé :

- Collaboration avec les pays océaniques et les organisations partenaires afin de s'assurer que les maladies non transmissibles (MNT) figurent parmi les priorités à traiter lors des principales réunions ministérielles nationales et régionales.
- Actions de plaidoyer en faveur de l'intégration des MNT et de la sécurité alimentaire aux plans de développement durable nationaux, assorties de la mise en œuvre des recommandations du groupe de travail MNT/sécurité alimentaire.

L'arsenal législatif et réglementaire est renforcé :

- Assistance technique pour l'élaboration ou l'examen de politiques et de lois traitant des déterminants socioéconomiques des MNT (boissons sucrées, sédentarité, environnement bâti, tabagisme, consommation d'alcool, etc.).
- Aide à l'élaboration ou à l'examen des recommandations diététiques à suivre en matière de régime alimentaire, en utilisant les aliments consommés dans le Pacifique.

L'engagement et le réseautage plurisectoriels sont intensifiés :

- Assistance aux homologues des pays océaniques pour élaborer/réviser les plans nationaux plurisectoriels contre les MNT.
- Soutien à la création ou à la consolidation d'un comité plurisectoriel de lutte contre les MNT et

l'insécurité alimentaire.

- Contribution à l'organisation d'une réunion rassemblant les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de la santé et du commerce, afin d'aborder les problématiques relatives aux MNT et à la sécurité alimentaire ainsi que le Cadre d'action sur la sécurité alimentaire dans le Pacifique.
- Liaison entre le Programme recherche, preuves et information scientifiques, d'une part, et les services chargés notamment de l'agriculture, de l'environnement, du genre, de la culture et de la jeunesse au sein de la CPS, d'autre part, afin de renforcer la mobilisation plurisectorielle contre les MNT.
- Organisation de réunions régulières avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et d'autres organisations partenaires afin de garantir un appui efficace et coordonné aux pays océaniques.

La mise en œuvre et la conduite des activités est améliorée :

- Aide au recensement des capacités requises (par ex., évaluation des besoins en termes de capacités dans le domaine de la nutrition).
- Soutien à l'organisation de stages professionnels/formations/cours (à la CPS, au sein d'établissements universitaires ou dans le cadre d'échanges Sud-Sud).
- Aide à la création, au développement ou au renforcement des associations nationales de lutte contre le diabète.
- Appui à la mise en œuvre de mesures de lutte contre les facteurs de risque liés aux MNT aux niveaux national, infranational et communautaire.

La redevabilité, la recherche, le suivi-évaluation et la surveillance sont renforcés :

- Collaboration avec les homologues océaniques en vue de la diffusion et de l'actualisation du tableau de bord de l'Alliance océanique pour le suivi de la lutte contre les MNT (MANA).
- Collaboration avec les organisations partenaires afin d'aider les homologues océaniques à surveiller le respect des engagements internationaux et régionaux en matière de lutte contre les MNT et élaborer des rapports à ce propos.
- Soutien technique aux pays océaniques pour élaborer/réviser les cadres de suivi-évaluation et d'amélioration continue mis en place pour les plans nationaux de lutte contre les MNT et l'insécurité alimentaire.

CHAPITRE VI – DIVISION SANTÉ PUBLIQUE

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	BUREAU DU DIRECTEUR	2019	2020
---	------	---------------------	------	------

BUDGET DES DÉPENSES				
184 000	224 400	Fonds globalisés (ordinaires)	233 300	223 600
504 600	408 500 300 000	Fonds programme fléchés Australie Nouvelle-Zélande	408 500	408 500
688 600	932 900	Sous-total fonds globalisés (ordinaires) et fonds programme fléchés	641 800	632 100
688 600	932 900	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	641 800	632 100

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	PROGRAMME RECHERCHE, PREUVES ET INFORMATION SCIENTIFIQUES	2019	2020
---	------	---	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
467 400	455 700	Fonds globalisés (ordinaires)	451 400	472 000
237 200	290 000	Fonds programme fléchés		
313 000	300 000	Australie	290 000	290 000
		Nouvelle-Zélande	300 000	300 000
1 017 600	1 045 700	Sous-total fonds globalisés (ordinaires) et fonds programme fléchés	1 041 400	1 062 000
120 700		Fonds projet fléchés		
75 400	85 000	KfW (Allemagne)		
		CDC	85 000	85 000
196 100	85 000	Sous-total fonds projet fléchés	85 000	85 000
1 213 700	1 130 700	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	1 126 400	1 147 000

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	PROGRAMME POLITIQUES, PLANIFICATION ET RÉGLEMENTATION	2019	2020
---	------	---	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
367 500	416 000	Fonds globalisés (ordinaires)	439 600	456 700
1 032 900	558 500	Fonds programme fléchés		
		Australie	558 500	558 500
1 400 400	974 500	Sous-total fonds globalisés (ordinaires) et fonds programme fléchés	998 100	1 015 200
188 600	166 200	Fonds projet fléchés		
		PNUD	166 200	166 200
188 600	166 200	Sous-total fonds projet fléchés	166 200	166 200
1 589 000	1 140 700	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	1 164 300	1 181 400

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	PROGRAMME OCÉANIE DE PERFECTIONNEMENT DES SERVICES CLINIQUES ET DES PERSONNELS DE SANTÉ	2019	2020
---	------	---	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
		Fonds globalisés (ordinaires)		
	628 500	Fonds programme fléchés		
		Australie	628 500	628 500
	628 500	Sous-total fonds globalisés (ordinaires) et fonds programme fléchés	628 500	628 500
	628 500	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	628 500	628 500

Objectifs

- Aider les Océaniens à s'adapter à leur environnement en mutation, tout en assurant la protection et la promotion de leurs droits, de leurs biens et de leur identité.
- Promouvoir, par l'intermédiaire d'une coordination régionale, la mise en place de programmes, de plateformes et d'institutions régionales communes qui soient efficaces.

Pour atteindre ces objectifs, le Département développement social articulera son action autour des domaines d'intervention suivants :

- Opérations d'assistance technique au profit des États et Territoires insulaires océaniques :
 - a. Appui à la prise en compte systématique en interne des problématiques genre, jeunesse et culture, et à l'intégration de ces problématiques dans l'ensemble des programmes de la CPS, se traduisant par :
 - i. une coopération avec la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins afin de favoriser l'intégration concrète de la dimension de genre dans les programmes de la Division et dans les secteurs de la pêche des pays océaniques ;
 - ii. une assistance technique en faveur de l'intégration des questions de genre et d'intégration sociale dans l'Évaluation du financement de l'action climatique des États fédérés de Micronésie ;
 - iii. un appui aux travaux du Comité sur l'approche intégrée du genre ;
 - iv. en collaboration avec la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins et la Division ressources terrestres, prise en compte systématique des expressions culturelles et des savoirs traditionnels dans les activités menées pour faire du Centre d'études des cultures et des arbres du Pacifique (CePaCT) et de la Banque d'échantillons marins du Pacifique des pôles d'excellence de la CPS ;
 - v. une coopération avec la Division santé publique autour des maladies non transmissibles et de la jeunesse ;
 - vi. un soutien à l'exercice de cartographie des divers aléas en collaboration avec la Division géosciences.
 - b. Coordination et gestion du programme Youth@Work aux Îles Salomon.
- Participation à l'action régionale engagée pour stimuler le développement social dans les pays océaniques, y compris par un travail de coordination régionale entre les organisations du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) et les partenaires du développement en vue d'une exécution renforcée dans ces pays, les efforts menés par le Département développement social se traduisant par :
 - i. l'achèvement de la Stratégie du programme en faveur de l'emploi des jeunes et l'expansion du programme Youth@Work ;
 - ii. la réalisation d'un exercice de cartographie pour favoriser une meilleure compréhension de la répartition de l'aide au développement injectée dans les domaines prioritaires du Cadre océanique pour l'épanouissement des jeunes ;
 - iii. le renforcement des réseaux et le tissage de liens entre les principaux groupes de jeunes, les parties prenantes jeunes, les gouvernements et les administrations ;
 - iv. la définition d'un ensemble standard d'indicateurs relatifs à la jeunesse pour analyser la situation des jeunes par le biais d'actions de surveillance systématique ;
 - v. l'achèvement de la seconde phase de la Stratégie culturelle régionale 2017-2020 ainsi que des outils de mise en œuvre de celle-ci pour approbation lors de la quatrième Conférence des ministres océaniques de la Culture en 2018 ;
 - vi. l'achèvement de la deuxième phase du projet Promouvoir l'égalité entre hommes et femmes dans les pays insulaires océaniques financé par le ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce.

Autres priorités pour 2018

- Épauler la coordination et l'organisation de la vingt-huitième réunion du Conseil des arts et de la culture du Pacifique, ainsi que de la quatrième Conférence des ministres océaniques de la Culture.
- Appuyer la coordination du Festival des arts du Pacifique 2020.
- Créer et gérer un site portail donnant accès aux ressources sur le développement culturel océanique.
- Mobiliser des ressources pour le secteur culturel.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds projet fléchés

Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce : Programme « Femmes du Pacifique, moteur du développement du Pacifique » – promotion de l'égalité des sexes dans les États et Territoires insulaires océaniques

- Assistance technique et consultative et formations visant à renforcer l'intégration transversale de la dimension de genre à l'échelon national dans 14 pays océaniques.
- Maintien de l'aide apportée aux pays océaniques en vue du renforcement de leurs capacités à systématiser l'intégration de la dimension de genre, et poursuite de l'introduction des outils mis à disposition des pays pour les aider à établir des rapports, à collecter des statistiques différenciées par sexe et à assurer un suivi des politiques.
- Achèvement de la proposition de projet pour la deuxième phase du projet.

Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce : Programme « Femmes du Pacifique, moteur du développement du Pacifique » – activités correspondantes inscrites dans les plans nationaux

- Fourniture d'une assistance technique aux fins d'élaboration et de mise en œuvre d'activités au titre des plans nationaux Femmes du Pacifique à Palau, dans les États fédérés de Micronésie et aux Îles Marshall. En 2018, cette assistance se traduira notamment par une révision du plan national des Îles Marshall, et par la réalisation d'activités de protection de la famille et d'autonomisation économique dans les États fédérés de Micronésie et à Palau.

Onzième Fonds européen de développement (FED) – développement du tourisme culturel

- État des lieux du tourisme culturel en Océanie (situation actuelle – palette d'initiatives et de domaines potentiels d'intervention, difficultés, réussites et besoins).
- Consultation régionale avec les parties prenantes des secteurs touristique et culturel (entreprises, autorités, société civile et communautés).
- Stratégie de développement de différentes composantes du tourisme culturel en Océanie.

Département d'État américain

- Établissement du réseau des jeunes LGBTI par l'intermédiaire d'un partenariat avec le Réseau océanique pour la diversité sexuelle et d'une assistance technique dispensée à celui-ci.
- Assistance technique à l'appui du réseau des jeunes LGBTI en vue d'élaborer une stratégie de communication et de favoriser le dialogue en ligne à des fins d'engagement stratégique.

KfW – réponse au cyclone tropical Pam

- Programme de revégétalisation à des fins culturelles à Vanuatu : préparation du rapport final.
- Intégration du genre, de la jeunesse et de la culture dans la cartographie des divers aléas et dans la gestion des risques de catastrophe à Vanuatu et à Tuvalu.

Gestion et mise en œuvre du programme Youth@Work aux Îles Salomon financé par le Queen's Youth Leaders Programme, le ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce, PLAN International, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et quatre ministères partenaires

- Appui apporté à la gestion et à la coordination du programme aux Îles Salomon, y compris au profit des autorités nationales dans le contexte de la transition du programme conformément à la stratégie de désengagement retenue pour le programme Youth@Work.

CHAPITRE VII – DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	GENRE, CULTURE ET JEUNESSE	2019	2020
---	------	----------------------------	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
661 000	606 200	Fonds globalisés (ordinaires)	674 800	739 700
960 200	1 081 400	Fonds projet fléchés		
99 000		Australie	37 700	
31 500		Union européenne		
3 500		Plan International		
		États-Unis d'Amérique		
415 200	330 400	Programme des jeunes leaders de la Reine – Comic Relief	297 400	
1 509 400	1 411 800	Sous-total fonds projet fléchés	335 100	
2 170 400	2 018 000	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	1 009 900	739 700

L'Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne fournit des conseils stratégiques, un soutien technique et des services de renforcement des capacités aux pays insulaires océaniques afin de les aider à tenir leurs engagements nationaux, régionaux et internationaux en matière de droits de la personne, ainsi qu'à mener des interventions efficaces sur les enjeux prioritaires de la région en matière de droits de la personne, tels que la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants, le handicap, l'Examen périodique universel, l'établissement de rapports sur l'application des traités et le changement climatique.

Objectifs du programme :

1. Renforcement des capacités des États dans le domaine des droits de la personne et conformité¹ : les autorités des pays insulaires océaniques promeuvent et protègent les droits de la personne et tiennent leurs engagements dans ce domaine.
2. Élimination de la violence à l'égard des femmes et amélioration de leur accès à la justice² : les femmes et les filles ont plus facilement accès à la justice dans les affaires de violence familiale.
3. Création d'un environnement propice à la réalisation des droits de la personne³ : la société civile et les populations font progresser les droits de la personne, favorisent l'égalité des sexes et agissent pour éliminer la violence à l'égard des femmes.

Principaux programmes en 2018-2020 – fonds projet fléchés

Le nouveau plan d'activité de l'Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne pour la période 2017-2021 se situe dans le prolongement du Plan stratégique de la CPS. Dans le cadre de ce nouveau plan, l'Équipe régionale organisera moins de formations, ce qui lui laissera plus de temps pour mettre en œuvre diverses actions de renforcement des capacités adaptées aux besoins des pays. La fonction de conseil de haut niveau sera renforcée tandis que les formations aux droits de la personne destinées aux intervenants de niveau auxiliaire seront progressivement éliminées. Les activités axées sur les domaines prioritaires touchant aux droits de la personne qui ont été identifiés par les gouvernements, notamment le changement climatique et les migrations, seront renforcées. Le volet consacré à la rédaction de textes législatifs sera réduit au profit d'un soutien technique aux pays, afin d'appuyer la *mise en œuvre* des législations nationales sur les droits de la personne. Les formations actuellement dispensées auprès des pays insulaires océaniques sur l'établissement des rapports de mise en œuvre des traités de l'ONU seront réorientées au profit d'une approche visant à les aider à mettre en œuvre et à transposer à l'échelle nationale les traités intégrés à la législation nationale après ratification. Les examens techniques des rapports nationaux établis au titre des traités de l'ONU seront abandonnés, l'Équipe régionale cherchant désormais en priorité à aider les pays à mettre en place et à renforcer les capacités des mécanismes nationaux d'établissement des rapports de mise en œuvre des traités sur les droits de la personne, de manière à réduire la charge que l'établissement des rapports fait peser sur les administrations nationales. Les formations sur l'établissement des rapports nationaux requis au titre de l'Examen périodique universel piloté par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU passeront au second plan, les efforts de l'Équipe régionale étant réorientés vers un appui technique et

¹ Le premier objectif (renforcement des capacités des États dans le domaine des droits de la personne) inclut les activités suivantes : la ratification de traités de l'ONU, l'établissement des rapports de mise en œuvre de ces traités et leur transposition dans le droit interne ; l'Examen périodique universel ; la tenue de dialogues sur les droits de la personne avec des parlementaires ; l'appui aux mécanismes nationaux de suivi et d'établissement des rapports de mise en œuvre des traités sur les droits de la personne ; et la création d'institutions nationales de défense des droits de la personne qui soient conformes aux Principes de Paris.

² Les activités du programme au titre du deuxième objectif incluent une assistance technique et une action de plaidoyer en faveur du financement et de l'application en totalité de lois sur la protection de la famille ; la consolidation du secteur judiciaire ; et l'accès aux projets dans le domaine de la justice.

³ Au nombre des activités du programme au titre du troisième objectif (Un environnement propice) et du quatrième objectif (Action sociale) figurent les efforts déployés par l'Équipe régionale auprès des établissements d'enseignement pour intégrer l'égalité des sexes et les droits de la personne dans l'ensemble du système scolaire (programmes, règlements, pédagogies d'enseignement, participation de l'enfant et activités animées par l'enfant) ; le renforcement des capacités de sensibilisation des organisations de la société civile dans le cadre du programme « Les Océaniques acteurs du changement » de l'Équipe régionale ; l'action menée pour renforcer les institutions et les capacités de sensibilisation du Réseau océanique pour la diversité sexuelle et de ses organisations membres ; et l'accompagnement des acteurs non étatiques dans l'établissement de rapports parallèles.

un accompagnement des pays dans la mise en œuvre des recommandations auxquelles ils se sont engagés à donner suite. À l'échelle des communautés et des institutions sociales (églises, structures traditionnelles et établissements scolaires), l'Équipe régionale poursuivra la réorientation des formations techniques vers des actions d'éducation aux droits de la personne susceptibles d'avoir un impact transformateur sur les comportements et de favoriser l'émergence d'une culture fondée sur l'inclusion sociale et l'égalité. Les programmes particuliers suivants sont notamment mis en œuvre sur la période 2018-2020 :

Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce : fonds programme

Le ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce finance les activités menées par l'Équipe régionale pour fournir aux États membres les services leur permettant de tenir leurs engagements nationaux, régionaux et internationaux en matière de droits à la personne, ainsi que les efforts qu'elle déploie pour aider les États membres à mettre fin à la violence familiale et à garantir l'accès des victimes de ces violences aux services.

Onzième Fonds européen de développement (FED) : lutte contre les causes profondes de la violence familiale

Il s'agit de nouveaux financements engagés pour la période 2018-2021 afin de préparer une étude sur la « formation de citoyens responsables » et de l'incorporer dans les programmes scolaires. Ces mesures seront complétées par la désignation de défenseurs des droits de la personne à l'échelon local, chargés d'aider les établissements d'enseignement à sensibiliser les populations aux effets nocifs de la violence familiale et à agir pour mettre fin aux violences au sein de la famille et de la collectivité. La convention de financement devrait être signée en septembre 2017, et le projet démarrer en 2018.

Fonds global d'affectation spéciale de l'ONU pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (2017-2020)

Ces nouveaux fonds projet financent l'action de l'Équipe régionale destinée à renforcer les capacités du secteur judiciaire à mettre en œuvre les lois sur la protection de la famille et à veiller à ce que les familles touchées par la violence familiale aient accès à la justice. Ils financent également la formation d'auxiliaires de justice de proximité, chargés de faire connaître les effets de la violence familiale à l'échelon local et de venir en aide aux victimes de cette violence. Le projet est mis à l'essai aux Îles Salomon.

Union européenne – Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique : assistance offerte afin d'accroître le taux de ratification et de mise en œuvre des traités relatifs aux droits de la personne par les pays insulaires océaniques

Ce projet s'est achevé en février 2017. Les activités précédemment financées dans ce domaine le seront par les fonds programme du ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce de 2018 à 2020.

CHAPITRE VII – ÉQUIPE RÉGIONALE D'ÉDUCATION EN MATIÈRE DE DROITS DE LA PERSONNE

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	ÉQUIPE RÉGIONALE D'ÉDUCATION EN MATIÈRE DE DROITS DE LA PERSONNE	20192019	2020
---	------	--	----------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
	11 900	Fonds globalisés (ordinaires)	11 900	11 900
		Fonds projet fléchés		
683 300	1 335 600	Australie	1 297 900	1 212 100
71 600	150 500	KfW (Allemagne)		
		ONU Femmes	120 800	
754 900	1 486 100	Sous-total fonds projet fléchés	1 418 700	1 212 100
754 900	1 498 000	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	1 430 600	1 224 000

En 2018, la structure et la direction de la Division statistique pour le développement seront le fruit des recommandations de l'étude d'amélioration de la performance de la Division réalisée en interne ainsi que des considérations pertinentes issues de l'évaluation de la deuxième phase de la Stratégie décennale océanienne sur la statistique.

La Division statistique pour le développement entend centraliser la coordination des activités à portée statistique en Océanie, en étroite coopération avec tous les partenaires dans ce domaine. À cette fin, elle a identifié quatre domaines de travail prioritaires :

- i. rôle de chef de file des systèmes statistiques (et, en particulier, principal organisme d'exécution pour la troisième phase de la Stratégie décennale océanienne sur la statistique) ;
- ii. collecte de données ;
- iii. analyse des données ;
- iv. diffusion de données.

Cet exercice de priorisation a été assorti d'une réorientation du projet relatif aux systèmes d'information sur la gestion de l'éducation vers le Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement afin d'encourager de plus grandes synergies. En 2018, la Division devra absorber les activités régionales réalisées sur les Objectifs de développement durable (ODD) pour le compte de la CPS et de ses membres. Pour l'heure, aucun financement n'est alloué à ces activités. Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et la Division préparent une note d'orientation afin de mobiliser les ressources nécessaires au financement de ce secteur important. L'objectif est d'obtenir confirmation des principaux bailleurs d'ici la fin de 2017.

En 2018, la Division concentrera ses efforts sur les aspects suivants dans ses quatre domaines de travail prioritaires :

- Rôle de chef de file des systèmes : coordinateur/principale plateforme de développement de la statistique et des partenariats à l'échelon de la région. Au vu des demandes de statistiques toujours plus nombreuses dans la région et de la hausse du nombre de partenaires œuvrant dans ce domaine, ce rôle est crucial. La Division assume notamment les fonctions de secrétariat pour les directeurs des services statistique et planification et pour le Comité régional de pilotage de la statistique.
- Collecte et compilation de données statistiques : recensements et enquêtes auprès des ménages, et priorité stratégique accordée au renforcement des bases de données administratives (en particulier celles contenant les registres et les statistiques d'état civil, ainsi que le commerce).
- Qualité, analyse et présentation stratégique des données : production de connaissances (statistiques démographiques, économiques et sociales).
- Diffusion de données (base de données sur les indicateurs minima du développement national [IMDN], Système d'information pour la région océanienne [PRISM], Système d'information géographique appliquée à la population [PopGIS]) : diffusion plus directe auprès des utilisateurs des indicateurs de développement/statistiques utiles à l'élaboration des politiques, grâce à la publication périodique de notes d'orientation et à l'organisation régulière de dialogues stratégiques, à la tenue de séminaires de formation pour les utilisateurs des données, à la rédaction de rapports techniques, ainsi qu'à la production d'affiches et fiches techniques sur les statistiques/résumés statistiques de poche.

Le renforcement des capacités en matière de statistique et la formation font partie intégrante des quatre domaines de travail considérés. La Division a pour objectif d'accroître les performances des systèmes statistiques nationaux et de renforcer les capacités des organismes de planification sociale et économique, de sorte que les décideurs et les analystes de la région, ainsi que d'autres parties prenantes à l'échelon régional et international, disposent d'une panoplie de données statistiques sur le développement et d'indicateurs essentiels qui les aident à prendre des décisions fondées sur des données probantes, à suivre les progrès de développement et à mesurer les résultats obtenus.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds globalisés (ordinaires)

- Planification et gestion de toutes les campagnes de collecte de données statistiques (activités liées au recensement et aux enquêtes auprès des ménages). Le tableau ci-après recense l'assistance technique de la Division au profit des États et Territoires insulaires océaniques en 2018. Certaines activités sont susceptibles de changer en fonction des fonds disponibles, mais ce tableau reste le principal document de planification de la Division en 2018.

Grandes opérations de collecte de données statistiques en Océanie (2015-2022)

Mise à jour le 7 juin 2017 par l'équipe de la collecte de données

PAYS INSULAIRES OCÉANIENS	2017	2018	2019	2020	2021	2022
MÉLANÉSIE						
PNG (13/04/15)		EBCM		RECENSMT		
Fidji (17/06/15)	RECENSMT					
Îles Salomon	RECENSMT agr.		RECENSMT			
Vanuatu (10/07/15)		EBCM	RECENSMT			
MICRONÉSIE						
Kiribati	EBCM (2017-18)	EDS		RECENSMT		
États féd. Micronésie (10/04/15)				RECENSMT		
Îles Marshall (17/06/15)	EBCM (2017-18)		RECENSMT			
Nauru (10/04/15)						
Palau (10/04/15)				RECENSMT		
POLYNÉSIE						
Samoa (14/04/15)	EPA	EBCM (2018-19)			RECENSMT	
Tuvalu (17/06/15)	Mini-RECENSMT					RECENSMT
Îles Cook (10/07/15)					RECENSMT	
Niue (10/04/15)	RECENSMT					
Tokelau						
Tonga	Handicap STEPS EPA				RECENSMT	
Wallis et Futuna		EBCM (2018-19)				

EBCM : enquête sur le budget et la consommation des ménages ; EDS : enquête démographique et sanitaire ; EPA : enquête sur la population active

- i. Soutien technique/formation pour les besoins des recensements/enquêtes : échantillonnage, conseils en matière de cartographie des recensements/enquêtes, collecte et traitement des données, formation d'agents de terrain, analyse démographique/économique et rédaction de rapports (activités financées à 75 % au titre des fonds ordinaires affectés à la Division à l'appui de la mise en œuvre de la Stratégie décennale océanienne sur la statistique).
- ii. Élargissement tangible de la couverture thématique des IMDN et intégration planifiée des nouveaux indicateurs relatifs aux ODD à l'issue d'un état des lieux des indicateurs disponibles dans la région pour mesurer les ODD ; renforcement du soutien technique.
- iii. Diffusion d'informations statistiques : refonte des outils, produits et services de diffusion des données dans le but d'assurer l'utilisation de différentes méthodes complémentaires de diffusion électronique/en ligne (IMDN/PRISM), visualisation spatiale et graphique (PopGIS), rapports analytiques et fiches techniques plus concises. Ouverture d'un dialogue, à l'échelon national, avec les utilisateurs des données à l'issue de chaque grande campagne de collecte de statistiques afin de présenter les conclusions des recensements ou des enquêtes. Mise à jour systématique de la base de données sur les IMDN, de PRISM et du système PopGIS, et appui technique aux pays océaniens.
- iv. ODD : les efforts de mise en œuvre et de suivi des ODD constituent une activité complémentaire majeure de la Division, à laquelle aucun financement n'a été alloué par le passé mais qui est aujourd'hui en passe de devenir une facette essentielle du rôle de premier plan joué par la CPS dans l'assistance technique au développement de la statistique dans la région.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds projet et programme fléchés

- Fonds projet fléchés engagés par l'Australie à l'appui de la troisième phase (2018-2019) de la Stratégie décennale océanienne sur la statistique, la dernière année étant à confirmer ; Banque mondiale : enquête sur le budget et la consommation des ménages des Îles Marshall (2017-2018) et ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce : appui technique bilatéral apporté au service national de la statistique des Îles Salomon (2017-2019).

Soutien technique et renforcement des capacités de réalisation de recensements/d'enquêtes :

- Appui à la planification de recensements aux Îles Salomon, à Vanuatu et aux Îles Marshall.
- Appui à la planification et à la réalisation d'une enquête sur le budget et la consommation des ménages à Vanuatu.
- Appui à la planification d'enquêtes sur le budget et la consommation des ménages au Samoa, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Wallis et Futuna.

Amélioration de la qualité des statistiques sectorielles :

- i. Renforcement des capacités et du leadership techniques du service national de la statistique des Îles Salomon pour lui permettre de mener à bien ses fonctions essentielles, et appui à la mise en œuvre des stratégies nationales de développement de la statistique entre 2015-2016 et 2035.

- ii. Poursuite des activités de soutien aux pays océaniques en vue de l'établissement de statistiques du commerce international de marchandises et du commerce international de services, avec notamment des formations en détachement, à Nouméa, pour de nombreux pays membres.
- iii. Soutien apporté à certains pays en vue de l'établissement et de l'application d'indices des prix à la production, à l'importation et à l'exportation.
- iv. Au titre du Plan d'action océanien sur les statistiques de l'état civil (2015-2017), la CPS continuera de collaborer avec les partenaires du Groupe d'entente de Brisbane afin d'aider les pays océaniques à améliorer leurs registres et statistiques d'état civil (systèmes et données). Les efforts d'assistance continueront d'être axés sur les objectifs suivants : élaboration ou actualisation des stratégies nationales d'amélioration des registres et statistiques d'état civil, mise en œuvre des plans nationaux, et mise au point, introduction et assimilation d'outils et de directives centrés sur des enjeux communs (législation, normes informatiques, rapports et méthodes d'analyse).

Renforcement des compétences dans le domaine de la statistique (ateliers de formation nationaux et sous-régionaux) :
 Organisation, à l'échelon sous-régional, de formations techniques spécialisées :

- à l'intention des administrateurs des sites Internet des services nationaux de la statistique des pays océaniques, en vue du maintien à niveau de leurs compétences en matière de publication Web et de création de sites Internet ;
- à l'intention des responsables de la comptabilité nationale et des statisticiens du commerce ;
- à l'intention des agents des services d'état civil ;
- sur le développement/la gouvernance de la statistique ;
- sur la diffusion de données utiles à l'élaboration de politiques (atelier) ;
- sur les modalités de coordination dans le cadre du rôle de chef de file des systèmes de la Division (réunions de coordination).

CHAPITRE VIII – DIVISION STATISTIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	STATISTIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT	2019	2020
---	------	-----------------------------------	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
959 000	967 300	Fonds globalisés (ordinaires)	1 032 400	1 137 500
		Fonds programme fléchés		
163 400	180 000	Nouvelle-Zélande	180 000	
1 122 400	1 147 300	Sous-total fonds globalisés (ordinaires) et fonds programme fléchés	1 212 400	1 137 500
		Fonds projet fléchés		
2 406 300	942 700	Australie	942 800	
114 700	309 900	Autres	239 600	
2 521 000	1 252 600	Sous-total fonds projet fléchés	1 182 400	
3 643 400	2 399 900	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	2 394 800	1 137 500

But

Le Programme durabilité environnementale et changement climatique est un programme intersectoriel de la CPS. Son objectif général est d'assurer la coordination institutionnelle, la direction et la supervision technique des programmes et des activités que mène la CPS sur le dossier climatique, d'être force de proposition dans les domaines connexes au changement climatique et à la durabilité environnementale, et de veiller à la prise en compte du changement climatique et des impacts environnementaux dans la programmation des actions de la CPS en faveur du développement, en devenant une composante clé de l'approche programme intégrée. Le Programme contribue également à faire connaître, aux échelons national, régional et international, les défis que doivent relever les pays membres de la CPS pour faire face au changement climatique, et à mobiliser des ressources pour les aider à les surmonter.

Principaux objectifs du Programme :

- Coordination de l'action intégrée de toute l'Organisation contre le changement climatique, grâce à la définition précise et à la structuration d'une position cohérente de la CPS sur le changement climatique, ainsi qu'au renforcement de la collaboration avec d'autres organisations.
- Renforcement des capacités de la CPS en termes d'assistance aux États et Territoires insulaires océaniques en vue de l'élaboration, de la planification et de la mise en œuvre d'interventions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.
- Démonstration de l'utilité d'une gestion décloisonnée et des approches programme intersectorielles intégrées dans les domaines de la résilience climatique et de la durabilité environnementale.
- Renforcement de la responsabilité de la CPS concernant l'empreinte climatique et la durabilité environnementale de ses programmes de développement et de son mode de fonctionnement.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds globalisés (ordinaires) et fonds projet fléchés

Bureau du Directeur

- Élaboration et mise en œuvre (formation) d'une politique environnementale et sociale de la CPS.
- Appui à la consolidation des mesures de protection environnementale et sociale lors des réunions de suivi régionales avec les organisations membres du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) et les partenaires du développement (Fonds Pacifique).
- Mise en œuvre d'une stratégie de réduction des émissions, et progrès accomplis dans la réduction des émissions. Poursuite des mesures de réduction des émissions sur tous les sites de l'Organisation, une attention particulière étant accordée à la fois à son mode de fonctionnement et aux activités de ses divisions (compensation/réduction des émissions).
- Accompagnement des pays membres de la CPS, en collaboration avec d'autres organisations compétentes, dont le Secrétariat du Programme régional océanique de l'environnement (PROE) et le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique (FIP), afin de les aider à s'acquitter de leurs obligations au titre de l'Accord de Paris sur le climat. En particulier, appui apporté par l'équipe interinstitutionnelle à l'échelle du CORP à la présidence fidjienne de la vingt-troisième Conférence des Parties (COP23).
- Soutien des divisions de la CPS à l'appui de leur participation et de leur contribution à l'élaboration du Fonds vert pour le climat (FVC) et d'autres propositions de financement de l'action climatique.
- Assistance à l'établissement de modalités de mise en œuvre du projet destiné aux Pays et Territoires d'Outre-mer (PTOM) au titre du onzième FED (y compris la gouvernance, le recrutement de l'équipe de projet et les mécanismes de co-délégation).
- Mise en œuvre du Cadre climat pour la CPS.
- Dépôt de la candidature de la CPS pour une accréditation auprès du FVC (objectif : accréditation confirmée d'ici la fin de 2018).

Projet RESCCUE soutenu par l'AFD et le FFEM (fin du projet fixée au 31 décembre 2018) :

- Poursuite de la réalisation et achèvement (d'ici septembre 2018) des activités de terrain entreprises sur les sept sites pilotes du projet : Polynésie française (deux sites), Vanuatu (un site), Fidji (deux sites), Nouvelle-Calédonie (deux sites). Parmi ces activités figurent l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) ; les travaux de restauration écologique et de lutte contre l'érosion ; l'engagement communautaire et le renforcement des capacités ; la gestion des déchets et des eaux usées ; la lutte contre les espèces envahissantes ; les pratiques agricoles et pericoles durables ; l'analyse économique et la mise en œuvre des mécanismes économiques et financiers pour la GIZC.
- Poursuite de la mise en œuvre et achèvement du programme régional d'activités du projet : renforcement de la mise en œuvre de la séquence ERC (Éviter, Réduire, Compenser) dans les pays océaniques ; verdissement de la fiscalité et des subventions publiques dans les pays océaniques (rapport final à la suite de trois ateliers tenus en Polynésie française, aux Fidji et à Vanuatu en novembre 2017) ; recours à des mécanismes d'incitation pour lutter contre les espèces envahissantes ; étude des possibilités de mécanismes de droits fonciers et d'acquisition foncière aux fins de conservation et de résilience climatique dans les pays océaniques ; atelier bilan ; et échanges inter et infrarégionaux.
- Poursuite de la mise en œuvre et achèvement du plan de communication et du plan de capitalisation.

Projet européen INTEGRE (fin des activités prévues pour la fin de janvier 2018)

- Poursuite de la mise en œuvre et achèvement des activités de terrain restantes sur les neuf sites pilotes du projet (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna et Pitcairn) : lutte contre l'érosion, conservation des espèces endémiques, gestion des déchets, gestion des ressources en eau, mesures de biosécurité, lutte contre les espèces envahissantes, tourisme durable, sentiers de découverte archéologiques et ethnobotaniques, et pisciculture.
- Règlement final des activités réalisées en 2017.
- Phase de clôture (rapports techniques et financiers dans leur version définitive, préparation d'audit, etc.).
- Activités de capitalisation et valorisation des produits.

Projet ISACC soutenu par l'USAID

- Achèvement des évaluations du financement de l'action climatique et de la gestion des risques de catastrophes, et publication de rapports pour deux pays insulaires océaniques (États fédérés de Micronésie et Tuvalu).
- Renforcement des capacités des pays à accéder aux financements de l'action climatique par le biais d'une assistance spécialisée apportée pendant trois ans par huit coordonnateurs de projet travaillant au sein des ministères/services en charge de l'action climatique ou bien des ministères des Finances, et assumant le rôle d'autorités nationales désignées.
- Élaboration de dispositifs et d'outils intégrés d'évaluation de la vulnérabilité en vue d'orienter les priorités nationales en matière de financements climatiques, mise à l'essai de ces dispositifs et outils et consignation des résultats dans trois pays insulaires océaniques (Fidji, Kiribati et Vanuatu).
- Création de sites portails nationaux sur le changement climatique afin de favoriser une prise de conscience et d'étayer les décisions prises par les autorités nationales désignées en matière de financements climatiques et d'action climatique (États fédérés de Micronésie, Palau et Samoa).
- Amélioration des capacités et des performances des systèmes de gestion de projets dans quatre pays océaniques (États fédérés de Micronésie, Palau, Tuvalu et Vanuatu) grâce à l'élaboration/au renforcement de politiques et processus d'adoption de mesures de protection environnementale et sociale.
- Mise à l'essai d'un outil de contrôle du financement climatique et consignation des résultats dans un pays insulaire océanique.
- Élaboration et adoption de plans nationaux d'adaptation (Îles Salomon, Fidji et Tuvalu).
- Tenue d'une réunion régionale des partenaires du projet, et consignation des initiatives menées par les pays insulaires océaniques pour accéder aux financements climatiques et gérer ceux-ci, ainsi que des enseignements qu'ils en ont tirés.

Projet d'appui à la planification préalable du FVC dans les États fédérés de Micronésie

- Poursuite du renforcement du service assumant le rôle d'autorité nationale désignée.
- Poursuite des consultations des parties prenantes.
- Conception d'un ensemble d'idées de projets au titre du FVC, conformément au programme-pays FVC des États fédérés de Micronésie, et accompagnement des projets jusqu'à la phase de financement.

CHAPITRE IX – DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	2019	2020
---	------	--	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
125 100	150 900	Fonds globalisés (ordinaires)	154 000	156 400
3 505 200	718 300	Fonds projet fléchés		
2 424 500	3 890 900	UE		
	160 500	France (AFD)		
	1 275 000	Fonds vert pour le climat (FVC)	1 275 000	783 300
		USAID		
5 929 700	6 044 700	Sous-total fonds projet fléchés	1 275 000	783 300
6 054 800	6 195 600	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	1 429 000	939 700

Le Directeur général assume l'entière responsabilité de la direction et de la gestion de la Communauté du Pacifique (CPS), conformément aux principes directeurs et aux politiques générales établis par la Conférence de la Communauté du Pacifique (« la Conférence ») et le Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) et il détient l'autorité nécessaire à cet effet. Son rôle est d'aider à la réalisation de la mission de la Communauté du Pacifique :

Œuvrer en faveur du bien-être des Océaniens en mobilisant la science et le savoir à l'aide de méthodes efficaces et novatrices, s'appuyant sur une compréhension fine des spécificités et des cultures des populations du Pacifique.

Objectifs :

Le Directeur général rend compte à la Conférence et au CRGA des progrès accomplis dans la concrétisation de la vision et de la stratégie de la Communauté du Pacifique pour la région.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds globalisés (ordinaires) :

1. Vision et leadership de la CPS.
2. Politiques et développement de l'Organisation.
3. Sécurité financière et sécurité des biens de l'Organisation.
4. Recrutement et gestion du personnel.
5. Réunions des organes directeurs de la CPS et rapports annuels.
6. Dialogue de politique générale avec les pays, ainsi que sur la scène régionale et internationale, en particulier concernant le Cadre pour le régionalisme dans le Pacifique et le Programme de développement à l'horizon 2030.
7. Relations avec les partenaires de développement et les membres.
8. Engagement envers l'Organisation et ses activités au service des membres et du développement régional.
9. Un Secrétariat efficace et efficient.
10. Réponse de l'Organisation aux attentes des pays membres.
11. Gestion de la relation avec les principaux bailleurs.

CHAPITRE X – BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	DIRECTEUR GÉNÉRAL	2019	2020
---	------	-------------------	------	------

BUDGET DES DÉPENSES				
1 197 200	999 400	Fonds globalisés (ordinaires)	1 144 200	1 040 600
13 700	17 300	Fonds projet fléchés Papouasie-Nouvelle-Guinée	18 100	
13 700	17 300	Sous-total fonds projet fléchés	18 100	
1 210 900	1 016 700	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	1 162 300	1 040 600

Budget	Chapitre X
Bureau/division	Bureau du Directeur général
Composante	Directeur général adjoint (Nouméa)

Le Directeur général adjoint (Nouméa) est responsable, au niveau de la direction, du leadership et de l'encadrement de la Direction opérations et gestion, de tous les programmes et divisions basés à Nouméa, et du Bureau régional pour la Micronésie à Pohnpei (États fédérés de Micronésie).

La Direction opérations et gestion fournit des services généraux à l'ensemble de l'Organisation, l'accent étant mis sur trois domaines prioritaires : les finances, les ressources humaines et les services d'information. Le Directeur général adjoint (Nouméa) a pour fonction essentielle de veiller à ce que la Direction continue de centrer ses efforts sur l'amélioration de l'efficacité des systèmes, des politiques et de la gestion, de manière à fournir des services clients de grande qualité et à renforcer la conformité aux normes opérationnelles. Le Bureau du Directeur général adjoint apporte également un soutien juridique à l'Organisation.

Les divisions supervisées par le Directeur général adjoint (Nouméa) sont les suivantes : Division santé publique, Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, Division statistique pour le développement, Programme durabilité environnementale et changement climatique (DECC) et Département développement social. En coopération avec son homologue à Suva, le Directeur général adjoint (Nouméa) a un rôle important à jouer pour garantir la coordination entre les divisions implantées à Nouméa et à Suva, et promouvoir l'approche programme intégrée mise en œuvre par la CPS et pour piloter le processus de priorisation mis en place dans l'ensemble de l'Organisation.

Le Directeur général adjoint (Nouméa) est le point de contact des membres francophones de la CPS (France, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis et Futuna) et des États-Unis d'Amérique, et il supervise le Bureau régional pour la Micronésie.

But

- Amélioration des systèmes et processus institutionnels qui contribuent à renforcer l'engagement du personnel ; optimisation des services de soutien internes et amélioration de la gestion des risques et des finances.
- Collaboration et coordination de tous les programmes dans l'ensemble de l'Organisation afin d'atteindre les objectifs stratégiques de la CPS.

Objectifs

- Collaboration étroite avec la direction en vue de contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques de la CPS.
- Direction, vision et appui des différentes composantes de la Direction opérations et gestion (santé publique, pêche, statistique et programme DECC).
- Maintien et renforcement d'excellentes relations avec les parties prenantes, en particulier les États et Territoires membres de la CPS, ses partenaires du développement et d'autres acteurs, notamment les institutions régionales et internationales.
- Représentation efficace des intérêts sectoriels et de ceux de la CPS auprès d'instances nationales, régionales et internationales.
- Amélioration continue des services fournis par la Direction opérations et gestion afin d'optimiser l'efficacité, la coordination et l'efficacité du travail et des services fournis par la CPS.
- Viabilité financière de la CPS.
- Services juridiques fournis en interne, amélioration de la gouvernance interne et conformité aux politiques opérationnelles et aux dispositions juridiques.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds globalisés (ordinaires) et fonds projet fléchés

- Démonstration d'une capacité d'impulsion stratégique au sein de la direction et maintien d'une organisation multi-sites, dont la culture institutionnelle commune est préservée.
- Gestion des opérations de la CPS conformément aux règlements, règles et procédures de l'Organisation et aux exigences prescrites par les évaluations institutionnelles effectuées par des tiers.

- Amélioration de la viabilité et de la gestion financière.
- Étroite coopération avec le Directeur général adjoint (Suva) dans la mise en œuvre de l'approche programme intégrée de la CPS.
- Amélioration de la gestion des systèmes institutionnels et des connaissances.
- Maintien de solides relations avec les pays hôtes (France et Nouvelle-Calédonie) et finalisation d'accords de partenariat s'inscrivant dans la durée.
- Consolidation de partenariats existants avec des membres et des partenaires du développement clés, et établissement de nouveaux partenariats ayant pour but de servir les intérêts de l'Organisation.
- Supervision des questions juridiques relatives au dispositif de gouvernance de la CPS, en lien avec les États et Territoires membres.

CHAPITRE X – BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT (NOUMÉA)	2019	2020
--	------	---------------------------------------	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
428 100	463 500	Fonds globalisés (ordinaires)	476 400	489 000
84 500		Fonds projet fléchés KfW (Allemagne)		
		Sous-total fonds projet fléchés		
512 600	463 500	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	476 400	489 000

La gestion et la supervision générales des antennes de la CPS à Nouméa et à Suva sont, pour l'essentiel, confiées aux Directeurs généraux adjoints. Ces derniers détiennent en outre des attributions sectorielles particulières et apportent un soutien aux directeurs des divisions de leurs antennes respectives. Ils jouent également un rôle de représentation et de liaison auprès des autorités des pays hôtes et d'autres institutions sises aux Fidji ou en Nouvelle-Calédonie.

Objectifs :

- Maintien d'excellentes relations avec les parties prenantes, en particulier les États et Territoires membres, les partenaires du développement et d'autres organisations collaborant avec la CPS, telles que les représentations permanentes et les antennes des partenaires du développement sises aux Fidji et en Nouvelle-Calédonie.
- Appui à la gestion des services de soutien aux divisions et d'autres programmes de la CPS, le cas échéant.
- Représentation efficace des intérêts sectoriels et de la CPS dans les instances nationales, régionales et internationales.
- Contribution active à la réalisation des objectifs et à la mise en œuvre des stratégies de l'Organisation.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds globalisés (ordinaires)

- Démonstration d'une capacité d'impulsion stratégique au sein de la direction d'une organisation multi-sites, dont la culture institutionnelle commune est préservée.
- Pilotage de l'Organisation au cours d'une période de mutations profondes impliquant à terme l'adoption de méthodes de travail plus intégrées et horizontales.
- Priorisation et direction de la gestion de la réforme dont la priorisation stratégique et la fusion des Divisions géosciences et développement économique.
- Ouverture d'un dialogue sur les thématiques sensibles avec les parties prenantes externes, dont les bailleurs de fonds, les pays membres et les organisations régionales et internationales, et actions de plaidoyer/négociations en faveur des nouveaux projets, programmes ou politiques de la CPS, ou de tout autre sujet pertinent
- Apport de réponses aux acteurs internes concernant des problématiques RH, des thématiques financières et d'autres questions institutionnelles délicates, tout en veillant à l'application uniforme des politiques.
- Appui à la gestion de la réforme et à la réalisation des évaluations de divisions.
- Suivi des processus et des politiques internes.
- Renforcement de la direction des programmes et de la logique d'intégration des résultats au profit des pays membres.
- Désignation d'un conseiller principal en programmation.

CHAPITRE X – BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT (SUVA)	2019	2020
---	------	----------------------------------	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
438 500	606 200	Fonds globalisés (ordinaires)	624 500	641 100
	92 000	Fonds projet fléchés KfW (Allemagne)		
	92 000	Sous-total fonds projet fléchés		
438 500	698 200	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	624 500	641 100

L'équipe Stratégie, performance et amélioration continue (SPAC) joue un rôle central en aidant la CPS à atteindre les objectifs institutionnels inscrits dans le Plan stratégique de la Communauté du Pacifique 2016-2020. Cellule spécialisée rattachée au Bureau du Directeur général, la SPAC pilote et appuie de nombreuses initiatives destinées à renforcer la Communauté du Pacifique, de sorte à accroître son efficacité en tant qu'organisation d'aide au développement. En 2016, la SPAC (alors appelée SEPPF) a fait l'objet d'une évaluation qui a fait ressortir son importance en tant que service transversal central et stratégique, ainsi que la nécessité de définir avec plus de précision son rôle et ses fonctions. Il a plus particulièrement été recommandé de faire en sorte que l'équipe se concentre sur son rôle de ciment de l'unité de la CPS, en bâtissant et en coordonnant des systèmes et procédures spécifiques se rapportant aux fonctions de prévision stratégique, d'élaboration des plans d'activité, de suivi-évaluation, d'amélioration continue et de présentation des résultats, le but ultime étant d'améliorer les résultats obtenus par les pays membres en matière de développement.

Un groupe de référence réunissant la haute direction et la SPAC se retrouve trois fois par an afin de renforcer l'implication, le soutien et l'engagement de la haute direction en faveur de l'équipe et du rôle joué par celle-ci dans l'amélioration de l'efficacité des stratégies et des programmes. Conformément aux recommandations formulées par le groupe de référence, le plan d'activité de la SPAC pour 2016-2018 expose les activités que mènera l'équipe dans les grands secteurs de résultats suivants :

- i. Stratégie, planification et prévisions stratégiques.
- ii. Suivi-évaluation, amélioration continue et présentation de rapports.
- iii. Relations avec les bailleurs de fonds, en particulier partenariats avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la France et la Nouvelle-Calédonie.
- iv. Appui prêté à d'autres initiatives stratégiques (relevant de la responsabilité d'autres services).

Objectifs et principaux produits escomptés : fonds globalisés (ordinaires)

1. Stratégie, planification et prévisions stratégiques

La SPAC pilotera et facilitera l'élaboration des stratégies d'ensemble de l'Organisation et l'établissement des dispositifs d'appui connexes, notamment pour ce qui est du sous-comité du CRGA pour la mise en œuvre du Plan stratégique. La SPAC apportera ensuite son aide aux divisions en leur fournissant des outils et des conseils techniques concernant l'élaboration, l'application et l'évaluation de leurs plans d'activité, afin que lesdits plans soient en adéquation avec le Plan stratégique de la Communauté du Pacifique et le Cadre de résultats stratégiques.

En 2018, la SPAC ciblera son action sur les domaines suivants : i) offre d'une assistance pour l'évaluation, l'actualisation et l'application des plans d'activité, de manière à ce qu'ils reflètent les priorités retenues sur la base de l'analyse factuelle des retombées et des tendances en matière de développement ; ii) coordination de l'évaluation du Plan stratégique de la Communauté du Pacifique/Cadre de résultats stratégiques, de sorte à faire évoluer ces Plans pour qu'ils tiennent compte des besoins de développement prioritaires des pays membres dans les domaines où la CPS présente un avantage comparatif ; et iii) définition et structuration d'un nombre limité d'enjeux ou de possibilités pour analyse stratégique comme l'a suggéré le sous-comité du CRGA.

2. Suivi-évaluation, amélioration continue et présentation de rapports

La SPAC concevra, dirigera, promouvra et appuiera les processus de suivi-évaluation et d'amélioration continue se rapportant à l'ensemble de l'Organisation. Elle s'emploiera notamment à tirer les enseignements de ce qui fonctionne, pour qui, pour quelles raisons, dans quelles conditions et dans quels délais. Les enseignements tirés permettront de déterminer ce qui doit être amélioré ou adapté dans les divers secteurs d'intervention de la CPS.

La SPAC jouera un rôle moteur dans l'élaboration du guide pratique et de la politique sur le suivi-évaluation et l'amélioration continue, et contribuera au développement des capacités des agents de la CPS dans ces domaines. Au cours des prochaines années, la SPAC mettra à profit les progrès d'ores et déjà accomplis avec l'élaboration de PEARL, le système de gestion de la performance. Pour ce faire, elle prendra la tête d'un réseau institutionnel de spécialistes du suivi-évaluation et de l'amélioration continue (MELnet), afin de consolider les capacités connexes au sein des divisions, les travaux de réflexion menés en interne, la collecte de données, les exercices de synthèse et la présentation de rapports sur les résultats obtenus par les programmes et les divisions, et s'emploiera à mutualiser les expertises à l'échelle de l'Organisation.

La SPAC continuera de piloter le processus global de rapport de l'Organisation en matière de résultats, notamment en affinant le Rapport de résultats de la Communauté du Pacifique et les produits correspondants afin d'améliorer la présentation aux membres, aux bailleurs et aux partenaires du développement des résultats enregistrés, des difficultés rencontrées, des enseignements tirés et des mesures prises en conséquence. En parallèle, l'accent sera de plus en plus mis sur l'amélioration continue.

3. Relations avec les bailleurs de fonds - partenariats avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la France et la Nouvelle-Calédonie

La SPAC joue un rôle clé dans les négociations de conventions de partenariat avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, en assurant la gestion et la supervision desdites conventions, et en faisant office de point de contact s'agissant de l'engagement de haut niveau entre, d'une part, la CPS et, d'autre part, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. La SPAC s'occupe en outre de certains aspects des relations entretenues avec la France et la Nouvelle-Calédonie, notamment pour ce qui est du Fonds Pacifique. En ce qui concerne la composante projet, ce sont les divisions concernées qui se chargent des relations avec les bailleurs.

La SPAC aura à gérer certains volets de la mobilisation de ressources à l'échelon institutionnel. Elle devra notamment s'occuper de lever des fonds pour l'élaboration de programmes et de demandes de financement qui seront soumis au titre du onzième Fonds européen de développement (FED).

4. Appui prêté à d'autres initiatives stratégiques

Conformément à ses fonctions clés, la SPAC viendra compléter les efforts déployés dans le cadre d'initiatives stratégiques relevant de la responsabilité d'autres services de la CPS. Dans les faits, au vu de ses moyens limités et afin d'assurer la qualité et la pertinence de ses interventions, la SPAC devra être sélective dans le choix des initiatives appuyées.

CHAPITRE X – BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	STRATÉGIE, PROGRAMMATION ET AMÉLIORATION CONTINUE	2019	2020
---	------	---	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
1 188 600	1 246 000	Fonds globalisés (ordinaires)	1 296 900	1 310 000
	310 000	Fonds programme fléchés Nouvelle-Zélande		
1 188 600	1 556 000	Sous-total fonds globalisés (ordinaires) et fonds programme fléchés	1 606 900	1 310 000
1 188 600	1 556 000	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	1 606 900	1 310 000

Budget	Chapitre X
Bureau/division	Bureau du Directeur général
Programme/section	Cellule communication et information du public

L'équipe de la Cellule communication et information du public supervise l'orientation stratégique, la qualité et la cohérence de la communication externe et interne de la CPS. Elle offre également un soutien pratique et un éventail de services, de produits et de conseils à l'ensemble de l'Organisation.

Objectifs

L'un de ses principaux objectifs est de continuer à s'appuyer sur une démarche unifiée axée sur l'idée d'une « CPS indivisible », afin de renforcer la marque « Communauté du Pacifique » et l'impact global des actions de communication menées au sein de l'Organisation. La nouvelle charte graphique élaborée en 2016 pour la CPS permet toujours aujourd'hui de reconnaître les produits de l'Organisation et d'améliorer sa visibilité globale. Lancé en 2016, le nouveau site Web de la CPS est actualisé régulièrement, et un bulletin d'information électronique de la CPS a été lancé en marge de la quarante-septième session du Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) et de la dixième Conférence de la Communauté du Pacifique pour célébrer le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation et continuer à mieux la faire connaître.

Les ventes en ligne de produits audiovisuels et les actions de marketing énergiques du studio TV de la CPS à Suva figurent parmi les initiatives renforcées de recouvrement des coûts menées par l'équipe.

Principales priorités pour 2018

En 2018, les principales priorités de la Cellule communication et information du public porteront sur les aspects suivants : poursuite de la mise en œuvre de stratégies de communication à l'appui de l'exécution du Plan stratégique, à partir des plans d'activité des divisions et programmes ; perfectionnement des produits et services dans le but de maintenir efficacement la visibilité de la CPS et de soutenir les produits d'information des divisions ; et amélioration permanente de la centralisation de la coordination, des politiques et de l'assurance qualité dans le domaine de la communication et de la sensibilisation, sur la base d'actions de formation.

CHAPITRE X – BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	CELLULE COMMUNICATION ET INFORMATION DU PUBLIC	2019	2020
---	------	--	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
480 800	500 600	Fonds globalisés (ordinaires)	456 200	470 800
480 800	500 600	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	456 200	470 800

Le Bureau régional pour la Micronésie de la CPS, basé à Pohnpei, a pour objectif d'aider la CPS à mieux comprendre les priorités, valeurs, cultures et spécificités de ses membres du Pacifique Nord, et de garantir la pertinence de l'engagement et de l'impact de l'Organisation. Son mandat couvre actuellement les Îles Mariannes du Nord, les États fédérés de Micronésie, Guam, les Îles Marshall et Palau.

Le Bureau comprend un directeur et une petite équipe chargée des services généraux. Il héberge aussi des agents de divisions de la CPS affectés à des projets et aide le personnel de la CPS dans la mise en œuvre d'activités à l'échelon national. Le Bureau s'emploie aussi à faciliter la mise en œuvre des projets dans la région micronésienne et veille à ce qu'ils cadrent parfaitement avec les priorités et enjeux nationaux de développement des membres. Il centre aussi ses efforts sur la mobilisation de ressources.

Objectifs

- Représentation efficace de la CPS et point de contact pour les échanges et le dialogue avec les membres de Micronésie (Îles Mariannes du Nord, États fédérés de Micronésie, Guam, Îles Marshall et Palau).
- Échanges et engagement réguliers avec les pays et contacts avec les administrations nationales et les organismes publics, les partenaires du développement et les acteurs de divers secteurs.
- Recensement des priorités nationales en matière de programmes, en aidant les pays à mettre ces priorités en adéquation avec les capacités de la CPS.
- Actions de sensibilisation et de mobilisation des ressources après recensement des possibilités de partenariat entre la CPS et d'autres organisations.
- Gestion du Bureau pour la Micronésie conformément aux objectifs du Plan stratégique de la CPS, et dans le respect des politiques de la CPS applicables aux finances et aux ressources humaines, entre autres.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds globalisés (ordinaires) et fonds projet fléchés

- Organisation de consultations régulières avec l'ensemble des États et Territoires membres relevant du mandat du Bureau.
- Maintien et renforcement des partenariats et des relations avec les membres, les partenaires du développement et les autres organisations, y compris via une participation au Sommet des hauts dirigeants de Micronésie et au Sommet des présidents de Micronésie.
- Poursuite des consultations avec les pays sur les politiques générales et les programmes, en concertation avec les divisions de la CPS.
- En partenariat avec les membres de la CPS en Micronésie, recherche active de ressources supplémentaires pouvant être affectées à des actions répondant aux enjeux et aux priorités des membres.

CHAPITRE XI – OPÉRATIONS ET GESTION

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	BUREAU RÉGIONAL POUR LA MICRONÉSIE	2019	2020
---	------	------------------------------------	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
405 300	354 700	Fonds globalisés (ordinaires)	372 500	391 700
405 300	354 700	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	372 500	391 700

Le Bureau régional pour la Mélanésie représente la CPS à l'échelon national aux Îles Salomon, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Vanuatu. Il apporte son soutien aux agents de la CPS en poste dans les pays membres de la région mélanésienne, relevant notamment de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, de l'Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne et du Département développement social, de même qu'aux agents recrutés localement et détachés dans les ministères *ad hoc*, à la demande des autorités nationales. Le Bureau prête en outre son concours au personnel technique d'autres sites de la CPS durant leurs déplacements professionnels dans la région.

Le Bureau régional pour la Mélanésie et le Bureau de pays des Îles Salomon sont plus particulièrement chargés de faciliter la mise en œuvre des programmes-pays des Îles Salomon, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Vanuatu. Le Bureau régional pour la Mélanésie supervise la mise en œuvre du programme-pays conclu entre les autorités des Îles Salomon et la CPS et des protocoles d'accord conclus avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu. Il a également pour tâche d'appuyer l'application du Protocole d'accord 2017-2020 conclu entre le Groupe du fer de lance mélanésien et la CPS.

En 2017-2018, le projet de relèvement suite au passage du cyclone tropical Pam est mené dans quatre pays (Vanuatu, Îles Salomon, Tuvalu et Kiribati) et dans huit secteurs d'intervention par le truchement du Bureau régional, avec une enveloppe de six millions d'euros accordée par la KfW (banque allemande de développement). D'importantes actions de relèvement ont été entreprises dans le cadre de ce projet, notamment la mise à disposition de matériel tel qu'un engin de forage (d'une valeur de 600 000 euros) fourni à Vanuatu pour localiser des sources souterraines et ainsi alimenter des communautés rurales touchées par le cyclone et vivant dans des zones sujettes aux sécheresses.

Objectifs

- Maintien d'excellentes relations avec les autorités des Îles Salomon, de Vanuatu et de Papouasie-Nouvelle-Guinée, les missions diplomatiques des membres de la CPS dans les pays et d'autres partenaires du développement
- Coordination et amélioration de l'offre de services techniques fournis par la CPS aux pays membres mélanésiens et collaboration stratégique dans le cadre de partenariats pour optimiser les résultats de développement.
- Gestion du Bureau régional et des Bureaux de pays selon les politiques et procédures internes de la CPS.
- Liaison entre l'ensemble des sites et divisions de la CPS concernant les activités conduites à l'échelon national en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Îles Salomon et à Vanuatu.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds globalisés (ordinaires)

- Poursuite de la coordination des services assurés par la CPS à l'échelon national pour les Îles Salomon par le biais du Bureau de pays des Îles Salomon, ainsi que de ceux assurés par la CPS pour les Îles Salomon, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu, l'accent étant mis sur une approche plurisectorielle conformément au Plan stratégique de l'Organisation 2016-2020.
- Poursuite du projet de relèvement suite au passage du cyclone tropical Pam jusqu'au troisième trimestre de 2018.
- Poursuite du soutien au ministère des Affaires foncières des Îles Salomon jusqu'au troisième trimestre de 2018.
- Appui à l'organisation et à la coordination de la Semaine océanienne de l'agriculture à Vanuatu (du 16 au 20 octobre), conjointement avec la FAO. Durant cette semaine, la CPS tiendra à Port-Vila les Conférences des Directeurs de l'agriculture et de la foresterie et des Ministres de l'agriculture et de la foresterie des pays océaniques.
- Comme les années antérieures, organisation de réunions trimestrielles avec les ministères des trois pays concernés afin de faire le point sur la mise en œuvre des protocoles d'accord et d'aborder les nouveaux

enjeux, dans l'optique d'une coordination et d'une coopération accrues.

- Poursuite de la participation de la CPS aux réunions de coordination avec les organismes publics en charge de la planification et les partenaires du développement œuvrant dans les pays afin d'aider les pays membres à coordonner l'aide et d'éviter tout double emploi.
- Appui logistique fourni aux divisions de la CPS pour optimiser la prestation de services à l'échelon national aux Îles Salomon, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Vanuatu.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds projet fléchés

Soutien à la mise en œuvre des financements alloués par la KfW suite au passage du cyclone tropical Pam :
Le Bureau régional pour la Mélanésie appuie la mise en œuvre des activités de relèvement post-Pam prévues en 2016-2018 à Vanuatu, aux Îles Salomon, à Tuvalu et à Kiribati, sur financements de la KfW. Il héberge également le coordonnateur à plein temps chargé de ce projet.

Soutien au ministère des Affaires foncières, du Logement et du Cadastre des Îles Salomon :

- Importante assistance technique fournie au ministère dans la mise en œuvre des politiques publiques, au moyen des actions suivantes :
 - révision du plan d'aménagement local d'Honiara ;
 - officialisation des droits fonciers dans les squats ;
 - révision de la structure et renforcement des capacités du ministère ;
 - examen de la législation foncière.

Ces travaux sont financés au titre du programme bilatéral du gouvernement australien.

Les projets susmentionnés bénéficient de subventions obtenues directement par le Bureau régional pour la Mélanésie et le Bureau de pays des Îles Salomon. Les autres résultats escomptés des projets sont précisés dans les chapitres budgétaires des divisions concernées.

CHAPITRE XI – OPÉRATIONS ET GESTION

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	BUREAU RÉGIONAL POUR LA MÉLANÉSIE ET BUREAU DE PAYS DES ÎLES SALOMON	2019	2020
---	------	--	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
203 500	157 800	Fonds globalisés (ordinaires)	179 800	214 600
157 400	235 700	Fonds projet fléchés		
28 200		Australie	235 700	
		Canada		
185 600	235 700	Sous-total fonds projet fléchés	235 700	
389 100	393 500	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	415 500	214 600

Le Département des finances, achats, voyages et installations appuie l'ensemble des divisions et programmes par la prestation des services suivants :

- assistance et informations financières ;
- gestion des achats, des subventions, des risques et des actifs ;
- gestion des installations.

But

Élaborer des systèmes et procédures robustes et efficaces à des fins d'amélioration de la viabilité financière de la CPS, de renforcement de l'obligation de rendre des comptes, de respect des obligations financières et de hausse du retour sur les investissements tant financiers que matériels.

Objectifs

- Amélioration de la gestion financière dans l'ensemble de la CPS par le biais de systèmes et de procédures plus efficaces.
- Amélioration de la gestion des achats et de la maîtrise des risques dans l'ensemble de la CPS par le biais de systèmes et de procédures plus efficaces.
- Biens et avoirs de la CPS adaptés aux besoins, gérés et conservés de façon optimale.

Principaux produits escomptés en 2018

- Poursuite de l'application des principes et pratiques de recouvrement intégral des coûts.
- Amélioration continue des systèmes financiers. Évaluation et application de nouvelles fonctionnalités, notamment l'adoption de flux de production électroniques, permettant de nouveaux gains de productivité.
- Examen du format et du périmètre des comptes de gestion mensuels afin de livrer aux parties prenantes des rapports financiers améliorés sur le fond dans les délais prescrits et de contribuer ainsi à une meilleure gestion financière des ressources de la CPS (fonds ordinaires et fonds projet).
- Amélioration de la mise en œuvre des modèles normalisés de chiffrage des propositions de projets.
- Intégration de tous les systèmes financiers des bureaux régionaux de la CPS au sein d'une structure unifiée à l'échelle de l'Organisation.
- Uniformisation de la gestion des paies sur l'ensemble des sites.
- Gestion des achats et des subventions cadrant avec les attentes des bailleurs de fonds et respectant les exigences de la CPS.
- Mise en œuvre d'un nouveau calendrier d'audit interne.
- Consignation des risques dans un registre des risques à l'échelle de l'Organisation, et identification et atténuation des risques.
- Mise en œuvre d'un plan de gestion des installations, axé notamment sur la gestion préventive et la prise en compte du cycle de vie des installations.
- Projets d'investissement et grands travaux de maintenance mis en œuvre dans les limites du budget alloué et dans les délais prévus.

CHAPITRE XI – OPÉRATIONS ET GESTION

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	SECTION FINANCES	20192019	2020
--	------	------------------	----------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
1 136 500	1 192 000	Fonds globalisés (ordinaires)	1 228 100	1 264 400
	282 800	Fonds projet fléchés		
	270 000	Australie	94 300	
		Nouvelle-Zélande		
		Autre	92 000	
	552 800	Sous-total fonds projet fléchés	186 300	
1 136 500	1 744 800	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	1 414 400	1 264 400

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	CELLULE VOYAGES	20192019	2020
--	------	-----------------	----------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
155 700	215 100	Fonds globalisés (ordinaires)	231 700	238 700
155 700	215 100	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	231 700	238 700

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	SECTION ACHATS	20192019	2020
--	------	----------------	----------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
645 700	677 400	Fonds globalisés (ordinaires)	693 100	638 000
645 700	677 400	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	693 100	638 000

Le Département des ressources humaines appuie l'ensemble des divisions et programmes par la prestation de services de recrutement et de gestion des ressources humaines.

But

Affirmer l'identité culturelle de la CPS par le biais de processus de gestion des ressources humaines améliorés, d'une plus grande transparence et du respect de l'égalité.

Objectifs

- Les membres du personnel accomplissent efficacement leur travail grâce au soutien apporté en matière de gestion des ressources humaines (planification, politiques, procédures et questions liées au personnel).
- La CPS atteint ses objectifs stratégiques grâce à des procédures efficaces de recrutement et d'intégration d'agents dûment formés.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds globalisés (ordinaires) et fonds projet fléchés

- Mise en œuvre d'un système amélioré d'évaluation des performances et de développement professionnel.
- Lancement d'un projet d'élaboration de politiques de gestion des ressources humaines.
- Mise en œuvre d'améliorations des systèmes à l'appui des fonctions de gestion des ressources humaines.
- Améliorations des procédures de recrutement.
- Administration de l'enquête sur l'engagement du personnel.
- Achèvement de l'examen du système de rémunération du personnel recruté à l'international (devise des contrats, stabilisation), et adaptation si besoin de l'offre globale de rémunération (conception et estimation du coût de la mise en œuvre en 2019).
- Uniformisation, le cas échéant, des processus de gestion des ressources humaines sur l'ensemble des sites.
- Améliorations des procédures d'intégration des nouveaux membres du personnel.

CHAPITRE XI – OPÉRATIONS ET GESTION

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	2019	2020
---	------	-------------------------------------	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
1 083 800	1 137 900	Fonds globalisés (ordinaires)	1 167 600	1 201 000
1 083 800	1 137 900	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	1 167 600	1 201 000

Les Services d'information appuient l'ensemble des divisions et programmes par la prestation des services suivants :

- services en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- services linguistiques (y compris traduction, interprétation, rédaction/correction rédactionnelle, conception graphique, publication et impression) ;
- archives et administration générale.

But

Offrir des services d'information de grande qualité, à même de renforcer l'efficacité et l'efficience de la CPS, et d'améliorer ses modalités d'exécution des projets et de gestion des programmes.

Objectifs

- Amélioration des services TIC se traduisant par des gains d'efficacité et aidant les agents de la CPS dans leurs fonctions.
- Services linguistiques de grande qualité et intéressants financièrement mis à la disposition de la CPS.
- Amélioration de la gestion de l'information et des connaissances et de l'administration générale à l'appui des activités et de la prestation de services de la CPS.

Principaux produits escomptés en 2018 – fonds globalisés (ordinaires), régime d'autofinancement et de recouvrement des coûts

- Un modèle d'activité viable financièrement est mis en œuvre pour toutes les équipes des Services d'information.
- Des services TIC de grande qualité sont offerts sur l'ensemble des sites de la CPS, grâce à la gestion et à l'optimisation des infrastructures TIC et à la réduction des risques associés aux TIC.
- Les améliorations à apporter aux systèmes de gestion des ressources financières et humaines sont identifiées, évaluées et mises en œuvre.
- Les capacités de la CPS sont renforcées au moyen des actions suivantes : mise à jour des outils technologiques, acquisition de nouveau matériel informatique et de logiciels, participation active aux processus d'amélioration de l'Organisation.
- Les services linguistiques sont gérés et exécutés avec efficacité.
- La qualité des publications techniques et scientifiques de la CPS, et leur portée, sont améliorées. La gestion des documents internes CPS est elle aussi optimisée.
- Des flux de connaissances scientifiques, techniques et institutionnelles sont mis en place conformément aux besoins exprimés par les membres et les programmes, dans le respect des politiques définies par la CPS.
- Le renforcement de l'identité institutionnelle de la CPS est soutenu.
- Les stratégies qui permettent d'améliorer la gestion de l'information et des connaissances de la CPS sont recensées et mises à exécution.
- Les capacités de préservation des publications et des archives de la CPS sont améliorées (y compris par le biais de la bibliothèque numérique de la CPS et de partenariats avec des parties prenantes externes).

CHAPITRE XI – OPÉRATIONS ET GESTION

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	ÉQUIPE PUBLICATIONS	2019	2020
--	------	---------------------	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
601 600	761 900	Fonds globalisés (ordinaires)	797 300	818 000
601 600	761 900	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	797 300	818 000

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	ÉQUIPE TRADUCTION ET INTERPRÉTATION	2019	2020
--	------	-------------------------------------	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
1 153 400	1 154 000	Fonds globalisés (ordinaires)	1 204 000	1 225 300
1 153 400	1 154 000	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	1 204 000	1 225 300

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	BIBLIOTHÈQUE	2019	2020
--	------	--------------	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
107 100	178 100	Fonds globalisés (ordinaires)	184 100	186 800
107 100	178 100	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	184 100	186 800

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	SERVICE ARCHIVES ET ENREGISTREMENT	2019	2020
--	------	------------------------------------	------	------

		BUDGET DES DÉPENSES		
486 000	521 400	Fonds globalisés (ordinaires)	555 000	572 200
486 000	521 400	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	555 000	572 200

CHAPITRE XII – UNITÉS AUTOFINANÇÉES

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	SECTION TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	2019	2020
---	------	--	------	------

		BUDGET		
1 793 700	2 268 000	Budget	1 975 900	1 317 000
- 1 793 700	- 2 268 000	Recouvrement des coûts	- 1 975 900	- 1 317 000
		TOTAL		

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	GESTION DES INSTALLATIONS	2019	2020
---	------	---------------------------	------	------

		BUDGET		
	1 866 600	Budget	1 866 900	1 906 700
	- 1 866 600	Recouvrement des coûts	- 1 866 900	- 1 906 700
		TOTAL		

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	UNITÉ LOGEMENT	2019	2020
1 544 100	1 705 500	RECETTES Loyers	1 665 800	
1 544 100	1 705 500	TOTAL RECETTES	1 665 800	
298 300	278 100	DÉPENSES Personnel	290 000	
83 900	69 300	Dépenses générales et de fonctionnement	73 300	
387 300	525 700	Rénovation et entretien	470 100	
262 200	300 000	Amortissement	300 000	
91 400	112 800	Intérêts sur emprunt	112 800	
406 400	398 100	Loyers perçus (externes)	398 100	
14 600	21 500	Assurance	21 500	
1 544 100	1 705 500	TOTAL DÉPENSES	1 665 800	

Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)	2018	ÉCONOMAT	2019	2020
607 600 (455 700)	725 000 (561 200)	RECETTES Ventes Moins coût des marchandises vendues	725 000 (560 900)	725 000 (556 800)
151 900	163 800	MARGE BRUTE	164 100	168 200
111 000 21 000 16 500 3 400	115 100 25 000 19 700 4 000	DÉPENSES Personnel Loyer versé au budget ordinaire de la CPS Dépenses générales et de fonctionnement Amortissement	119 300 25 000 16 800 3 000	123 400 25 000 16 800 3 000
151 900	163 800	TOTAL DÉPENSES	164 100	168 200

**BARÈME DES CONTRIBUTIONS STATUTAIRES ET SUBVENTIONS SPÉCIALES DES PAYS HÔTES
POUR L'EXERCICE 2018 (en euros)**

PAYS MEMBRES	Pourcentage	
Australie	2 681 600	28,37%
France	2 095 000	22,16%
Nouvelle-Zélande	1 717 900	18,17%
États-Unis d'Amérique	1 188 000	12,57%
Total membres métropolitains	7 682 500	81,26%
Samoa américaines	52 800	0,56%
Îles Cook	43 600	0,46%
États fédérés de Micronésie	52 800	0,56%
Fidji	128 700	1,36%
Polynésie française	108 800	1,15%
Guam	57 800	0,61%
Kiribati	58 100	0,61%
Îles Marshall	43 600	0,46%
Nauru	46 200	0,49%
Nouvelle-Calédonie	301 600	3,19%
Niue	35 200	0,37%
Îles Mariannes du Nord	52 800	0,56%
Palau	43 600	0,46%
Papouasie-Nouvelle-Guinée	301 600	3,19%
Pitcairn	35 200	0,37%
Samoa	72 600	0,77%
Îles Salomon	72 600	0,77%
Tokelau	46 200	0,49%
Tonga	63 400	0,67%
Tuvalu	46 200	0,49%
Vanuatu	72 600	0,77%
Wallis et Futuna	35 200	0,37%
Total membres insulaires	1 771 200	18,74%
TOTAL CONTRIBUTIONS STATUTAIRES	9 453 700	100,00%
Subventions spéciales des pays hôtes :		
Fidji	33 500	
Nouvelle-Calédonie	209 500	
Îles Salomon	41 900	
Total subventions spéciales des pays hôtes	284 900	
TOTAL CONTRIBUTIONS STATUTAIRES ET SUBVENTIONS SPÉCIALES DES PAYS HÔTES	9 738 600	

RECETTES PRÉVISIONNELLES : par type et par source de financement pour 2018-2020 (en euros)				
	Budget rectificatif 2017 (relibellés en euros)	2018	2019	2020
Membres métropolitains				
Australie – Fonds ordinaires	9 720 800	8 778 100	8 778 100	8 778 100
Australie – Fonds fléchés	4 260 600	3 587 700	3 516 400	2 656 600
Australie - Fonds projet ¹	7 991 400	5 553 200	3 437 400	1 282 800
Total Australie	21 972 800	17 919 000	15 731 900	12 717 500
France – Fonds ordinaires	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000
France – Fonds projet ²				
Total France	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000
Nouvelle-Zélande – Fonds ordinaires	1 717 900	1 717 900	1 717 900	1 717 900
Nouvelle-Zélande – Fonds fléchés	2 107 600	2 925 800	2 235 000	622 000
Nouvelle-Zélande – Fonds projet	2 741 000	3 550 900	3 868 600	1 764 600
Total Nouvelle-Zélande	6 566 500	8 194 600	7 821 500	4 104 500
États-Unis d'Amérique – Fonds ordinaires	1 188 000	1 188 000	1 188 000	1 188 000
États-Unis d'Amérique – Fonds projet	1 034 800	1 275 000	1 275 000	783 300
Total États-Unis d'Amérique	2 222 800	2 463 000	2 463 000	1 971 300
Total membres métropolitains	33 162 100	30 976 600	28 416 400	21 193 300
Membres insulaires				
Membres insulaires – Fonds ordinaires	2 223 700	2 056 100	2 056 100	2 056 100
Membres insulaires – Fonds projet	13 900			
Total membres insulaires	2 237 600	2 056 100	2 056 100	2 056 100
Total – Tous les membres	35 399 700	33 032 700	30 472 500	23 249 400
Non-membres				
AFD	2 424 500	3 890 900		
CDC	75 400	85 000	85 000	85 000
Union européenne	32 594 800	18 548 700	10 813 300	5 196 500
FAO	966 700	572 300	291 900	
FEM	2 313 200	1 637 600	1 503 800	801 900
GIZ	-	1 171 800	106 500	
GTZ	1 220 100			
FIDA	312 500	128 700	29 300	
IFAN (International Foundation for Aid to Navigation)	386 300	263 400		
OMI	-	645 000	611 000	161 000
ISSF	452 700	335 700	409 000	
KfW (Allemagne)	1 274 800	171 400		
Queens Young Leaders	415 100	330 400	297 400	
PNUD	316 300	200 600	166 200	166 200
ONU Femmes	-	150 500	120 800	
WCPFC (Commission des pêches du Pacifique occidental et central)	2 756 100	2 521 400	2 635 000	
Banque mondiale	2 078 100	1 637 100	1 204 500	441 300
WorldFish	175 600	139 800	222 300	103 000
Autres partenaires	1 311 700	7 183 500	2 200 100	790 900
Non-membres	49 073 900	39 613 800	20 696 100	7 745 800
Autres recettes et virement des réserves	83 800	20 000		
Total	84 557 400	72 666 500	51 168 600	30 995 200

¹ - Australie - Fonds projet : inclut ACIAR et le Bureau australien de météorologie

² - France - Fonds projet : inclut le Fonds Pacifique

VENTILATION DES RECETTES (FONDS ORDINAIRES AFFECTÉS)

	2018				2019			
	Cont. stat. & subv. spéc. pays hôtes, recettes gén.	Australie (fonds programme fléchés)	Nouvelle-Zélande (fonds programme fléchés)	Total fonds ordinaires	Cont. stat. & subv. spéc. pays hôtes, recettes gén.	Australie (fonds programme fléchés)	Nouvelle-Zélande (fonds programme fléchés)	Total fonds ordinaires
Contributions statutaires :	9 453 700			9 453 700	9 453 700			9 453 700
Subventions spéciales des pays hôtes	284 900			284 900	284 900			284 900
Fonds programme	6 401 500			6 401 500	6 401 500			6 401 500
Autres recettes (dont les redevances administratives)	20 000			20 000				20 000
Fonds fléchés		3 587 700	2 925 800	6 513 500		3 516 400	2 235 000	5 751 400
TOTAL RECETTES	16 160 100	3 587 700	2 925 800	22 673 600	16 140 100	3 516 400	2 235 000	21 891 500
DÉPENSES PAR CHAPITRE								
ACTIVITÉS DES PROGRAMMES								
CHAPITRE I – DIVISION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE								
Bureau du Directeur								
Département énergie	599 800			599 800	309 300			309 300
Département transports	560 400			560 400	232 700			232 700
TOTAL CHAPITRE I	1 160 200			1 160 200	542 000			542 000
CHAPITRE II – PROGRAMME POUR L'ÉVALUATION ET LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT								
Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	414 200			414 200	414 200			414 200
TOTAL CHAPITRE II	414 200			414 200	414 200			414 200
CHAPITRE III - DIVISION PÊCHE, AQUACULTURE ET ÉCOSYSTÈMES MARINS								
Bureau du Directeur	243 500	193 000	163 900	600 400	243 500	121 700	164 800	530 000
Programme pêche côtière	1 070 700	755 000	260 700	2 086 400	1 070 700	755 000	140 700	1 966 400
Programme pêche hauturière	1 072 500	754 200	387 200	2 213 900	1 072 500	754 200	214 000	2 040 700
TOTAL CHAPITRE III	2 386 700	1 702 200	811 800	4 900 700	2 386 700	1 630 900	519 500	4 537 100
CHAPITRE IV – DIVISION GÉOSCIENCES								
Bureau du Directeur	633 400			633 400	725 900			725 900
Département réduction des risques de catastrophe	332 900			332 900	375 600			375 600
Département géosciences pour le développement	156 400		735 500	891 900	190 000	637 400		827 400
Département eau et assainissement	421 200			421 200	254 000			254 000
TOTAL CHAPITRE IV	1 543 900		735 500	2 279 400	1 545 500	637 400		2 182 900
CHAPITRE V – DIVISION RESSOURCES TERRESTRES								
Bureau du Directeur	819 200		288 500	1 107 700	906 000		288 100	1 194 100
Ressources génétiques	200 500			200 500	178 600			178 600
Gestion durable des forêts et des paysages	119 200			119 200	71 400			71 400
Agriculture durable pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle	248 300			248 300	121 600			121 600
Marchés pour assurer les moyens de subsistance et chaînes de valeur	54 400			54 400	16 600			16 600
TOTAL CHAPITRE V	1 441 600		288 500	1 730 100	1 294 200		288 100	1 582 300
CHAPITRE VI – DIVISION SANTÉ PUBLIQUE								
Bureau du Directeur	224 400	408 500	300 000	932 900	233 300	408 500		641 800
Programme recherche, preuves et information scientifiques	455 700	290 000	300 000	1 045 700	451 400	290 000	300 000	1 041 400
Programme politiques, planification et réglementation	416 000	558 500		974 500	439 600	558 500		998 100
Programme océanien de perfectionnement des services cliniques et des personnels de santé		628 500		628 500		628 500		628 500
TOTAL CHAPITRE VI	1 096 100	1 885 500	600 000	3 581 600	1 124 300	1 885 500	300 000	3 309 800
CHAPITRE VII – DIVISION DÉVELOPPEMENT SOCIAL								
Genre, culture et jeunesse	606 200			606 200	674 800			674 800
Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	11 900			11 900	11 900			11 900
TOTAL CHAPITRE VII	618 100			618 100	686 700			686 700
CHAPITRE VIII – DIVISION STATISTIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT								
Statistique pour le développement	967 300		180 000	1 147 300	1 032 400		180 000	1 212 400
TOTAL CHAPITRE VIII	967 300		180 000	1 147 300	1 032 400		180 000	1 212 400
CHAPITRE IX – DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE								
Programme durabilité environnementale et changement climatique	150 900			150 900	154 000			154 000
TOTAL CHAPITRE IX	150 900			150 900	154 000			154 000
TOTAL DÉPENSES ACTIVITÉS DES PROGRAMMES	9 779 000	3 587 700	2 615 800	15 982 500	9 180 000	3 516 400	1 925 000	14 621 400
ADMINISTRATION								
CHAPITRE X – BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS								
Bureau du Directeur général	999 400			999 400	1 144 200			1 144 200
Directeur général adjoint (Nouméa)	463 500			463 500	476 400			476 400
Directeur général adjoint (Suva)	606 200			606 200	624 500			624 500
Cellule stratégie, performance et amélioration continue	1 246 000		310 000	1 556 000	1 296 900		310 000	1 606 900
Cellule communication et information du public	500 600			500 600	456 200			456 200
TOTAL CHAPITRE X	3 815 700		310 000	4 125 700	3 998 200		310 000	4 308 200
CHAPITRE XI – DIRECTION OPÉRATIONS ET GESTION								
Bureaux décentralisés :								
Bureau régional pour la Micronésie	354 700			354 700	372 500			372 500
Bureau régional pour la Mélanésie	157 800			157 800	179 800			179 800
Sous-total	512 500			512 500	552 300			552 300
Finances, achats, voyages et gestion des installations								
Section achats, subventions, risques et actifs	677 400			677 400	693 100			693 100
Cellule voyages	215 100			215 100	231 700			231 700
Section finances	1 192 000			1 192 000	1 228 100			1 228 100
Sous-total	2 084 500			2 084 500	2 152 900			2 152 900
Département des ressources humaines								
Département des ressources humaines	1 137 900			1 137 900	1 167 600			1 167 600
Sous-total	1 137 900			1 137 900	1 167 600			1 167 600
Département des services d'information								
Section archives et administration générale	521 400			521 400	555 000			555 000
Bibliothèque	178 100			178 100	184 100			184 100
Équipe publications	761 900			761 900	797 300			797 300
Équipe traduction et interprétation	1 154 000			1 154 000	1 204 000			1 204 000
Sous-total	2 615 400			2 615 400	2 740 400			2 740 400
Autres								
Instance régionale océanienne de coordination de pays								
Sous-total								
TOTAL CHAPITRE XI	6 350 300			6 350 300	6 613 200			6 613 200
TOTAL DÉPENSES ADMINISTRATIVES	10 166 000		310 000	10 476 000	10 611 400		310 000	10 921 400
MOINS RECOURS À LA REDEVANCE ADMINISTRATIVE POUR GESTION DE PROJET	(2 912 100)			(2 912 100)	(1 929 900)			(1 929 900)
MONTANT NET DES DÉPENSES	7 253 900		310 000	7 563 900	8 681 500		310 000	8 991 500
CHAPITRE XII – UNITÉS AUTOFINANÇÉES								
Section technologies de l'information et de la communication (TIC)	2 268 000			2 268 000	1 975 900			1 975 900
Moins recouvrement des coûts	(2 268 000)			(2 268 000)	(1 975 900)			(1 975 900)
Installations	1 866 600			1 866 600	1 866 600			1 866 600
Moins recouvrement des coûts	(1 866 600)			(1 866 600)	(1 866 600)			(1 866 600)
Unité logement	1 705 500			1 705 500	1 665 800			1 665 800
Moins recouvrement des coûts (logements)	(1 705 500)			(1 705 500)	(1 665 800)			(1 665 800)
Économat	163 800			163 800	164 100			164 100
Moins recouvrement des coûts (économat)	(163 800)			(163 800)	(164 100)			(164 100)
TOTAL CHAPITRE XII								1 975 900
MONTANT NET DES DÉPENSES	17 032 900	3 587 700	2 925 800	23 546 400	17 861 500	3 516 400	2 235 000	23 612 900

RECETTES PAR TYPE ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT – PAR PAYS OU ORGANISATION D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

	Budget rectificatif 2017 (relibellé en euros)				2018			
	Fonds ordinaires	Fonds fléchés	Fonds projet	Total	Fonds ordinaires	Fonds fléchés	Fonds projet	Total
Membres métropolitains								
Australie – Fonds ordinaires	2 681 600			2 681 600	2 681 600			2 681 600
Australie – Fonds programme	7 039 200	4 260 600		11 299 800	6 096 500	3 587 700		9 684 200
Australie	9 720 800	4 260 600	7 991 400	21 972 800	8 778 100	3 587 700	5 553 200	17 919 000
France – Fonds ordinaires	2 095 000			2 095 000	2 095 000			2 095 000
France - Fonds programme	305 000			305 000	305 000			305 000
France	2 400 000			2 400 000	2 400 000			2 400 000
Nouvelle-Zélande – Fonds ordinaires	1 717 900			1 717 900	1 717 900			1 717 900
Nouvelle-Zélande – Fonds programme		2 107 600		2 107 600		2 925 800		2 925 800
Nouvelle-Zélande	1 717 900	2 107 600	2 741 000	6 566 500	1 717 900	2 925 800	3 550 900	8 194 600
États-Unis d'Amérique	1 188 000		1 034 800	2 222 800	1 188 000		1 275 000	2 463 000
Total membres métropolitains	15 026 700	6 368 200	11 767 200	33 162 100	14 084 000	6 513 500	10 379 100	30 976 600
Membres insulaires								
Samoa américaines	52 800			52 800	52 800			52 800
Îles Cook	43 600			43 600	43 600			43 600
États fédérés de Micronésie	220 400			220 400	52 800			52 800
Fidji	162 100			162 100	162 200			162 200
Polynésie française	108 800			108 800	108 800			108 800
Guam	57 800			57 800	57 800			57 800
Kiribati	58 100			58 100	58 100			58 100
Îles Marshall	43 600			43 600	43 600			43 600
Nauru	46 200			46 200	46 200			46 200
Nouvelle-Calédonie	511 200			511 200	511 100			511 100
Niue	35 200			35 200	35 200			35 200
Îles Mariannes du Nord	52 800			52 800	52 800			52 800
Palau	43 600			43 600	43 600			43 600
Papouasie-Nouvelle-Guinée	301 600		13 900	315 500	301 600			301 600
Pitcairn	35 200			35 200	35 200			35 200
Samoa	72 600			72 600	72 600			72 600
Îles Salomon	114 500			114 500	114 500			114 500
Tokelau	46 200			46 200	46 200			46 200
Tonga	63 400			63 400	63 400			63 400
Tuvalu	46 200			46 200	46 200			46 200
Vanuatu	72 600			72 600	72 600			72 600
Wallis et Futuna	35 200			35 200	35 200			35 200
Total membres insulaires	2 223 700		13 900	2 237 600	2 056 100			2 056 100
Total - Tous les membres	17 250 400	6 368 200	11 781 100	35 399 700	16 140 100	6 513 500	10 379 100	33 032 700
Non membres								
AFD			2 424 500	2 424 500			3 890 900	3 890 900
BAsD								
CDC			75 400	75 400			85 000	85 000
Union européenne			32 594 800	32 594 800			18 548 700	18 548 700
FAO			966 700	966 700			572 300	572 300
FEM			2 313 200	2 313 200			1 637 600	1 637 600
Fonds mondial								
GIZ (Allemagne)			1 220 100	1 220 100			1 171 800	1 171 800
GTZ								
FIDA			312 500	312 500			128 700	128 700
IFAN			386 300	386 300			263 400	263 400
OMI							645 000	645 000
ISSF			452 700	452 700			335 700	335 700
KwF (Allemagne)			1 274 800	1 274 800			171 400	171 400
FIP								
Queen's Young Leaders			415 100	415 100			330 400	330 400
Pays-Bas (Ambassade)								
PNUD			316 300	316 300			200 600	200 600
ONU Femmes							150 500	150 500
WCPFC			2 756 100	2 756 100			2 521 400	2 521 400
Banque mondiale			2 078 100	2 078 100			1 637 100	1 637 100
WorldFish			175 600	175 600			139 800	139 800
Autres partenaires			1 311 700	1 311 700			7 183 500	7 183 500
Non membres			49 073 900	49 073 900			39 613 800	39 613 800
Autres recettes	83 800			83 800	20 000			20 000
Total	17 334 200	6 368 200	60 855 000	84 557 400	16 160 100	6 513 500	49 992 900	72 666 500

	2019				2020			
	Fonds ordinaires	Fonds fléchés	Fonds projet	Total	Fonds ordinaires	Fonds fléchés	Fonds projet	Total
Membres métropolitains								
Australie – Fonds ordinaires	2 681 600			2 681 600	2 681 600			2 681 600
Australie – Fonds programme	6 096 500	3 516 400		9 612 900	6 096 500	2 656 600		8 753 100
Australie	8 778 100	3 516 400	3 437 400	15 731 900	8 778 100	2 656 600	1 282 800	12 717 500
France – Fonds ordinaires	2 095 000			2 095 000	2 095 000			2 095 000
France – Fonds programme	305 000			305 000	305 000			305 000
France	2 400 000			2 400 000	2 400 000			2 400 000
Nouvelle-Zélande – Fonds ordinaires	1 717 900			1 717 900	1 717 900			1 717 900
Nouvelle-Zélande – Fonds programme		2 235 000		2 235 000		622 000		622 000
Nouvelle-Zélande	1 717 900	2 235 000	3 868 600	7 821 500	1 717 900	622 000	1 764 600	4 104 500
États-Unis d'Amérique	1 188 000		1 275 000	2 463 000	1 188 000		783 300	1 971 300
Total membres métropolitains	14 084 000	5 751 400	8 581 000	28 416 400	14 084 000	3 278 600	3 830 700	21 193 300
Membres insulaires								
Samoa américaines	52 800			52 800	52 800			52 800
Îles Cook	43 600			43 600	43 600			43 600
États fédérés de Micronésie	52 800			52 800	52 800			52 800
Fidji	162 200			162 200	162 200			162 200
Polynésie française	108 800			108 800	108 800			108 800
Guam	57 800			57 800	57 800			57 800
Kiribati	58 100			58 100	58 100			58 100
Îles Marshall	43 600			43 600	43 600			43 600
Nauru	46 200			46 200	46 200			46 200
Nouvelle-Calédonie	511 100			511 100	511 100			511 100
Niue	35 200			35 200	35 200			35 200
Îles Mariannes du Nord	52 800			52 800	52 800			52 800
Palau	43 600			43 600	43 600			43 600
Papouasie-Nouvelle-Guinée	301 600			301 600	301 600			301 600
Pitcairn	35 200			35 200	35 200			35 200
Samoa	72 600			72 600	72 600			72 600
Îles Salomon	114 500			114 500	114 500			114 500
Tokelau	46 200			46 200	46 200			46 200
Tonga	63 400			63 400	63 400			63 400
Tuvalu	46 200			46 200	46 200			46 200
Vanuatu	72 600			72 600	72 600			72 600
Wallis et Futuna	35 200			35 200	35 200			35 200
Total membres insulaires	2 056 100			2 056 100	2 056 100			2 056 100
Total - Tous les membres	16 140 100	5 751 400	8 581 000	30 472 500	16 140 100	3 278 600	3 830 700	23 249 400
Non membres								
AFD								
BAsD								
CDC			85 000	85 000			85 000	85 000
Union européenne			10 813 300	10 813 300			5 196 500	5 196 500
FAO			291 900	291 900				
FEM			1 503 800	1 503 800			801 900	801 900
Fonds mondial								
GIZ (Allemagne)			106 500	106 500				
GTZ								
FIDA			29 300	29 300				
IFAN								
OMI			611 000	611 000			161 000	161 000
ISSF			409 000	409 000				
KwF (Allemagne)								
FIP								
Queen's Young Leaders			297 400	297 400				
Pays-Bas (Ambassade)								
PNUD			166 200	166 200			166 200	166 200
ONU Femmes			120 800	120 800				
WCPFC			2 635 000	2 635 000				
Banque mondiale			1 204 500	1 204 500			441 300	441 300
WorldFish			222 300	222 300			103 000	103 000
Autres partenaires			2 200 100	2 200 100			790 900	790 900
Non membres			20 696 100	20 696 100			7 745 800	7 745 800
Autres recettes								
Total	16 140 100	5 751 400	29 277 100	51 168 600	16 140 100	3 278 600	11 576 500	30 995 200

RECETTES PAR TYPE ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT – PAR PAYS OU ORGANISATION D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT (en pourcentage)

	Budget rectificatif 2017				2018			
	Fonds ordinaires	Fonds fléchés	Fonds projet	Total	Fonds ordinaires	Fonds fléchés	Fonds projet	Total
Membres métropolitains								
Australie - Fonds programme	0				0			
Australie	56,08%	66,90%	13,13%	25,99%	54,32%	55,08%	11,11%	24,66%
France	13,85%			2,84%	14,85%			3,30%
Nouvelle-Zélande	9,91%	33,10%	4,50%	7,77%	10,63%	44,92%	7,10%	11,28%
États-Unis d'Amérique	6,85%		1,70%	2,63%	7,35%		2,55%	3,39%
Total membres métropolitains	86,69%	100,00%	19,34%	39,22%	87,15%	100,00%	20,76%	42,63%
Membres insulaires								
Samoa américaines	0,30%			0,06%	0,33%			0,07%
Îles Cook	0,25%			0,05%	0,27%			0,06%
États fédérés de Micronésie	1,27%			0,26%	0,33%			0,07%
Fidji	0,94%			0,19%	1,00%			0,22%
Polynésie française	0,63%			0,13%	0,67%			0,15%
Guam	0,33%			0,07%	0,36%			0,08%
Kiribati	0,34%			0,07%	0,36%			0,08%
Îles Marshall	0,25%			0,05%	0,27%			0,06%
Nauru	0,27%			0,05%	0,29%			0,06%
Nouvelle-Calédonie	2,95%			0,60%	3,16%			0,70%
Niue	0,20%			0,04%	0,22%			0,05%
Îles Mariannes du Nord	0,30%			0,06%	0,33%			0,07%
Palau	0,25%			0,05%	0,27%			0,06%
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1,74%		0,02%	0,37%	1,87%			0,42%
Pitcairn	0,20%			0,04%	0,22%			0,05%
Samoa	0,42%			0,09%	0,45%			0,10%
Îles Salomon	0,66%			0,14%	0,71%			0,16%
Tokelau	0,27%			0,05%	0,29%			0,06%
Tonga	0,37%			0,07%	0,39%			0,09%
Tuvalu	0,27%			0,05%	0,29%			0,06%
Vanuatu	0,42%			0,09%	0,45%			0,10%
Wallis et Futuna	0,20%			0,04%	0,22%			0,05%
Total membres insulaires	12,83%		0,02%	2,65%	12,72%			2,83%
Total - Tous les membres	99,52%	100,00%	19,36%	41,86%	99,88%	100,00%	20,76%	45,46%
Non membres								
AFD			3,98%	2,87%			7,78%	5,35%
BASD								
CDC			0,12%	0,09%			0,17%	0,12%
Union européenne			53,56%	38,55%			37,10%	25,53%
FAO			1,59%	1,14%			1,14%	0,79%
FEM			3,80%	2,74%			3,28%	2,25%
Fonds mondial								
GIZ (Allemagne)			2,00%	1,44%			2,34%	1,61%
GTZ								
FIDA							0,26%	0,18%
IFAN							0,53%	0,36%
OMI							1,29%	0,89%
ISSF			0,74%	0,54%			0,67%	0,46%
KwF (Allemagne)							0,34%	0,24%
FIP								
Queen's Young Leaders							0,66%	0,45%
Pays-Bas (Ambassade)								
PNUD							0,40%	0,28%
ONU Femmes			4,53%	3,26%			0,30%	0,21%
WCPFC			4,53%	3,26%			5,04%	3,47%
Banque mondiale			3,41%	2,46%			3,27%	2,25%
WorldFish							0,28%	0,19%
Autres partenaires			2,16%	1,55%			14,37%	9,89%
Non membres			80,64%	58,04%			79,24%	54,51%
Autres recettes	0,48%			0,10%	0,12%			0,03%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

	2019				2020			
	Fonds ordinaires	Fonds fléchés	Fonds projet	Total	Fonds ordinaires	Fonds fléchés	Fonds projet	Total
Membres métropolitains								
Australie - Fonds programme	0				0			
Australie	54,39%	61,14%	11,74%	30,75%	54,39%	81,03%	11,08%	41,03%
France	14,87%			4,69%	14,87%			7,74%
Nouvelle-Zélande	10,64%	38,86%	13,21%	15,29%	10,64%	18,97%	15,24%	13,24%
États-Unis d'Amérique	7,36%		4,35%	4,81%	7,36%		6,77%	6,36%
Total membres métropolitains	87,26%	100,00%	29,31%	55,53%	87,26%	100,00%	33,09%	68,38%
Membres insulaires								
Samoa américaines	0,33%			0,10%	0,33%			0,17%
Îles Cook	0,27%			0,09%	0,27%			0,14%
États fédérés de Micronésie	0,33%			0,10%	0,33%			0,17%
Fidji	1,00%			0,32%	1,00%			0,52%
Polynésie française	0,67%			0,21%	0,67%			0,35%
Guam	0,36%			0,11%	0,36%			0,19%
Kiribati	0,36%			0,11%	0,36%			0,19%
Îles Marshall	0,27%			0,09%	0,27%			0,14%
Nauru	0,29%			0,09%	0,29%			0,15%
Nouvelle-Calédonie	3,17%			1,00%	3,17%			1,65%
Niue	0,22%			0,07%	0,22%			0,11%
Îles Mariannes du Nord	0,33%			0,10%	0,33%			0,17%
Palau	0,27%			0,09%	0,27%			0,14%
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1,87%			0,59%	1,87%			0,97%
Pitcairn	0,22%			0,07%	0,22%			0,11%
Samoa	0,45%			0,14%	0,45%			0,23%
Îles Salomon	0,71%			0,22%	0,71%			0,37%
Tokelau	0,29%			0,09%	0,29%			0,15%
Tonga	0,39%			0,12%	0,39%			0,20%
Tuvalu	0,29%			0,09%	0,29%			0,15%
Vanuatu	0,45%			0,14%	0,45%			0,23%
Wallis et Futuna	0,22%			0,07%	0,22%			0,11%
Total membres insulaires	12,74%			4,02%	12,74%			6,63%
Total - Tous les membres	100,00%	100,00%	29,31%	59,55%	100,00%	100,00%	33,09%	75,01%
Non membres								
AFD								
BA5D								
CDC			0,29%	0,17%			0,73%	0,27%
Union européenne			36,93%	21,13%			44,89%	16,77%
FAO			1,00%	0,57%				
FEM			5,14%	2,94%			6,93%	2,59%
Fonds mondial								
GIZ (Allemagne)			0,36%	0,21%				
GTZ								
FIDA			0,10%	0,06%				
IFAN								
OMI			2,09%	1,19%			1,39%	0,52%
ISSF			1,40%	0,80%				
KwF (Allemagne)								
FIP								
Queen's Young Leaders			1,02%	0,58%				
Pays-Bas (Ambassade)								
PNUD			0,57%	0,32%			1,44%	0,54%
ONU Femmes			0,41%	0,24%				
WCPFC			9,00%	5,15%				
Banque mondiale			4,11%	2,35%			3,81%	1,42%
WorldFish			0,76%	0,43%			0,89%	0,33%
Autres partenaires			7,51%	4,30%			6,83%	2,55%
Non membres			70,69%	40,45%			66,91%	24,99%
Autres recettes								
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

PARAMÈTRES BUDGÉTAIRES (CPS)		
	2018	2019-2020
Taux de change		
DTS/EURO	1,35	1,35
FJD/EURO	0,45	0,45
AUD/EURO	0,63	0,63
NZD/EURO	0,60	0,60
USD/EURO	0,85	0,85
PROVISIONS, INDEMNITÉS, DROITS, ETC.		
Caisse de prévoyance (statutaire)	8,0 % ; 10 % (FNPF*)	8,0 % ; 10 % (FNPF*)
Assurance médicale/vie	7,0%	7,0%
Indemnité de logement	Conformément à la politique actuelle	Conformément à la politique actuelle
Indemnité de rapatriement (agents expatriés)	10,0%	10,0%
Indemnité pour enfant à charge (agents locaux)	62,85 EUROS/mois/enfant	62,85 EUROS/mois/enfant
Indemnité pour frais d'étude (agents expatriés)	Estimation du coût actuel	Estimation du coût actuel
* FNPF : Fiji National Provident Fund (Caisse nationale de retraite fidjienne)		